

Cinquième Plateforme régionale sur la Réduction des risques de catastrophes des Amériques

7 - 9 mars 2017 | Montréal, Canada | #SendaiAmericas



Un développement durable qui tient compte des risques

Montreal 2017 – Rapport final

Canada



UNISDR

Bureau des Nations Unies pour la réduction
des risques de catastrophes









Table des matières

Sommaire	8
Séances	9
Deuxième rencontre des ministres et des responsables de haut niveau sur la mise en œuvre du Cadre d'action de Sendai pour la réduction des risques de catastrophes 2015-2030 dans les Amériques . . .	9
Déclarations officielles	9
Forum public	9
Présence autochtone	10
Tribune Ignite	11
Le Marché/Exposition.	11
Défi vidéo jeunesse.	11
Exposition des photos du concours du Bureau des Nations Unies pour la réduction des risques de catastrophes.	12
Application pour la conférence.	12
 Aperçu et contexte de la Cinquième Plateforme régionale sur la Réduction des risques de catastrophes des Amériques	 12
 Objectifs de la Cinquième Plateforme régionale sur la Réduction des risques de catastrophes des Amériques	 13
 La Plateforme régionale en chiffres	 14
 Résumés détaillés des séances	 15
Cérémonie d'ouverture	15
Séances plénières	36
Séances parallèles	55
Réunion ministérielle	101
Cérémonie de clôture.	105
 Synthèse visuelle	 112
 Mot de la fin	 114

Annexes:	116
I. Remerciements	116
II. Résumé du président	118
III. Ordre du jour – Deuxième rencontre des ministres et des responsables de haut niveau sur la mise en œuvre du Cadre d'action de Sendai pour la réduction des risques de catastrophes 2015-2030 dans les Amériques	122
IV. Déclaration de Montréal	124
V. Plan d'action régional	128
VI. Liste des activités susceptibles d'être soumises lors des consultations sur l'élaboration du Plan d'action régional	133
VII. Le Marché : liste des organisations participantes et images	140



Sommaire

Le gouvernement du Canada a accueilli la Cinquième Plateforme régionale des Nations Unies sur la Réduction des risques de catastrophes des Amériques (PR17), qui s'est tenue à Montréal, au Canada, du 7 au 9 mars 2017. La PR17 a réuni environ 900 participants de partout dans les Amériques et comptait des représentants des gouvernements nationaux et locaux, d'organisations intergouvernementales et non gouvernementales, de maires et de membres du Parlement, de collectivités locales, de groupes autochtones et de chefs de file des secteurs commercial, universitaire et scientifique.

Sous le thème « Vers un développement durable qui tient compte des risques », l'événement de trois jours comprenait quatre séances plénières, neuf séances parallèles, un marché, plusieurs événements parallèles, une exposition d'art autochtone ainsi qu'une foire artisanale et une tribune Ignite. La PR17 comportait deux initiatives novatrices : le lancement d'un défi vidéo pour les jeunes des Amériques et la tenue d'un Forum public dont les sujets de discussion cadraient avec le calendrier et les priorités de la Plateforme. La PR17 comportait aussi un nouvel élément : une séance de dialogue de haut niveau réunissant les ministres et les responsables de haut niveau pour qu'ils discutent de la mise en œuvre du Cadre d'action de Sendai 2015-2030 dans les Amériques.

Séances

Sous le thème « Vers un développement durable qui tient compte des risques », la PR17 a réuni 90 experts du secteur public, d'organisations non gouvernementales et d'universités ainsi que des bénévoles et des gens du secteur privé. Les participants ont présenté les défis et les pratiques exemplaires en matière de réduction des risques de catastrophes (RRC) pour la région. Quatre séances plénières, neuf séances parallèles et six réunions parallèles ont été tenues. Pour obtenir de plus amples renseignements concernant le programme, consulter l'ordre du jour et le programme virtuel sur le site Web.

Deuxième rencontre des ministres et des responsables de haut niveau

La deuxième rencontre des ministres et des responsables de haut niveau s'est tenue le troisième jour de la PR17. Des participants de 32 pays des Amériques, des représentants d'organismes des Nations Unies et d'organisations intergouvernementales, des ministres fédéraux et provinciaux canadiens ainsi que des dirigeants autochtones se sont réunis pour :

- discuter de la Déclaration de Montréal et du Plan d'action régional (PAR), lesquels ont été élaborés grâce aux activités de consultation et de négociation tenues avant et pendant la PR17;
- discuter des priorités nationales, des défis et des lacunes des pays;
- discuter des activités régionales susceptibles de soutenir les priorités nationales à moyen terme;
- évaluer les progrès réalisés relativement à la mise en œuvre du Cadre de Sendai, en particulier l'atteinte de la cible E (Augmentation substantielle du nombre de pays détenant des stratégies nationales et locales en matière de RRC d'ici 2020).

Les principaux résultats de cette réunion sont l'approbation de la Déclaration de Montréal et du premier PAR pour les Amériques – voir l'annexe pour obtenir des copies de ces documents.

Déclarations officielles

Au cours de la séance des déclarations officielles, 16 pays et 19 organisations ont exprimé leur point de vue officiel sur la mise en œuvre du Cadre de Sendai et le renforcement de la résilience des collectivités. Pour obtenir la liste détaillée des pays et des organisations, veuillez visiter le site Web.

Forum public

En marge de la Plateforme régionale, une activité parallèle unique appelée Forum public a été organisée à huit endroits au Canada, en Amérique du Nord, en Amérique du Sud et en Amérique centrale ainsi que dans les Caraïbes. Le Forum public proposait divers ateliers axés sur les résultats et ouverts à tous, y compris aux membres du public. Ces ateliers cadraient avec le programme de la Plateforme régionale. Ces ateliers permettaient aux participants de tenir une discussion constructive sur la RRC au niveau mondial et à l'échelle de l'hémisphère.

Au nombre des thèmes abordés lors du Forum public, mentionnons les suivantes : répercussions des changements climatiques, santé et RRC; collectivité autochtone et RRC; égalité entre les sexes, droits de la personne et RRC; RRC et résilience; RRC au sein des collectivités; rôle de la société civile; développement durable, coûts financiers et RRC; collaboration entre les secteurs public et privé; solutions liées à la science et à la technologie.

Présence autochtone

Les Nations Unies définissent les « collectivités, peuples et nations autochtones » comme ceux qui, ayant une continuité historique avec les sociétés préinvasives et précoloniales qui se sont développées sur leurs territoires, se considèrent comme distincts des autres secteurs des sociétés qui prévalent sur ces territoires ou des parties de ceux-ci.

La Constitution canadienne reconnaît trois groupes de peuples autochtones (ou aborigènes) : les Premières Nations, les Inuits et les Métis. Ils ont chacun leur histoire, leurs langues, leurs pratiques culturelles et leurs croyances spirituelles uniques.

Compte tenu de la place particulière qu'occupent les peuples autochtones au Canada et de la forte présence des collectivités autochtones dans les Amériques, des efforts concertés ont été déployés pour que les préoccupations et les considérations autochtones fassent partie intégrante de la PR17.

L'événement a été inauguré par une bénédiction et a été clôturé selon un rituel traditionnel des aînés autochtones. Une séance parallèle a été organisée par les gouvernements du Canada et du Mexique; elle avait pour thème « Les peuples autochtones et la RRC ». Un résumé détaillé de cette séance parallèle figure dans le présent rapport.

Le gouvernement du Canada s'est associé à l'espace culturel Ashukan pour présenter l'exposition « Voyage au cœur des territoires » (A Walk through the Territories), mettant en vedette un mélange d'œuvres d'art traditionnelles et contemporaines des trois groupes autochtones.

Il était possible d'acheter les œuvres et de rencontrer les artistes, qui étaient sur place. Des panneaux détaillés relataient l'histoire et l'importance de l'art autochtone. Des tambours et autres artefacts culturels, dont une collection de jeux inuits, ont également été exposés. Des aînés des trois groupes étaient présents pour discuter avec les participants au sujet des peuples autochtones du Canada, transmettre leurs enseignements et partager leur point de vue sur des questions liées à la RRC. Au cœur de la Plateforme régionale se trouvait un marché

autochtone de vendeurs d'artisanat, où l'on pouvait se procurer des bijoux, des vêtements et autres produits d'artisanat. Il y a également eu une présentation sur les pratiques exemplaires des collectivités autochtones en matière de RRC.

Le 8 mars 2017 était la Journée internationale de la femme, une occasion de rendre hommage aux talents et aux réalisations des femmes du monde entier. Pour l'occasion, on a tenu une activité qui, réunissant toutes les cultures, célébrait des artistes féminines autochtones qui ont présenté une variété de danses et de musiques traditionnelles.

Tribune Ignite

La tribune Ignite a été l'occasion pour les délégués de la PR17 de présenter pendant au plus 20 minutes des projets ou des initiatives sur des sujets liés à la RRC. L'objectif de cette tribune était de compléter et d'élargir l'éventail des sujets discutés lors de la PR17, pour aller au-delà de ceux présentés en séances plénières et parallèles et dans le cadre des activités parallèles. Au total, total 70 présentations ont eu lieu. Veuillez visiter le site Web pour obtenir la liste détaillée des présentations de la tribune Ignite.

Le Marché/Exposition

La PR17 compte une aire d'exposition appelée « Le Marché ». Cette exposition permet à 22 organisations et intervenants de mettre en valeur leur travail lié à la RRC. Veuillez consulter l'annexe pour obtenir plus de détails.

Défi vidéo jeunesse

Un aspect unique de cette plateforme régionale était la présentation d'un concours de vidéo qui visait à mobiliser les jeunes des Amériques. Les jeunes âgés de 18 à 34 ans vivant dans les Amériques ont été invités à participer au Défi vidéo jeunesse en présentant une vidéo de 30 à 60 secondes dans laquelle ils répondent à la question suivante : « Comment amélioreriez-vous la réduction des risques de catastrophes dans votre collectivité? » Plus de 50 vidéos de jeunes ont été reçues. Ces vidéos offraient une nouvelle perspective étant donné que les jeunes comprennent et reconnaissent que les actions des individus et des collectivités peuvent contribuer à réduire l'incidence des catastrophes et à renforcer la résilience. Le gagnant, M. José Emilio Páez Morales, du Chili, a été invité à la PR17, et sa vidéo a été présentée lors de la cérémonie d'ouverture.

Exposition des photos du concours de l'UNISDR

Un concours de photos sur le thème de la RRC a été lancé dans l'ensemble des Amériques. Les photos sélectionnées ont été affichées sur les sites Web du Bureau régional de l'ONU pour la RRC (UNISDR) et du DIPECHO LAC, et ont été présentées dans le cadre d'une exposition durant la Plateforme régionale.

Le gagnant, M. Carlos Roberto Márquez Ramos, du Salvador, a été invité à la PR17 pour présenter sa photo et l'histoire qui y est rattachée.

Application pour la conférence

Pour permettre les échanges entre les délégués au moyen de la technologie, une application (appli) a été conçue comme outil de communication pour les délégués. L'appli fournissait de l'information sur les activités de la Plateforme régionale, y compris un programme virtuel des activités et un calendrier, les conférenciers, des cartes, la météo, des liens vers des restaurants, un questionnaire et une fonction de clavardage. Cet outil nous a aidés à atteindre notre objectif de diminuer l'utilisation du papier et de réduire les déchets.

Aperçu et concept de la PR2017

Les États membres des Nations Unies ont renouvelé leur engagement de réduire les pertes et les risques liés aux catastrophes en adoptant le Cadre d'action de Sendai pour la réduction des risques de catastrophes 2015-2030 lors de la troisième Conférence mondiale des Nations Unies sur la RRC qui s'est tenue en mars 2015 à Sendai (Japon). Le Cadre de Sendai est une entente non contraignante de 15 ans qui reconnaît que l'État est le premier responsable de la RRC, mais qu'il peut partager cette responsabilité avec d'autres intervenants, notamment les administrations locales, le secteur privé et d'autres parties prenantes. Son objectif est le suivant :

« Réduire considérablement les pertes et les risques liés aux catastrophes en termes de vies humaines, d'atteinte aux moyens de subsistance et à la santé des personnes, et d'atteinte aux biens économiques, physiques, sociaux, culturels et environnementaux des personnes, des entreprises, des collectivités et des pays. »

Sécurité publique Canada, pour le compte du gouvernement du Canada, a accueilli la PR17, en collaboration avec l'UNISDR, par l'intermédiaire du Bureau régional pour les Amériques et les Caraïbes. La PR17 a réuni les principaux intervenants et acteurs impliqués dans la RRC des Amériques et des Caraïbes. Il s'agissait d'une tribune participative multisectorielle reflétant les engagements et les opinions des administrations (nationales, infranationales et locales), des organisations intergouvernementales, des organisations internationales, des organisations non gouvernementales, des organisations communautaires, des établissements scientifiques et universitaires, du secteur privé, des donateurs et des médias.

Pour ce faire, les participants se sont surtout attardés à déterminer comment les gouvernements, les ministres, les dirigeants de la société civile, les établissements techniques et scientifiques, le secteur privé et les médias pourraient orienter la mise en œuvre des activités et des mesures de façon à atteindre les objectifs prévus dans le Cadre d'action de Sendai dans les Amériques, tout en renforçant les capacités au sein de la région.

Le programme de la cinquième séance comprenait un certain nombre d'activités, notamment des séances plénières et parallèles, de nombreuses activités parallèles, la tribune Ignite, l'exposition de photographies des Nations Unies, le Forum public, le Marché, l'exposition d'œuvres d'art autochtone, un spectacle culturel, une foire artisanale et le Défi vidéo jeunesse. Un « Forum public », unique à la Plateforme régionale, a permis une plus vaste participation du public sur des sujets abordés lors de la PR17.

Cette cinquième séance s'est tenue à Montréal, au Canada, du 7 au 9 mars 2017. Quelque 1 000 délégués y ont participé, notamment des ministres, des décideurs, des praticiens, des experts et des gestionnaires des risques de catastrophes. La PR17 et la rencontre des ministres et des responsables de haut niveau ont marqué la toute première occasion pour les gouvernements et les intervenants des Amériques de discuter et de convenir d'un PAR à l'appui de la mise en œuvre du Cadre d'action de Sendai dans les Amériques. Le PAR énonce les priorités du programme de RRC pour les deux prochaines années au sein des Amériques.

Les principaux résultats de la PR17 sont :

1. La Déclaration de Montreal;
2. Le plan d'action régional pour soutenir la mise en œuvre du Cadre d'action de Sendai dans les Amériques;
3. Résumé du président
4. Le rapport final de la PR17 sur la RRC dans les Amériques; et
5. Les recommandations de la région des Amériques en vue de la Plateforme mondiale de 2017.

Objectifs de la PR17

1. cerner les approches et mécanismes viables pour assurer la mise en œuvre du plan d'action régional;
2. intégrer encore plus la RRC et l'ACC aux processus de planification du développement afin de progresser « vers un développement durable fondé sur les risques »;
3. renforcer le rôle et la capacité des diverses parties prenantes, dont la société civile et le secteur privé, dans la mise en œuvre du Cadre d'action de Sendai;
4. intégrer activement les réseaux de la société civile et des communautés;

5. faire le point sur l'avancement de la mise en œuvre du Cadre d'action de Sendai dans la région des Amériques, y compris les engagements pris par les parties prenantes;
6. échanger les connaissances et les nouveaux outils pour renforcer la résilience nationale et locale face aux catastrophes, incluant les enseignements tirés pour l'amélioration de la résilience pendant la phase de rétablissement;
7. réviser le système de surveillance proposé pour le Cadre d'action de Sendai, surtout en ce qui concerne les sept objectifs à atteindre par tous les États membres;
8. harmoniser tous les liens avec les autres organes des Nations Unies et les organisations mondiales afin d'assurer une cohérence avec les autres processus mondiaux (ODD, CC), de même que cerner les secteurs précis nécessitant des mesures de suivi afin d'en tenir compte dans les contributions à apporter à la Plateforme mondiale et au processus des ODD à l'échelon national;
9. reconnaître et renforcer le rôle des connaissances et pratiques autochtones en matière de RRC dans l'ensemble des Amériques; et
10. reconnaître et renforcer le rôle du savoir et savoir-faire autochtone en matière de RRC dans l'ensemble des Amériques.

La Plateforme régionale en chiffres

- 4 séances plénières
- 9 séances parallèles
- 90 présentateurs
- 6 événements parallèles
- Environ 900 délégués
- Origine des délégués :
 - Locale (Montréal et ses environs) : 9 %
 - Province de Québec (extérieur de Montréal) : 5 %
 - Canada (extérieur de la province de Québec) : 37 %
 - Internationale : 49 %
- Présence de représentants de 32 des 35 pays des Amériques, ainsi que de nombreux territoires
- Présence de plus de 40 ministres et vice-ministres à la réunion ministérielle
- 70 présentations Ignite
- 20 organisations en exposition
- Plus de 50 soumissions dans le cadre du Défi vidéo jeunesse
- Forum public à 8 endroits



Résumés détaillés des séances

Cérémonie d'ouverture

Mot d'ouverture¹ de l'honorable Ralph Goodale Le ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile du Canada

Bonjour à tous. Je m'appelle Ralph Goodale, ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile du Canada, et je souhaite à tous et à toutes la bienvenue au Canada, en particulier à tous nos invités de l'hémisphère américain.

Bienvenidos, welcome et bienvenue à la Cinquième Plateforme régionale sur la Réduction des risques de catastrophes des Amériques. Je suis très heureux d'avoir l'occasion de me joindre, au cours des trois prochains jours, à plus de 1 000 délégués de plus de 50 pays et territoires de l'Amérique du Nord, de l'Amérique du Sud, de l'Amérique centrale et des Caraïbes. Le Canada croit beaucoup au multiculturalisme et au travail d'organisations vitales comme les Nations Unies.

Au nom de nous tous, permettez-moi d'inaugurer cette Plateforme régionale en remerciant nos partenaires du Bureau des Nations Unies pour la réduction des risques de catastrophes de nous aider à mettre en place,

¹ Veuillez noter que pour tous les mots d'ouverture et de clôture, seul le texte prononcé fait foi.

au cours des trois prochains jours, ce que je crois être un programme complet, excitant et inspirant. Je suis honoré de constater que nous sommes réunis aujourd'hui au point de rencontre de divers peuples autochtones et Premières Nations, notamment les Algonquins, les Mohawks, les Inuits et les Métis. Je tiens aussi à les remercier de nous avoir si bien accueillis.

L'année 2017 marque le 150^e anniversaire de la confédération des quatre provinces à l'origine de la formation du Canada, qui a eu lieu en 1867. Nos 150 ans en tant que pays ont montré que nous ne sommes pas étrangers à des problèmes comme les interventions en cas de catastrophes et la préparation aux catastrophes, qui sont les sujets de cette réunion. Cela s'explique peut-être en grande partie parce que notre pays est le deuxième plus grand pays au monde, couvrant six fuseaux horaires d'est en ouest.

Nous possédons également le littoral le plus long du monde. Notre pays compte 15 écozones distinctes et des climats qui varient d'un extrême à l'autre, du Haut-Arctique jusqu'à des zones situées à la même latitude que l'État de la Californie.

Comme beaucoup de nos partenaires hémisphériques ici présents, nous sommes exposés à toute une gamme de dangers naturels et anthropiques. Il y a quelques semaines, une tempête de verglas qui s'est produite dans nos provinces de l'Atlantique nous a montré que ces dangers sont bien réels.

D'autres événements témoignent également de ces dangers, notamment les feux de forêt qui ont balayé Fort McMurray, dans le nord de l'Alberta, et la catastrophe ferroviaire de 2013 qui a dévasté la communauté de Lac-Mégantic, au Québec.

Au cours de son existence relativement brève, le Canada a développé une grande résilience à toutes les menaces qui surgissent, des grands incendies et des inondations aux tornades et aux sécheresses, en passant par les ouragans, les tremblements de terre et les pandémies de grippe. En revanche, au-delà de la capacité d'un seul pays, nous, les Amériques, faisons partie intégrante des engagements collectifs modernes de 187 pays en vertu du Cadre d'action de Sendai pour la réduction des risques de catastrophes dans les Amériques.

Ces engagements visent à réduire de façon considérable la perte de vies et les dommages à la santé et aux moyens de subsistance contre les catastrophes. Ils nous permettent aussi de nous assurer que nous avons une compréhension exacte de tous les risques et de toutes les vulnérabilités ainsi que de notre capacité à composer avec ces catastrophes. En outre, ces engagements nous garantissent aussi que nous sommes tous sur la même longueur d'onde, que nous apprenons les uns des autres et que nous collaborons en tout temps, en tout lieu.

Ce même engagement envers la collaboration avec plusieurs partenaires nous a récemment aidés, nous, Canadiens, à élaborer la première version de nos lignes directrices fédérales en matière de cartographie des plaines inondables. Ces documents évolutifs nous aideront à mieux gérer les inondations, qui constituent le danger le plus coûteux pour le Canada. Nous renforcerons également notre cartographie des plaines inondables partout au pays. De plus amples détails sur ces lignes directrices canadiennes seront disponibles dans le cadre de cette Plateforme régionale.

Nous travaillons également au Canada à l'élaboration d'un ensemble inclusif de consultations fédérales-provinciales-territoriales en vue d'élaborer une stratégie pancanadienne de gestion des urgences moderne et exhaustive. Permettez-moi toutefois de mettre de côté nos activités canadiennes pendant un moment, étant donné que notre réunion d'aujourd'hui se tient à un moment où certains pays se remettent à peine de certaines calamités qui sont la raison d'être de notre présence à Montréal aujourd'hui.

Nos amis du Chili, par exemple, ont très récemment connu de fortes pluies et des glissements de terrain dans les Andes, peu de temps après qu'une chaîne de feux de forêt s'est déchaînée et a créé des ravages d'une ampleur jamais vue auparavant. La Californie a également connu un été difficile en 2016, alors que des feux de forêt ont détruit des centaines de foyers et des milliers d'acres. L'État a par la suite été aux prises avec de fortes pluies et des inondations au cours de l'hiver. Nous nous souvenons tous de l'ouragan destructeur Matthew de l'année dernière qui a frappé les Caraïbes et le Sud-Est des États-Unis.

Nos pensées sont bien sûr avec les familles et les proches de tous ceux qui ont perdu la vie dans ces catastrophes. Notre plus profonde appréciation et admiration, il va sans dire, va aux premiers intervenants qui sont venus à la rescousse des victimes.

Il est remarquable et très précieux que tous les pays puissent profiter de ce lieu de rencontre, du Cadre de Sendai et de la Plateforme régionale pour discuter des perspectives que nous partageons. D'ailleurs, une grande partie de leur contenu est diffusé à l'échelle mondiale en simultané et est disponible en ligne. Nous devons faire très bon usage de notre temps ensemble pour aller de l'avant en suivant un PAR solide, soit un plan qui pourrait accroître l'échange ouvert de données, de données scientifiques, de recherches et de technologies qui pourraient sauver des vies dans le monde entier. Un tel plan devrait être fondé sur les principes directeurs du Cadre de Sendai et devrait nous aider à améliorer la façon dont nous organisons et préparons nos activités, établissons nos budgets et gouvernons, et qui pourrait également nous aider à entretenir nos partenariats essentiels, comme ceux avec les inestimables bénévoles. Ce plan devrait aussi nous aider à exercer notre influence collective pour augmenter le nombre de pays, de territoires et d'organisations qui disposent de stratégies pour réduire les risques de catastrophes.

Au cours des trois prochains jours, dans le cadre de cette Plateforme, des annonces donnant suite aux priorités que nous avons définies dans notre PAR seront faites au sujet des indicateurs. Je n'ai aucun doute qu'ensemble, au terme de ces trois jours, nous aurons atteint notre objectif d'obtenir un résultat collectif, entériné dans ce que nous appellerons la Déclaration de Montréal, qui sera présentée à la Plateforme mondiale de Cancún plus tard ce printemps.

Je vous souhaite à tous un très bon congrès. Je tiens à remercier le ministre Coiteux, du gouvernement du Québec, et Mme Samson, de la Ville de Montréal, d'être ici avec nous ce matin. Leur participation et leur soutien à cette plateforme sont très appréciés.

Et maintenant, histoire de nous mettre sur la bonne voie et afin d'inaugurer cette plateforme de manière appropriée, je souhaite inviter quatre représentants autochtones du Canada à réciter une prière et à lancer la discussion.

Je désire maintenant céder la parole à Mme Rose Wawatie, de la nation algonquine, M. Kevin Deer, de la nation mohawk, M. Jim Desrochers, de la nation métisse, et M. David Segolak, des Inuits, pour qu'ils inaugurent notre plateforme avec une prière. J'aimerais également remercier les aînés de leur présence aujourd'hui.



Accueil traditionnel de Mme Rose Wawatie Représentante de la nation algonquine

Bienvenue à tous. Je m'appelle Rose Wawatie Bodwe et je suis une fière Algonquine Anishinabek. Née et élevée à Rapid Lake, je suis membre de la Première Nation de Kitigan Zibi. Tout d'abord, c'est un honneur pour moi d'être ici aujourd'hui pour accueillir les gens dans notre magnifique pays appelé le Canada, qui, dans ma langue algonquine, signifie « refuge ».

Cette région appelée Montréal était un territoire partagé par les nations mohawk et algonquine, et je crois comprendre que nous partageons encore ce territoire aujourd'hui. Lorsque je parcours la salle du regard, j'aperçois de magnifiques visages. Je ressens la chaleur et je sais que cette salle est remplie de brillants esprits. Nous sommes tous ici pour nous acquitter de nos rôles, grands ou petits, pour travailler ensemble dans l'unité. En tant que gardiens de cette terre, la Terre, notre mère, nous devons tous veiller à ce que la planète soit saine et sûre pour les générations futures.

Dans ma culture, afin de nous acquitter de cette responsabilité, nous remercions d'abord le Créateur de l'abondance de cadeaux naturels placés sur Terre pour notre survie et nos vies. Je vais maintenant rendre grâce au Créateur dans ma langue.

Je traduirai ensuite une partie de ma prière. Je remercie le Créateur sur la Terre, notre mère, pour les animaux, les arbres, l'eau, les quatre directions et les quatre couleurs. Merci pour le soleil, la lune, les étoiles et le feu. Donne-nous le confort et la santé. Travaillons ensemble dans l'unité. Soyons bons les uns envers les autres. Accorde à tous un retour sans danger, au terme de ce rassemblement.

Je vous souhaite à tous un séjour agréable et sûr dans notre magnifique pays appelé le Canada.

Miigwetch.



Mot d'ouverture du chef régional Craig Mackinaw Assemblée des Premières Nations

Tawaw kahkiyaw, okimâwak, nâpewak, iskwewak, kêhtêak, oskâyak. Okimaw piyisiw awasis nitishkason. Miyo kisikaw anoch.

Ministres, dignitaires,

Merci beaucoup aux Mohawks de Kahanawake, sur le territoire desquels nous nous réunissons aujourd'hui.

Les peuples autochtones sont parmi les peuples les plus marginalisés et les plus susceptibles de subir les dommages graves et extrêmes des catastrophes naturelles. Des centaines de ménages des Premières Nations sont évacués de force chaque année en raison d'inondations, de feux de forêt ou d'autres événements extrêmes. Les effets d'un déménagement forcé sont vastes et touchent notamment la santé mentale et physique, les droits de récolte, la sécurité alimentaire et l'éducation. Ils sont particulièrement dévastateurs pour les jeunes, les aînés et les femmes. Pour comprendre la gravité de cette situation, pensons au fait que plusieurs Premières Nations du Manitoba, notamment la Première Nation de Lake St. Martin, n'ont toujours pas regagné leur résidence, après des inondations qui sont pourtant survenues en 2011. En réalité, en 2015, plus de 4 500 citoyens des Premières Nations canadiennes n'avaient toujours pas regagné leur résidence après avoir été évacués en raison des inondations.

L'article 5 du projet de loi de la Commission du droit international sur la responsabilité de l'État dans les situations d'urgence stipule que les droits de la personne doivent être respectés dans les situations d'urgence. La Commission demande précisément aux États de protéger et de promouvoir la dignité inhérente de la personne et déclare que les pays sont tenus de s'assurer que les interventions en cas de catastrophe sont menées de manière non discriminatoire.

La Déclaration américaine relative aux droits des peuples autochtones (DNUDPA) est l'instrument le plus complet d'élaboration des droits des peuples autochtones et devrait constituer le principal point de départ pour toute considération des droits individuels et collectifs. Bien qu'elle ne traite pas explicitement de la RRC, plusieurs de ses dispositions ont des répercussions sur la promotion et la protection des droits des peuples autochtones dans ce domaine et peuvent fournir des lignes directrices pour la conception et la mise en œuvre de solides stratégies et interventions liées à la RRC.

La DNUDPA, que le Canada a promis d'adopter et de mettre en œuvre, traite également du droit des peuples autochtones de participer aux processus de RRC.

Les articles 19 et 32, qui traitent d'un consentement libre, éclairé et préalable, peuvent également fournir des lignes directrices dans le contexte de la RRC. Dans l'application de ces articles, il est clair que les États ont l'obligation de consulter les peuples autochtones et d'obtenir leur consentement libre, éclairé et préalable concernant les mesures de réduction des risques susceptibles de les toucher. La réussite de la réduction des risques est plus probable si les processus décisionnels autochtones et les connaissances traditionnelles sont respectés.

Dans le contexte régional, c'est l'une des raisons pour lesquelles la Déclaration américaine relative aux droits des peuples autochtones est si critique. La DNUDPA énonce les normes minimales de traitement pour les peuples autochtones (p. ex. un plancher, et non un plafond). Les obligations de la Déclaration américaine en matière d'éducation, de santé, de culture et de langue sont plus importantes dans les situations d'urgence, car ce sont les périodes où les populations autochtones sont les plus vulnérables.

Quelle est la meilleure façon de promouvoir une réduction significative des risques de catastrophes? C'est d'abord en comblant le fossé entre les peuples autochtones et le reste de la société. L'une des plus grandes formes de risque pour les Premières Nations est l'existence d'infrastructures inadéquates, un élément qui est plus à craindre que toute forme de phénomène météorologique extrême. Imaginez le territoire d'une Première Nation inondé. La majorité des résidences déjà détériorées deviennent encore plus infestées par la moisissure. Par la suite, les cas de maladies chroniques telles que la bronchopneumopathie chronique obstructive et autres maladies respiratoires causées par l'inhalation de moisissures se multiplient. Les jeunes doivent quitter leurs foyers et rester pour des périodes indéfinies dans des hôtels et des motels en dehors de leurs communautés d'origine et loin de leurs écoles. Comme ils sont nombreux dans la même situation, ils doivent surmonter des obstacles importants pour réorganiser leur vie, s'inscrire dans de nouvelles écoles et réussir. De manière générale, les répercussions des catastrophes naturelles exacerbent la vie quotidienne des peuples autochtones.

Tous les pays doivent se concentrer sur l'évaluation et la résolution du problème d'infrastructure des collectivités autochtones. Toutefois, la résolution de ce problème ne suffit pas. Bon nombre des peuples autochtones, et même la plupart, utilisaient les connaissances et les technologies traditionnelles pour assurer leur protection face aux phénomènes météorologiques extrêmes. Les pays et les peuples autochtones doivent travailler ensemble pour mettre en œuvre des solutions basées sur les technologies et les connaissances traditionnelles. Nos cultures ne sont pas les vestiges d'un passé oublié depuis longtemps. Non. En fait, ils sont la clé de notre capacité à long terme de faire face aux événements incontrôlables.

Si nous travaillons ensemble pour promouvoir, valoriser et faire progresser les cultures, les technologies et les connaissances autochtones, tout en développant des infrastructures plus durables et robustes dans les collectivités autochtones, nous pouvons assurer une réconciliation juste et durable entre les peuples autochtones et les États. Il nous faut bâtir un avenir fondé sur le respect des droits fondamentaux de la personne, la résilience et la durabilité.

Merci.



Mot d'ouverture de Robert Glasser Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour la Réduction des risques de catastrophes

Le ministre Goodale a quitté, mais il sera de retour plus tard, Sécurité publique Canada, M. Martin Coiteux, ministre de la Sécurité publique du Québec, Mme Anie Samson, vice-présidente du Comité exécutif de la Ville de Montréal, distingués aînés autochtones, distingués ministres et vice-ministres, distingués délégués des États des Amériques membres de l'ONU pour les points centraux nationaux de Sendai, représentants d'organisations intergouvernementales et internationales – mes présentations montrent bien que je suis des Nations Unies –, collègues des Nations Unies, représentants des groupes d'intervenants, société civile, maires, le secteur privé, les universités, les groupes de femmes, les parlementaires, les représentants des médias, mesdames et messieurs. C'était la partie la plus difficile de mon travail.

C'est un très grand honneur pour moi d'être ici aujourd'hui pour prononcer un discours devant vous, à l'occasion de cette cérémonie d'ouverture de la Cinquième Plateforme régionale sur la Réduction des risques de catastrophes des Amériques. J'aimerais commencer par remercier sincèrement le gouvernement du Canada d'accueillir ce rassemblement important et, de façon plus générale, le remercier pour ses nombreuses initiatives éclairées dans le domaine des risques de catastrophes.

Il s'agit de la première Plateforme régionale dans les Amériques depuis la Conférence mondiale des Nations Unies sur la RRC, organisée en mars par le Japon, il y a deux ans. C'est à l'occasion de cette conférence qu'avait été adopté cet accord vraiment remarquable qu'est le Cadre de Sendai. Ce cadre met l'accent sur l'importance de passer de la gestion des catastrophes à la gestion des risques de catastrophes. On ne doit plus se contenter d'attendre, puis de réagir aux catastrophes. D'ailleurs, il est évident que nous ne disposons pas des ressources nécessaires pour nous concentrer sur la prévention.

C'est pourtant la seule façon d'atteindre les objectifs fixés par le Cadre de Sendai visant à réduire la mortalité causée par les catastrophes, le nombre de personnes touchées, les pertes économiques et les dommages causés aux infrastructures essentielles, et ce, dans les délais fixés dans cet accord, soit d'ici 2030.

Comme l'a souligné le ministre lors de sa présentation, les catastrophes survenues dans les Amériques au cours des 12 derniers mois ont mis en évidence combien il est difficile d'atteindre ces objectifs. L'ouragan Matthew qui a frappé en octobre dernier a été le premier ouragan de l'Atlantique de catégorie 5 depuis près de 10 ans. Ce fut une bonne occasion d'évaluer le niveau de préparation de la région face à un tel événement. Résultats des changements climatiques, ces catastrophes risquent d'être de plus en plus fréquentes.

En Haïti seulement, 546 décès ont été officiellement confirmés et 128 personnes ont été portées disparues, ce qui est vraiment dérangeant lorsque l'on considère l'énorme effort déployé dans le pays pour venir en aide aux gens victimes du méga séisme de 2010.

Il en ressort aussi combien il est important pour les gouvernements et les donateurs d'accélérer les efforts visant à améliorer les systèmes d'alerte précoce de risques multiples, un sujet qui, je le sais, fera l'objet de discussions lors de cette réunion et fera également l'objet d'une conférence de deux jours lors de la Plateforme mondiale 2017 sur la RRC de Cancún, en mai.

L'ouragan Matthew, qui a touché Haïti, Cuba, la République dominicaine, l'archipel des Bahamas, le Sud-Est des États-Unis et les Maritimes canadiennes, a également causé des dommages estimés à plus de 15 milliards de dollars américains. Cela nous rappelle combien les ressources pour faire face à de telles catastrophes sont limitées. Nous devons investir de façon plus judicieuse dans des domaines productifs tels que la santé et l'éducation, surtout dans les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire, qui sont les moins à même de pouvoir assumer de telles pertes. Nos aînés autochtones, lors de la réunion précédente, ont fait remarquer qu'il est très important d'être humble face à la nature sur la planète Terre, et que rien ne pourrait mieux nous le rappeler qu'un tremblement de terre, un tsunami, des catastrophes naturelles et d'autres phénomènes énormément puissants.

En Haïti, les pertes économiques ont été estimées à 2,78 milliards de dollars américains, ou 32 % du produit intérieur brut, et plus de 55 % de la population de ce pays vit en dessous du seuil de pauvreté. Pour ce qui est des efforts de la région pour résister aux catastrophes, il était vraiment encourageant de constater les efforts concertés déployés dans de nombreux pays d'Amérique latine pour réduire les répercussions d'El Niño, de 2014 à 2016, et des répercussions de La Niña, qui ont été relativement limitées.

Ce fut une catastrophe majeure, qui s'est lentement intensifiée pour finalement causer une sécheresse de longue durée en Amérique centrale, touchant plus de trois millions et demi de personnes. Il y a aussi eu des inondations comme celles qui ont frappé Asunción, au Paraguay, et qui ont touché 15 000 familles. Cependant, ces inondations n'ont pas été aussi graves que les inondations précédentes qui se sont produites dans les années 1980 et 1990, et plusieurs pays disposaient de plans de préparation, notamment le Costa Rica, le Salvador, le Guatemala, le Honduras, la Colombie, l'Équateur, le Pérou et des pays de l'Amérique centrale. Ces pays avaient accordé un soutien budgétaire important afin d'être prêts à affronter El Niño.

Voilà le type d'efforts sur lesquels nous devons maintenant bâtir pour respecter la première échéance du Cadre de Sendai, à savoir l'amélioration considérable, d'ici 2020, des stratégies nationales et locales en matière de RRC. Ces stratégies jetteront les bases d'une décennie d'action concertée en ce qui a trait à la réduction des pertes attribuables à des catastrophes.

Je suis sûr que les résultats de cette plateforme régionale donneront un nouveau souffle aux efforts déjà indiqués dans le document final de la première réunion des ministres et des responsables de haut niveau sur la mise en œuvre du Cadre de Sendai, à laquelle j'ai assisté en juin dernier au Paraguay.

Je voudrais revenir sur le document d'orientation, le document final d'Asunción. Entre autres choses, les lignes directrices préconisaient l'adoption d'un ensemble d'indicateurs de progrès cadrant avec les indicateurs recommandés par le groupe de travail intergouvernemental à composition non limitée, qui a élaboré les indicateurs de chacun des objectifs fixés par le Cadre de Sendai. Ces indicateurs ont d'ailleurs été adoptés par l'assemblée générale le mois dernier.

Selon moi, l'adoption de ces indicateurs afin de suivre les progrès réalisés dans l'atteinte des sept objectifs du Cadre de Sendai est une très grande réussite et représente un appui de la responsabilisation à l'égard de la RRC.

En ce qui concerne l'échéance fixée à 2020, nous devons assurer une coordination et une cohérence étroites avec les autres accords et processus internationaux, notamment le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et, bien sûr, l'Accord de Paris sur les changements climatiques, étant donné que les changements climatiques et les risques de catastrophes sont intimement liés.

Nous avons la chance ici d'éviter les doubles emplois; nous devons veiller à ce que les plans liés à l'adaptation aux changements climatiques et à la RRC se complètent et utilisent de façon optimale les ressources disponibles,

tout en réduisant la tâche qui revient aux États membres de s'assurer qu'ils respectent ces cadres internationaux.

Nous reconnaissons également que la réduction des émissions de gaz à effet de serre est sans doute la mesure à prendre la plus urgente en matière de risques de catastrophes, car sans ces efforts, nos autres efforts visant à réduire de nombreux risques et dangers pour les collectivités auront été déployés en vain. Le gouvernement du Canada, notre pays hôte, montre l'exemple en la matière, depuis qu'il s'est engagé à réduire les émissions de gaz à effet de serre de 30 % de 2005 à 2030 et depuis qu'il a présenté, en octobre dernier, son plan visant à imposer un prix sur le carbone.

Les promesses faites lors de la Conférence de Paris sur le climat, CdP-21, ne seront qu'une partie des efforts nécessaires pour maintenir le réchauffement climatique à moins de deux degrés Celsius au-dessus des niveaux préindustriels. Bien sûr, peu importe que vous acceptiez ou non la science des changements climatiques, vous pouvez reconnaître, apprécier et soutenir la nécessité de réduire les risques de catastrophes de façon plus générale. Si ces gaz à effet de serre ne sont pas réduits, nous observerons une augmentation de la fréquence des catastrophes météorologiques et climatiques, des tempêtes violentes, des sécheresses et des inondations, et ce, en raison de la hausse des températures et de la montée du niveau de la mer. Il y aura également des risques accrus en matière d'incendie et de sécurité alimentaire. En outre, même le risque de conflits sera plus grand, comme en témoigne la situation en Syrie, au Darfour et dans de nombreux autres endroits du monde.

Nous savons déjà que la fréquence de ces événements hydrométéorologiques a doublé au cours des dernières décennies et que ceux-ci représentent maintenant 90 % de toutes les catastrophes causées par les dangers naturels. L'adaptation aux changements climatiques et l'atténuation de ceux-ci sont inextricablement liées à la RRC et c'est un aspect qu'il ne faut pas ignorer, étant donné que des plans d'action sont élaborés afin d'atteindre les objectifs du Cadre de Sendai.

Le PAR que vous adopterez cette semaine aidera et guidera les gouvernements nationaux et locaux dans leurs efforts visant à renforcer les liens entre le Programme de développement durable à l'horizon 2030, l'adaptation aux changements climatiques et la RRC, tandis que des stratégies de RRC nationales et locales cadrant avec les priorités du Cadre de Sendai seront élaborées ou peaufinées au cours des quatre prochaines années.

Compte tenu de l'urbanisation rapide de la région, qui apporte de nouveaux défis pour la gouvernance des risques et la gestion des risques de catastrophes, ce travail est important. Comme vous le savez, j'en suis sûr, l'Amérique latine et les Caraïbes représentent la région la plus urbanisée du monde; environ 80 % de la population vit dans ses 16 000 villes. Cette proportion passera à 90 % d'ici quelques décennies.

Un environnement urbain construit en tenant dûment compte de l'utilisation appropriée et de la planification des terres permet à une ville d'être mieux équipée pour faire face aux dangers et d'être moins susceptibles d'être victimes d'une catastrophe. Trop souvent, la migration entre les zones rurales et urbaines donne lieu à des colonies marginalisées, où les gens pauvres sont obligés de vivre dans des conditions précaires, par exemple sous des collines instables ou sur les rives de rivières sujettes aux inondations. C'est le cas dans les pays peu développés. C'est également le cas dans des pays développés, où des gens vivent également dans des collectivités marginalisées qui sont exposées à des dangers particuliers et à des inondations.

L'issue de ce grand rendez-vous international organisé par ONU Habitat a été l'adoption du nouveau programme urbain, qui souligne l'importance des risques de catastrophes et du Cadre de Sendai et l'engagement de renforcer la résilience des villes et des établissements humains, le développement d'infrastructures de qualité, l'aménagement de l'espace et la mise en œuvre de politiques et de plans intégrés en fonction de l'âge et du genre, ainsi que des approches fondées sur l'écologie et les écosystèmes.

Le renforcement de la campagne pour rendre résilientes les villes des Amériques garantira que le Cadre de Sendai et ce nouveau programme urbain se reflètent dans les efforts locaux visant à réduire les risques de catastrophes, en tirant avantage du fait que plus de 50 % des 3 500 villes qui se sont engagées dans cette campagne se trouvent ici, dans les Amériques. Les villes bien gérées et équipées pour faire face aux dangers offrent plusieurs possibilités et l'accès aux services de base, notamment la santé et l'éducation.

Avant de terminer, j'aimerais ajouter quelques commentaires et souligner quelques points. Je veux premièrement parler des jeunes. Les jeunes sont les poumons de toute communauté urbaine, et le Cadre de Sendai reconnaît la nécessité de les intégrer pleinement aux travaux de gestion des risques de catastrophes.

Je suis vraiment heureux que les organisateurs de cette réunion aient choisi de reconnaître l'importance des jeunes au moyen du Défi vidéo jeunesse et du blogue sur la résilience pour les jeunes. Ils feront également partie intégrante des considérations de la plateforme mondiale de Cancún.

Au nom du Secrétaire général de l'ONU et de l'UNISDR, j'aimerais terminer une fois de plus en exprimant ma profonde gratitude au gouvernement du Canada pour l'organisation de cet important événement et à nos partenaires, Affaires mondiales Canada, la United States Agency for International Development, l'Office for Foreign Disaster Assistance, Protection Civile et Opérations d'Aide Humanitaire Européennes et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture.

La dernière Plateforme régionale a joué un rôle essentiel dans l'élaboration du Cadre de Sendai, et je suis sûr que les principaux résultats de cette plateforme, notamment le PAR, nous permettront de nous rapprocher d'un avenir de résilience aux catastrophes, où l'accent sera mis sur la gestion des risques existants et la prévention de la création de nouveaux risques.

Ces résultats viendront réitérer le leadership de la région en matière de gestion des risques de catastrophes et ils constitueront une contribution importante, réellement fondamentale, à la Plateforme mondiale pour la RRC qui sera organisée par le gouvernement du Mexique au mois de mai de cette année.

Merci beaucoup. Je serai ravi de participer au plus grand nombre de conversations possible. J'apprécie le fait que vous avez parcouru, pour certains d'entre vous, de grandes distances, et ce, malgré votre horaire chargé. Je suis content que vous considériez les risques de catastrophes comme une priorité dans votre travail. Je pense que c'est un bon investissement.

Je vous remercie beaucoup.



Mot d'ouverture de M. Martin Coiteux Ministre de la Sécurité publique du Québec et ministre responsable de la région de Montréal

J'aimerais saluer l'honorable Ralph Goodale, ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile du Canada, M. Robert Glasser, représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour la Réduction des risques de catastrophes, Mme Anie Samson, vice-présidente du comité exécutif de la Ville de Montréal et présidente de la Commission de la sécurité publique, le Chef régional de l'Assemblée des premières nations, Craig Makinaw, messieurs, mesdames les ministres et représentants des divers pays des Amériques, mesdames et messieurs, distingués invités, bonjour à vous tous.

C'est avec un très grand plaisir que je vous souhaite la bienvenue chez nous en sol québécois, dans notre belle métropole, Montréal, qui célèbre cette année son 375^e anniversaire. Le Québec est fier d'accueillir les représentants de plus de 50 pays à la Cinquième Plateforme régionale sur la Réduction des risques de catastrophes des Amériques. D'ailleurs, Montréal, où vous vous trouvez, est la première ville canadienne à faire partie du réseau des 100 villes résilientes de la Fondation Rockefeller. Il s'agit là sans conteste d'une marque de reconnaissance pour ses efforts consentis pour réduire les risques associés aux catastrophes.

La plateforme qui s'ouvre aujourd'hui nous permettra ainsi de discuter et d'échanger entre nous afin de mieux prévenir les catastrophes et de réduire les risques qui y sont associés. Provenant de différents pays, et forts de nos expériences, nous échangerons ici à Montréal sur toutes sortes d'enjeux. Cela nous permettra d'apprendre de nos pratiques pour prévenir plus efficacement les catastrophes et leurs répercussions.

Le Québec d'ailleurs a souvent été touché par des catastrophes d'importance. Trois catastrophes qui ont causé d'importants dégâts et, malheureusement, des pertes de vie humaine me viennent à l'esprit. Je pense au déluge du Saguenay, qui a provoqué la mort de 10 personnes et des dommages estimés à des centaines de millions de dollars. Il y a aussi la tempête de verglas de 1998, qui a privé de courant un grand nombre de résidents du Québec, lesquels se sont retrouvés sans chauffage pendant les longs mois d'hiver.

Mentionnons également la tragédie ferroviaire de Lac-Mégantic, qui a causé le décès de 47 personnes et qui a endeuillé le pays tout entier. Comme bien d'autres régions au sein des Amériques, comme ailleurs dans le monde, le Québec n'est donc pas épargné par les catastrophes, tout particulièrement celles d'origine climatique.

Quand une catastrophe se produit, qu'elle soit liée aux changements climatiques ou non, les municipalités sont les premiers répondants à intervenir. C'est pourquoi nous croyons que toutes les municipalités doivent être adéquatement préparées à gérer ces événements.

Le gouvernement du Québec travaille donc en étroite collaboration avec toutes les municipalités de la province afin de les aider à anticiper les risques de catastrophes et à renforcer leur résilience face aux changements climatiques.

Par exemple, le gouvernement du Québec a annoncé il y a quelques semaines une aide financière de plus de 127 millions de dollars au consortium de recherche Ouranos.

Grâce à de meilleures connaissances sur les risques climatiques, les gouvernements et les municipalités pourront mieux se préparer et prévenir les risques de demain. Le gouvernement du Québec accorde donc beaucoup d'importance à la prévention et à la RRC. À cette fin, nous avons déjà réalisé des actions importantes liées à la vision internationale à l'égard de la RRC.

Cette vision se transpose d'ailleurs dans la politique québécoise de sécurité civile 2014-2024. Cette politique s'inspire directement des priorités et des principes directeurs établis dans le cadre d'action de Hyogo 2005-2015. Elle correspond aussi parfaitement à plusieurs objectifs, principes et actions prioritaires établis dans le Cadre d'action de Sendai 2015-2030.

En résumé, deux fondements guident la politique québécoise de sécurité civile 2014-2024 : la sécurité civile constitue une responsabilité partagée entre les citoyens, les municipalités et le gouvernement, et elle doit être abordée selon une approche globale et intégrée. Qui plus est, l'une des cinq orientations de cette politique se rapporte précisément à l'amélioration de la connaissance des risques.

Comme je l'ai mentionné plus tôt, il s'agit d'un point clé sur lequel la plupart des mesures de sécurité civile doivent se fonder. C'est en améliorant notre connaissance de ces risques que nous parviendrons à mieux prévenir les catastrophes, à en réduire le nombre et à garantir un délai d'intervention raisonnable.

Le Québec contribue ainsi activement à l'atteinte des objectifs du Cadre de Sendai, et je peux vous assurer que nous continuerons de participer à cet effort collectif visant la RRC. J'espère donc que les échanges sur les différentes façons de faire en vue d'atteindre ces objectifs seront fructueux et enrichissants.

Je vous souhaite à tous un bon événement et un agréable séjour à Montréal.



Mot d'ouverture de Mme Anie Samson Vice-présidente du comité exécutif de la Ville de Montréal et responsable de la sécurité publique et des services aux citoyens

Mesdames, Messieurs, bonjour à tous.

Je vous souhaite la bienvenue à la Cinquième Plateforme régionale sur la Réduction des risques de catastrophes des Amériques. La Ville de Montréal est honorée de recevoir des spécialistes de tout le continent, rassemblés en si grand nombre. Nous espérons que cette rencontre fera avancer à grands pas la connaissance sur les risques majeurs auxquels nos villes, nos pays et notre planète sont exposés.

Permettez-moi d'abord de dire quelques mots sur la ville de Montréal. Montréal est une ville internationale, une ville des Nations Unies et un chef de file en matière de résilience urbaine. C'est ici que l'ONU a choisi d'établir les sièges de l'Institut de statistique de l'ONU pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), du Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique, et de l'Organisation de l'aviation civile internationale. L'an dernier, Montréal a participé activement à la Conférence de Paris de 2015 sur le climat, ainsi qu'à la Conférence des Nations Unies sur le logement et le développement urbain durable à Quito.

Depuis 2014, Montréal est la première ville canadienne à faire partie du réseau mondial des 100 villes résilientes, qui constitue une initiative de la Fondation Rockefeller. La sélection de notre métropole par ce groupe d'élite témoigne d'un engagement concret de la part de l'administration municipale. En effet, les 100 villes membres de ce réseau ont entrepris un processus visant à mieux comprendre les risques de catastrophes et à mieux protéger leur population. Et depuis notre adhésion, nous n'avons cessé de poursuivre notre réflexion à propos des défis à relever. Nous souhaitons ainsi servir nos citoyens le mieux possible, sans jamais oublier les plus vulnérables d'entre eux.

Pour ce faire, nous partageons nos bonnes pratiques avec d'autres villes du monde et nous apprenons les leurs, de la même manière que vous mettez en commun vos expériences en élaborant ensemble un PAR pour le Cadre de Sendai. Vous tous qui êtes réunis ici connaissez mieux que quiconque le caractère crucial de ce cadre d'action. Les stratégies que vous définirez atténueront l'incidence des catastrophes naturelles à venir. Elles permettront sans doute d'éviter des pertes économiques considérables et, surtout, de sauver de nombreuses vies. Cette démarche est d'autant plus importante dans le contexte actuel, car on sait que les catastrophes risquent d'être plus fréquentes et plus intenses au cours des prochaines décennies.

Leurs répercussions deviendront elles aussi plus complexes, et ce, pour plusieurs raisons, notamment notre dépendance aux technologies d'information et de communications dans tous les aspects de nos vies et de nos organisations.

Divers facteurs socioéconomiques doivent également être considérés, entre autres le vieillissement de la population, la pauvreté, les tensions raciales et le chômage chez les immigrants. Les changements climatiques, qui augmentent la récurrence et la violence des catastrophes naturelles, demeurent au centre des préoccupations.

À titre d'exemple, Montréal a vécu un événement météorologique marquant au mois de janvier 1998 – l'une des plus grandes catastrophes naturelles de l'histoire canadienne. Lorsque cette tempête de verglas s'est abattue sur l'est du Canada et la Nouvelle-Angleterre pendant cinq jours consécutifs, elle a laissé une épaisse couche de glace sur les routes, les maisons, les arbres et les lignes électriques. C'est après cet incident que la Ville de Montréal a fondé le Centre de sécurité civile et, depuis, elle n'a cessé d'investir dans la mise à niveau de ses infrastructures. Les actions du Centre sont guidées par des plans particuliers d'intervention, lesquels répondent aux principaux risques sur notre territoire, qu'il s'agisse de pandémie d'influenza, de chaleur extrême, d'inondation, de pénurie d'eau majeure ou de tempête exceptionnelle.

Lorsqu'une grosse tempête hivernale a des répercussions négatives sur la mobilité et la sécurité des Montréalais, par exemple, nous procédons de manière systématique. La Ville de Montréal a mis en place une unité de coordination de déneigement, un plan particulier d'intervention pour les tempêtes exceptionnelles et des outils technologiques pour prévenir les citoyens des activités de déneigement. Nous avons également élaboré des plans « tous risques » pour intervenir lors des événements imprévisibles. Parallèlement à notre acquisition de connaissances poussées sur la réduction des risques, nous savons qu'il est fondamental de sensibiliser les individus aux dangers, ainsi qu'aux comportements à adopter quand ils y font face. Le Centre de sécurité civile de Montréal fait en sorte que nous intégrons maintenant ces notions aux divers projets de la ville. Cette approche transversale qui brise les silos nous permet d'aller au-delà de l'intervention d'urgence. Nous planifions en amont des catastrophes afin de diminuer leur incidence et de pallier les vulnérabilités.

Enfin, dans le but de mettre en place des mesures encore plus efficaces pour la prévention et l'atténuation des risques, Montréal a créé l'an dernier le Bureau de la résilience. Cette nouvelle entité veille à anticiper les perturbations et à en diminuer les effets, en plus de nous aider à mieux nous relever par la suite. À cet effet, le Bureau travaille actuellement à une stratégie de résilience urbaine, laquelle renforcera la capacité des personnes, des collectivités, des institutions, des entreprises et des systèmes montréalais à résister aux catastrophes de toute nature. Cette stratégie que nous déposerons en 2017 permettra également d'accroître la collaboration entre nos intervenants. En agissant de concert, ils seront en mesure de mieux anticiper les problèmes et de développer, à la suite de catastrophes, notre capacité d'apprentissage et d'innovation. C'est grâce à cette synergie entre ses différents services que la ville de Montréal trouvera des solutions durables pour son territoire.

Et c'est assurément en partageant vos expériences et vos meilleures pratiques que vous trouverez, lors de cette plateforme et de celles qui suivront, des solutions pour les Amériques.

Je vous souhaite un séjour à Montréal des plus agréables et fructueux.

Merci.



Vidéo : Mot d'ouverture de l'honorable Justin Trudeau Premier ministre du Canada

Bonjour et bienvenue au Canada. Nous sommes enchantés de tenir la Cinquième Plateforme régionale sur la Réduction des risques de catastrophes au nom des Nations Unies et d'accueillir toutes les parties présentes s'étant déplacées de partout dans les Amériques.

Réduire les risques de catastrophes est crucial pour nous tous. Nous nous rassemblons pour partager nos meilleures pratiques et nos solutions les plus innovatrices pour informer les politiques et les programmes que nous développons.

J'espère que ces trois jours seront productifs et que vous profiterez des célébrations du 150e anniversaire du Canada et du 375e anniversaire de Montréal.

Merci.

Cinquième Plateforme régionale sur la
Réduction des risques de catastrophes
des Amériques

Fifth Regional Platform for
Disaster Risk Reduction
in the Americas

Quinta Plataforma Regional para la
Reducción del Riesgo de Desastres
en las Américas



Que fait votre secteur envers la compréhension
de la réduction des risques de catastrophes.
Défis. Solutions. Exemples.

Rôle	Conférencier	Organisation
Moderateur	Dr. Fernando Muñoz Carmona	Ressources naturelles Canada
Secteur gouvernemental	Dr. Daniel Lebel	Natural Resources Canada
Secteur ONG	Dr. Lauren Augustine	National Academies of Science
Secteur universitaire	M. Luis Carlos Martínez Medina	REDULAC
Secteur municipal	Mme Graciela Ortuzar Novoa	Municipalidad de Lampa, Chili
Secteur privé	Dr. Gary Nestler	IBM

How is your sector addressing the
understanding of disaster risk reduction?
Challenges. Solutions. Examples.

Role	Speaker	Organization
Moderator	Dr. Fernando Muñoz Carmona	Natural Resources Canada
Government Sector	Dr. Daniel Lebel	Natural Resources Canada
NGO Sector	Dr. Lauren Augustine	National Academies of Science
Academic Sector	M. Luis Carlos Martínez Medina	REDULAC
Community Sector	Mayor Graciela Ortuzar Novoa	Municipality of Lampa, Chile
Business Sector	Dr. Gary Nestler	IBM

Cómo está su sector abordando la comprensión
de la reducción de riesgos de desastres?
Desafíos. Soluciones. Ejemplos.

Papel	Participante	Organización
Moderador	Dr. Fernando Muñoz Carmona	Natural Resources Canada
Sector gubernamental	Dr. Daniel Lebel	Natural Resources Canada
Sector ONG	Dr. Lauren Augustine	Academias Nacionales
Sector académico	M. Luis Carlos Martínez Medina	REDULAC
Sector municipal	Alcaldesa Graciela Ortuzar Novoa	Municipalidad de Lampa, Chile
Sector privado	Dr. Gary Nestler	IBM

#URSendaIAmericas

#URSendaIAmericas

#URSendaIAmericas

Séance plénière 1

Comprendre les risques dans les Amériques

Groupe de discussion

Animateur : M. Fernando Muñoz Carmona, Colombie

Conférenciers :

Mme Lauren Alexander Augustine, National Academies of Science

Gary Nestler, Ph. D., IBM

Mme Graciela Ortuzar Novoa, mairesse, Lampa, Chili

M. Daniel Lebel, Ressources naturelles Canada

M. Luis Carlos Martínez Medina, University Network for Latin America and the Caribbean for reducing disaster risk

Objectif

Discuter des rôles respectifs et partagés du gouvernement, du milieu universitaire et du secteur privé pour assurer la compréhension des risques dans les Amériques. Pour ce faire, il faut diffuser les connaissances et l'expertise associées dans les communautés afin de faire avancer la collaboration et l'intégration régionales de

façon à partager les méthodes d'évaluation des risques, y compris l'accès à des données ouvertes et à des outils d'évaluation des risques.

Résultats mesurables

1. Utiliser l'appli de la PR17 avant la réunion, colliger une liste des pratiques exemplaires, de méthodes et des outils existants qu'il faut mieux comprendre, ainsi qu'évaluer et estimer l'exposition, la vulnérabilité et les dangers dans les Amériques.
2. D'ici mars 2018, ajouter à cette liste les renseignements recueillis au cours de la séance et les sources de données ouvertes à être déterminées.

Résumé de la séance

La séance « Comprendre les risques dans les Amériques » a été animée par Fernando Muñoz Carmona, sismologue et communicateur des risques de la Colombie. L'auditoire de quelque 1 000 délégués semblait réceptif aux principaux messages des conférenciers à l'égard de leurs rôles respectifs et collaboratifs ayant trait à la compréhension et à la diffusion des connaissances et de l'expertise sur les risques. Voici une brève description des principaux points de discussion abordés lors du débat-spectacle. La réaction aux échanges du groupe de discussion montre que la perspective à l'égard de la RRC change de manière positive.

Daniel Lebel, directeur général de la Commission géologique du Canada (CGC) de Ressources naturelles Canada (RNCan), a discuté de la manière dont une institution géoscientifique traditionnelle productrice de savoir, comme la CGC, est passée de la description, de la représentation des connaissances, des connaissances appliquées (dangers), de la connaissance des communications et des échanges (risques) à la transmission du savoir. Traditionnellement, les études géologiques ont produit un savoir géoscientifique indépendant des autres aspects du savoir (social, humain, etc.). Historiquement, la distribution des produits scientifiques aux utilisateurs s'est faite sans réel suivi auprès de ces intervenants. La réalité autrefois acceptée (encore acceptée dans de nombreux endroits) veut que ce soient les autres qui se chargent de mettre en œuvre les connaissances liées à la RRC. Cette réalité est en train de changer.

Sans oublier leur rôle principal en tant que producteurs de savoir scientifique pertinent et rigoureux, la CGC et RNCan sont maintenant engagées dans des activités d'articulation : établissement de partenariats avec différents secteurs de la société et différents ordres de gouvernement afin de produire, de communiquer et de mettre en œuvre des connaissances géoscientifiques. Les connaissances produites de cette façon sont maintenant disponibles en ce qui concerne les tremblements de terre, les glissements de terrain, les volcans, etc.

La deuxième conférencière, Lauren Alexander Augustine, directrice générale de la National Academies of Science des États-Unis, a mis au défi les participants en leur présentant une méta-analyse de ce qui représente la compréhension de la RRC. Elle a abordé les différents niveaux de compréhension et le besoin de les harmoniser pour prendre des mesures de RRC efficaces. Elle rend compte des dissonances et des incidences d'une interprétation et d'une application directes, croisées ou à l'échelle locale, par exemple, des mandats, des lignes directrices et des protocoles fédéraux et internationaux. Mme Alexander Augustine a mentionné que son organisme traitait la situation en se concentrant sur quatre principes, lesquels sont appliqués à l'échelle de la collectivité : 1) comprendre et communiquer les risques; 2) mesurer la résilience et obtenir des données et des indicateurs; 3) établir différentes coalitions d'intervenants; 4) échanger l'information. Elle a également souligné le rôle important des organisations non gouvernementales et la façon dont leur hétérogénéité et leur capacité à joindre différents publics et à obtenir différentes ressources pourraient avoir un effet sur l'évocation et l'articulation de différentes perspectives. Enfin, elle a déclaré que la prise des mesures nécessaires à une RRC efficace nécessitera « l'établissement de priorités, l'identification de décideurs clés et le déploiement d'efforts visant la création d'éléments à court et à long terme axés sur la résilience collective et la RRC ».

Luis Carlos Martinez Medina, directeur général de l'University Network for Latin America and the Caribbean for Reducing Disaster Risk, dirige un groupe qui représente les réseaux d'établissements d'études supérieures, des organismes de coopération internationaux et des membres de la communauté universitaire de l'Amérique latine et des Caraïbes. Il a abordé les grands défis que doit relever le milieu universitaire lorsqu'il traite de la RRC. L'un de ces défis est la création et le maintien de la demande interne et externe liée à la participation du secteur universitaire dans ce domaine. Dans de nombreux cas, la participation du milieu universitaire dépend fortement de l'engagement politique des différentes entités, comme un président d'université ou une commission des études. M. Martinez Medina a souligné l'importance de créer des conditions favorisant la demande interne et externe afin de faciliter la production, la communication et la mise en œuvre des connaissances sur la RRC par les établissements universitaires. Il a informé le public des initiatives qu'exécute l'University Network for Latin America and the Caribbean for Reducing Disaster Risk, comme l'attribution de subventions de recherche à des établissements universitaires en Amérique latine et sa participation politique active à divers scénarios, conformément aux exigences de la Plateforme sur la Réduction des risques de catastrophes du Cadre d'action de Sendai.

Les commentaires de la mairesse Ortuzar de la ville de Lampa, au Chili, ont confirmé de nombreuses observations. Bon nombre de ses commentaires résonnent fortement avec les présentations des conférenciers. Accentuant ses propos, elle a indiqué que les mesures, les directives et les mandats proposés à l'échelle nationale et internationale, malgré les bonnes intentions, ne sont que rarement exprimés de manière à ce qu'ils puissent être adaptés à un contexte politique et administratif à l'échelle d'une collectivité.

La mairesse Ortuzar soutenait les propos de Mme Alexander relativement aux problèmes d'échelle et d'harmonisation. Elle a insisté sur le fait que les institutions gouvernementales et universitaires doivent communiquer avec les ordres de gouvernement locaux, asseoir leur présence et accroître leur participation. Elle a également mis l'accent sur la nécessité d'établir un contexte réglementaire et politique clair pour procéder à toute articulation, comme la coopération, la création conjointe et la coordination, et ce, afin de renforcer la légitimité de l'articulation. La mairesse Ortuzar était d'avis que toute personne participant à la RRC doit comprendre et exercer ses droits et responsabilités.

Enfin, Gary Nestler, gestionnaire principal de la haute direction chez IBM, a souligné certains des plus importants défis associés à la compréhension de la RRC. Il a insisté sur l'harmonisation de la mise en œuvre de programmes permettant de comprendre la RRC à l'aide de la haute technologie, dont les technologies qui favorisent la compréhension de la quantité énorme de données structurées et non structurées utilisées en appui à la RRC. Ces défis comprennent : 1) la vitesse, soit le besoin de célérité; 2) la connaissance de la situation, soit le besoin de connaître le « cadre complet » lors de la prise de décisions essentielles et pour faciliter le processus, l'articulation et le partage; 3) la gestion des conséquences, soit l'obligation de prendre des décisions bien fondées et de gérer les conséquences d'un incident ou de réduire les risques; 4) le processus décisionnel, soit les différents niveaux de responsabilisation des intervenants lors de la prise de décisions définitives. M. Nestler a mentionné que « la coopération, la création conjointe et la coordination » sont des éléments essentiels à la prise d'une bonne décision, en temps opportun, en utilisant les bonnes ressources.

À l'occasion de conversations informelles avant la discussion de groupe, l'animateur a encouragé les conférenciers à échanger leurs idées et à s'assurer que la discussion du débat spectacle tient compte des rôles interdépendants liés à la RRC qu'ils gèrent efficacement en tant que groupe. La réalité actuelle de la RRC comporte des caractéristiques intrinsèques des dangers et des facteurs contextuels qui doivent être compris, communiqués et gérés avec rigueur et responsabilité dans un environnement ouvert et favorisant la participation. Outre les échanges fructueux sur les perspectives, la discussion a permis la création de conditions propices à une possible collaboration future entre les conférenciers et l'assistance.

Cinquième Plateforme régionale sur la
Réduction des risques de catastrophes
des Amériques

Fifth Regional Platform for
Disaster Risk Reduction
in the Americas

Quinta Plataforma Regional para la
Reducción del Riesgo de Desastres
en las Américas



Réduction des risques de catastrophes, changement
climatique et développement durable

M. David Grimes
M. Rodney Martínez
M. Roy Barboza Sequeira
M. Ronald Jackson
Mme Matilde Mordt

#ResilienceForAll #SendaiAmériques

Disaster Risk Reduction, Climate Change and
Sustainable Development

Mr. David Grimes
Mr. Rodney Martínez
Mr. Roy Barboza Sequeira
Mr. Ronald Jackson
Ms. Matilde Mordt

#ResilienceForAll #SendaiAmericas

Reducción del riesgo de desastres, cambio
climático y desarrollo sostenible

Sr. David Grimes
Sr. Rodney Martínez
Sr. Roy Barboza Sequeira
Sr. Ronald Jackson
Sra. Matilde Mordt

#LaResilienciaEsDeTodos #SendaiAméricas

Séance plénière 2

Réduction des risques de catastrophes, changements climatiques et développement durable

Groupe de discussion

Animateur : M. David Grimes, Environnement et Changement climatique Canada

Conférenciers:

M. Ronald Jackson, Caribbean Disaster and Emergency Management Agency

Mme Matilde Mordt, Programme des Nations Unies pour le développement

M. Roy Barboza, CEPREDENAC M. Rodney Guillermo Martínez Güingla, faculté des sciences marines à l'Instituto Oceanográfico de la Armada, Équateur

Objectif

Déterminer les possibilités d'accroître l'intégration entre les domaines de l'adaptation aux changements climatiques et du développement durable relativement à la RRC dans les Amériques.

Résultat mesurable

Produire une liste de pratiques exemplaires ou d'outils qui servent ou pourraient servir à mieux intégrer et rationaliser la RRC et le développement durable par rapport à la variabilité et aux changements climatiques.

Résumé de la séance

Cette séance portait sur les défis et les possibilités associés à l'intégration des disciplines de la RRC, de l'adaptation aux changements climatiques et du développement durable. Un élément particulièrement important concernant cet enjeu est la décision historique découlant du Programme de développement durable à l'horizon 2030 de placer la dimension environnementale sur un pied d'égalité avec les dimensions sociale et économique, ce qui est la preuve manifeste de leur grande interconnectivité.

Les risques relatifs au climat et aux conditions météorologiques sont liés à un processus décisionnel bien fondé en matière de développement durable, de RRC et de climat.

La gestion des risques est au centre du Programme de développement durable à l'horizon 2030, de l'Accord de Paris, du Cadre de Sendai et même du Sommet humanitaire et du forum sur le financement pour le développement, des programmes mondiaux qui se renforcent mutuellement.

Le passage d'une approche traditionnelle de gestion des catastrophes axée sur l'intervention à une approche qui prend en considération les constructions sociales sous-jacentes du risque – les facteurs de risque et les modèles de développement non durable – constitue une étape nécessaire à l'introduction de changements réels aux problèmes de pauvreté, d'exclusion et de marginalisation.

Une approche exhaustive et ordonnée est nécessaire à l'obtention de résultats significatifs. Tous les ordres de gouvernement doivent travailler ensemble d'une manière plus intégrée. Les connaissances, l'éducation et l'habilitation des populations à prendre de bonnes décisions relativement à leur sécurité et à leur niveau de préparation sont également des points présentant de grandes possibilités d'amélioration.

L'information sur le climat est essentielle à cet égard. Des progrès considérables ont été réalisés dans l'intégration de l'information sur le climat, particulièrement en ce qui a trait au phénomène El Niño, à la prise de décisions. Cependant, les efforts ont été principalement concentrés sur l'intervention dans les grands centres urbains plutôt que sur la prévention ou l'intervention dans les zones rurales, où la vulnérabilité aux dangers naturels est aussi importante. Étant donné les indicateurs d'une potentielle résurgence d'El Niño, dont les effets peuvent se faire sentir au-delà des Amériques comme l'a démontré la dernière occurrence du phénomène, il s'agit d'un enjeu que la communauté de la RRC devrait suivre attentivement.

Les changements climatiques représentent une menace considérable à la sécurité humaine, et l'importance des politiques sociales dans la gestion des risques ne peut être sous-estimée dans ce contexte. Il faut aussi des politiques sociales sensibles à la spécificité des sexes afin d'extraire les populations les plus vulnérables du cycle de pauvreté et de vulnérabilité et de leur permettre de surmonter les chocs liés aux changements climatiques. Il ne faut pas oublier que les initiatives de RRC peuvent avoir des conséquences négatives imprévues sur les collectivités si elles sont mises en œuvre sans distinction.

Dans les Caraïbes, les initiatives de réduction et de gestion des risques de catastrophes sont toutes deux prises en compte dans l'élaboration de la stratégie de réduction des risques dans les Caraïbes, la stratégie exhaustive de gestion des risques. Porter notre attention sur les objectifs de développement durable (ODD) nous permettra de bâtir notre résilience en tenant compte des facteurs de risque sous-jacents – la vulnérabilité et l'exposition – qui dépassent la portée d'une approche traditionnelle de gestion des risques.

Une gestion réactive sera toujours nécessaire pour traiter les risques résiduels, mais les plans de préparation et d'intervention devraient comprendre des mesures de récupération qui renforcent la résilience. Une gestion intégrée des risques est essentielle à une gestion cohérente des risques. Le défi est d'entretenir des liens et une communication entre ces communautés d'échange de pratiques.

Il faut intégrer les politiques et les programmes sociaux et de réduction de la pauvreté aux stratégies de gestion durable des ressources naturelles, de prévention des risques et d'adaptation aux changements climatiques.

La gestion des risques faisait autrefois partie intégrante de la culture des peuples autochtones. Ainsi, la gestion des dangers naturels faisait partie de leur vie, et ils étaient d'une certaine manière mieux préparés à affronter ces dangers.

La famille, l'école et le travail sont des composantes centrales de l'environnement social de chacun, et ils représentent aussi les principaux endroits et personnes qui sont en mesure de démontrer et de transmettre des valeurs d'empathie. Les actions guidées par des valeurs humaines contribuent efficacement à l'amélioration de la qualité de vie de tous et, en ce sens, au renforcement de la capacité de résilience également.

Bien que les valeurs culturelles fondamentales demeurent le pilier central de la résilience, la société a considérablement changé et, par conséquent, la capacité naturelle d'affronter les dangers naturels a disparu ou n'est plus adéquate.

Une approche moderne visant le renforcement de la résilience exige la fusion de la connaissance et de la sensibilisation de la population à l'égard des risques au savoir traditionnel. Il faut trouver un juste équilibre entre le savoir, le contrôle et la gouvernance, soit les outils essentiels dont nous disposons pour modifier efficacement les comportements. Les lois et leur application jouent un rôle important dans le contrôle des risques, mais elles doivent être jumelées à d'autres outils, comme des incitations fiscales, des assurances et des codes de bâtiment, qui peuvent être utilisés pour encourager des pratiques responsables permettant de réduire les risques et pour décourager les mauvaises pratiques qui pourraient les accroître.

La gestion de l'information est un aspect qui pourrait être grandement amélioré. Les changements climatiques sont en cours et demandent notre attention immédiate. Nous devons intégrer les connaissances locales des menaces et des vulnérabilités à l'aide d'outils appropriés, comme la gestion des terres. Les cloisons ne font que créer des barrières à la réalisation de notre objectif : renforcer la capacité de résilience.

L'indice de vulnérabilité aux chocs climatiques est un bon exemple de la manière dont nous pouvons faire tomber les barrières institutionnelles entre les aspects social et climatique et en dégager des résultats spectaculaires. L'indice, mis en œuvre en République dominicaine, mesure la vulnérabilité des ménages aux phénomènes météorologiques extrêmes. C'est un outil unique, car il regroupe la vulnérabilité et les changements climatiques. En amenant les institutions vers une compréhension commune des secteurs prioritaires, on peut élaborer des politiques de réduction de la pauvreté ainsi que des stratégies d'adaptation aux changements climatiques et de gestion des risques de catastrophes. En 2015, quand la tempête tropicale Erika a frappé la République dominicaine, l'indice a permis de venir en aide rapidement aux populations dont les besoins étaient les plus criants.

Un récent rapport d'inventaire en Amérique latine et dans les Caraïbes montre que de nombreux pays ont établi des plateformes communes pour leurs communautés de RRC et d'adaptation aux changements climatiques pour échanger des renseignements sur les dangers et les risques. Cuba a franchi une étape de plus, en étant le seul pays à avoir une plateforme intégrée, ce qui constitue une pratique exemplaire.

Un groupe de pays en Amérique centrale collaborent aussi avec l'UNISDR en vue d'harmoniser leurs approches de mise en œuvre du Cadre de Sendai. Ils démontrent ainsi que l'intégration est possible à grande échelle. Leurs efforts transparaissent dans un certain nombre de mesures clés, par exemple coopérer avec le secteur privé et les maires des municipalités participantes, faciliter les déplacements transfrontaliers du personnel et de l'équipement en situation d'urgence et tenir des exercices auxquels participent diverses administrations.

Le rapport d'inventaire mentionné ci-dessus indique également que la propension au travail en cloisons constitue le principal obstacle à une gestion des risques efficace, suivie de la bureaucratie organisationnelle et de l'absence de volonté politique. Ces points démontrent que la mentalité doit être changée afin de mettre au premier plan l'objectif de renforcer la résilience. Les structures qui favorisent la coopération sont importantes, mais seules, elles sont insuffisantes pour amener toutes les parties à collaborer – un changement de mentalité est crucial.

Messages clés

Il est possible que nous soyons actuellement moins en mesure de gérer les catastrophes que nous l'étions autrefois. Les conséquences sont liées aux enjeux comme les changements climatiques et les occurrences du phénomène El Niño, qui posent de grandes menaces à la civilisation.

Devenir résilients est une responsabilité qui incombe à tous, et pas seulement aux gouvernements et aux experts.

Même si l'intégration est possible, elle demande une pensée et une action concertées à tous les niveaux et dans tous les secteurs : individuel, industriel, municipal, étatique, national et international. L'un des principaux défis à relever est de déterminer comment un cadre d'action culturel et social approprié peut être établi pour orienter les mesures prises pour assurer la gestion intégrée des risques.

Tenir compte des facteurs de risque sous-jacents est essentiel à la réduction de la vulnérabilité. Des possibilités se dégagent des politiques (environnementales, économiques, sociales) dans leur ensemble pour créer des incitatifs liés aux activités de RRC, d'adaptation aux changements climatiques et de développement durable.

Nous avons différents outils à notre disposition, notamment l'éducation, les acquis de connaissance obtenus scientifiquement, les projets pilotes, les études ciblées et les traditions autochtones.

Cinquième Plateforme régionale sur la
Réduction des risques de catastrophes
des Amériques

Fifth Regional Platform for
Disaster Risk Reduction
in the Americas

Quinta Plataforma Regional para la
Reducción del Riesgo de Desastres
en las Américas

Atelier sur l'innovation pour la réduction des risques de
catastrophes – Solutions scientifiques et technologiques
Format Café du Monde

Dr. Mark Williamson

<http://cssexercisetools.info/html/drr/>

#ResilienceForAll

Innovation for Disaster Risk Reduction Workshop
Science & Technology Solutions – World Café format

Dr. Mark Williamson

<http://cssexercisetools.info/html/drr/>
#ResilienceForAll

Taller de innovación para la Reducción del Riesgo de Desastres
Formato World Café - Soluciones de ciencia y tecnología

Dr. Mark Williamson

<http://cssexercisetools.info/html/drr/>

#ResilienceForAll



Séance plénière 3

Atelier sur l'innovation en matière de réduction des risques de catastrophes – Solutions scientifiques et technologiques – Format Café du monde

Groupe de discussion

Animateur : Anthony Masys, Ph. D., Recherche et développement pour la défense Canada

Conférenciers :

Mark Williamson, Ph. D., Recherche et développement pour la défense Canada

Mme Barbara Carby, University of West Indies

Douglas Cardinal, visionnaire et maître mondial de l'architecture contemporaine

Objectif

Échanger des renseignements sur les lacunes en scientifiques et technologiques quant aux quatre priorités du Cadre de Sendai.

Résultats mesurables

1. Créer et distribuer, par la RRC, Tools and Best Practices APP, une liste d'outils scientifiques et technologiques destinés à réduire les lacunes et à renforcer les capacités régionales.
2. Mettre sur pied un réseau de collaborateurs en sciences et technologie (S et T) dans l'ensemble des régions et établir un groupe de travail permanent sur les S et T.

Résumé de la séance

Cette séance plénière portait principalement sur l'application de la pensée et de la visualisation conceptuelles à l'appui des solutions de RRC. La séance s'est déroulée en format Café du monde, une méthode axée sur les conversations faisant participer tout le groupe. Une conversation en format Café du monde est un processus créatif visant l'établissement d'un dialogue coopératif, l'échange de connaissances et la création de possibilités d'action au sein de groupes de toutes tailles. Le lieu de discussion est aménagé comme un café où chaque table est recouverte d'une nappe en papier et où des rafraîchissements sont servis. Les personnes se regroupent aux tables en groupe de quatre et participent à une série de conversations d'une durée de 20 à 45 minutes et portant sur un ou plusieurs sujets importants.

Le format Café du monde favorise :

- a. le regroupement de perspectives et d'ensembles de compétences diversifiées afin d'acquérir une compréhension globale de la RRC;
- b. l'établissement d'un environnement créatif et stimulant qui permet de sortir des sentiers battus et de trouver des solutions novatrices;
- c. la réduction de l'écart hiérarchique et la participation des nouveaux venus, ce qui permet l'émergence de réflexions perturbatrices;
- d. le dépassement des facteurs contraignants (p. ex. l'intolérance aux risques, le travail en silos, les flux de ressources);
- e. la formulation de solutions axées sur l'utilisateur par un processus de conception conjointe.

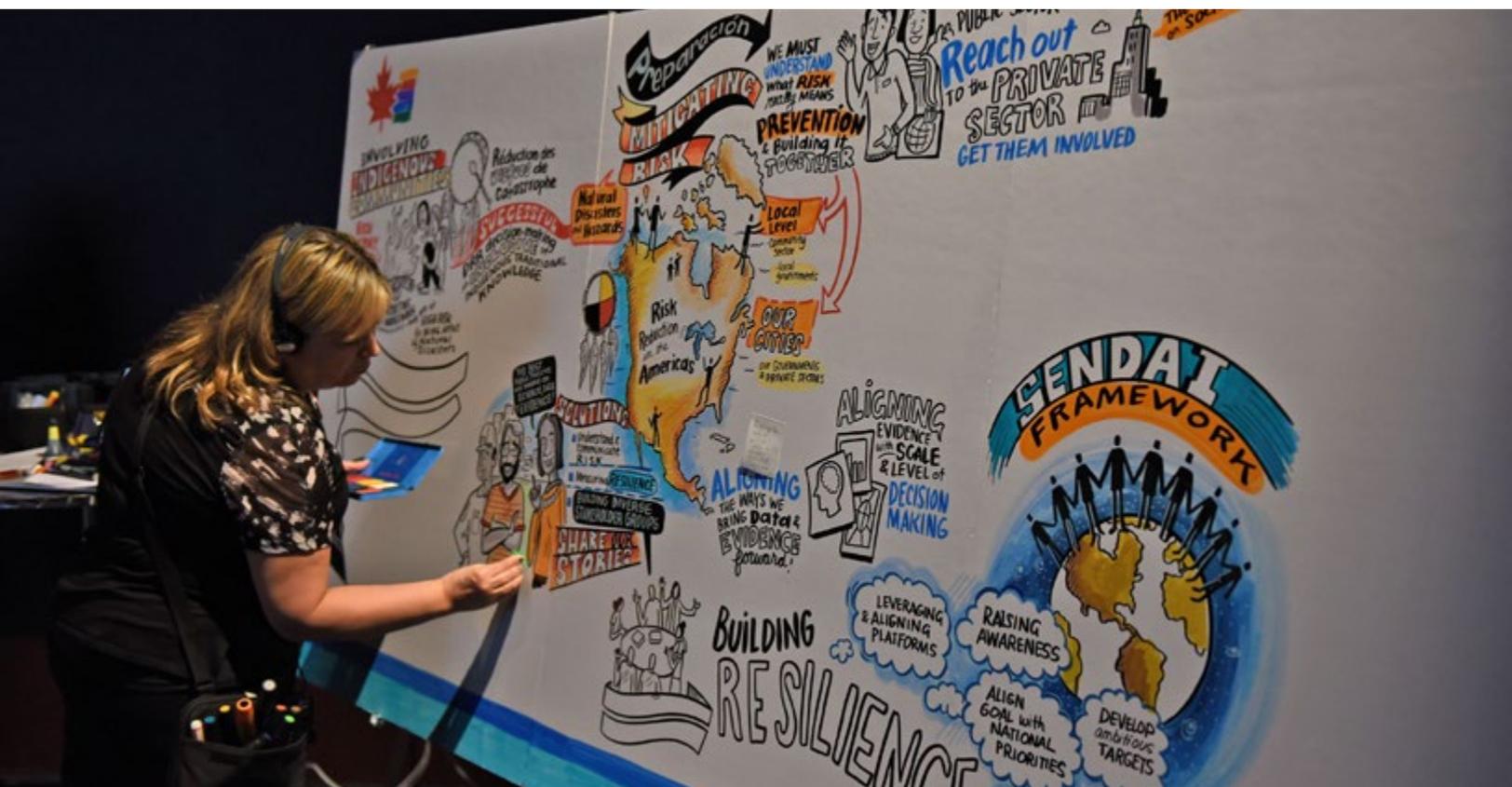
Comme plus de 1 000 participants étaient attendus à cette séance plénière, le format Café du monde a été modifié pour accommoder le grand nombre de participants, ce qui a permis la création d'espaces collaboratifs où des intervenants aux points de vue divers ont pu participer à des formules d'ateliers visant à comprendre des problèmes complexes ainsi qu'à élaborer des solutions et des approches nouvelles. Cet atelier portait sur les avancées : il était axé sur les solutions, et non pas sur les problèmes. En petits groupes, les équipes ont discuté activement des situations de catastrophe ayant donné lieu à des solutions. Ces discussions ont été mises en images (pensée visuelle) sur les tables (nappes en papier) et communiquées en prenant le travail en photo.

Les thèmes émergents retenus par la synthèse visuelle sont :

- la compréhension des cygnes noirs et des menaces persistantes à l'appui de la RRC;
- une approche intégrée à l'égard de la RRC : collaboration publique-privée;
- le rôle des S et T à l'appui :
 - de la durabilité;
 - de la RRC;
- le positionnement stratégique des S et T en matière de RRC au moyen de la prospective, de la modélisation et de la simulation, et de conversations;
- la valeur du savoir « autochtone » dans le cadre de la discussion axée sur une solution fondée sur les S et T;
- la nécessité de coopérer à l'échelle des collectivités et des régions dans le cadre de l'échange des outils et des pratiques exemplaires des S et T;
- la nécessité de mettre en place une politique de RRC fondée sur les éléments probants et les S et T à l'appui de la responsabilisation et de la transparence;
- la valeur d'une conception axée sur l'humain dans la saisie des faits « empathiques » saillants de la catastrophe;
- la valeur des outils et des résultats prospectifs partagés.

L'APP de S et T liée à la RRC a été élaborée par CSS pour documenter les outils et les pratiques exemplaires à l'appui de la RRC. L'outil (l'APP) a été lancé lors de la séance plénière.

L'intention est de peaufiner l'outil de RRC et de l'envoyer à l'UNISDR, qui assurera sa distribution.





Alertes publiques et avertissements précoces

Modératrice: Dr. Kate Moran
 Julia Chasco
 Pr Sergio Barrientos
 Shelly Bradshaw
 Horace Glaze
 Tim Trytten

#SendaiAmériques

Public Alerting and Early Warning Systems

Moderator: Dr. Kate Moran
 Julia Chasco
 Prof. Sergio Barrientos
 Shelly Bradshaw
 Horace Glaze
 Tim Trytten

#SendaiAmericas

Alertas al público y sistemas de alerta temprana

Moderador: Dr. Kate Moran
 Julia Chasco
 Prof. Sergio Barrientos
 Shelly Bradshaw
 Horace Glaze
 Tim Trytten

#SendaiAmericas

Séance plénière 4

Alertes au public et alerte précoce

Groupe de discussion

Animatrice : Kathryn Moran, Ph. D., Océans Canada

Conférenciers :

M. Sergio Barrientos, Service de sismologie de l'Université du Chili

Mme Shelly Bradshaw, Office of Disaster Preparedness and Management, Trinité-et-Tobago

Mme Julia Chasco, Service national de météorologie du ministère de la météorologie et de la société, Argentine

M. Guillermo Gonzalez, ministre-directeur du Système national de prévention, d'atténuation et d'aide en cas de catastrophe, Nicaragua

M. Tim Trytten, Agence de gestion des urgences de l'Alberta

Objectif

Discuter du domaine en croissance rapide de la diffusion d'alertes précoces et d'alertes au public sur les dangers.

Résultats mesurables

1. Définir la nécessité de mettre en place une source faisant autorité en matière d'alertes au public aux fins de sécurité publique.
2. Obtenir un consensus, par le groupe de discussion, sur la nécessité d'employer des normes et des protocoles communs pour la collecte de données et l'envoi d'alertes transfrontalières et régionales.

Résumé de la séance

Des participants enthousiastes se sont réunis en grand nombre à l'occasion de la dernière séance plénière de la Plateforme régionale afin de discuter des enjeux connexes que sont les alertes précoces et les alertes au public. La séance a pris la forme d'une foire aux questions structurée couvrant les principaux enjeux.

À titre d'animatrice, Mme Moran, Ph. D., a défini les notions d'alerte précoce et d'alerte au public, puis a invité chaque conférencier à se présenter brièvement :

Le professeur Sergio Barrientos, sismologue, est directeur de la faculté des géosciences à l'Université nationale du Chili.

Son institut est l'organe principal en matière de renseignements et d'alertes sur les tremblements de terre du Chili, et il s'intéresse particulièrement à l'élaboration de systèmes d'alerte précoce, notamment pour les dangers que posent les tremblements de terre et les tsunamis.

Mme Shelly Bradshaw, appuyée de son service national de météorologie et de son centre de recherche sismologique, s'efforce d'encourager les discussions sur les alertes précoces et les alertes au public, et d'officialiser les normes et les procédures.

Mme Julia Chasco est une sociologue travaillant pour le service météorologique d'Argentine. Elle cherche à comprendre les besoins des utilisateurs et la manière dont les utilisateurs finaux se servent de l'information afin d'améliorer les alertes météorologiques. Elle collabore avec l'Organisation météorologique mondiale en vue d'améliorer la définition des besoins régionaux en matière d'alertes.

M. Horace Glaze est responsable des activités de coordination de la gestion des urgences et des interventions avec des groupes comme les sociétés de télécommunications. Appuyé de son service national de météorologie et de l'agence des ressources en eau, il travaille sur des systèmes d'alerte au public. Il a fait part des défis que présente l'intégration des activités aux niveaux municipal et national et des difficultés liées à la diffusion des

alertes, et il a reconnu l'intérêt renouvelé des intervenants et du secteur privé à soutenir les efforts en matière d'alertes au public.

M. Tim Trytten a fait la démonstration d'une tonalité d'alerte commune pour le Canada. Selon lui, son rôle est de faire appel au public pour mieux comprendre les enjeux de sécurité, d'alerte et de gestion des urgences. Il a mis en évidence les liens formidables entre le gouvernement, les spécialistes en gestion des urgences et la population, et préconise la méthode « Arrêter! Écouter! Répondre à la tonalité! » comme première étape d'un processus d'alerte efficace. Selon lui, il est essentiel de sensibiliser les gens pour les amener à avoir confiance dans les directives d'alerte et à les suivre. Pour favoriser cette approche, les alertes doivent prendre la forme de messages clairs et concis. Il a noté que deux types d'alertes sont actuellement utilisées en Alberta : une alerte immédiate pour les dangers imminents (p. ex. les tremblements de terre, les feux de forêt) et les alertes AMBER pour les enfants disparus. Il a insisté sur la nécessité d'utiliser tous les canaux de communication, et non pas seulement les systèmes de messages textes, par exemple Internet, les médias sociaux, la radio, la télévision et les panneaux publicitaires. La RRC fonctionne lorsque la population reçoit les alertes et que celles-ci sont fondées sur des renseignements crédibles et valables.

La séance s'est poursuivie avec une foire aux questions, à laquelle les conférenciers ont participé en fonction de leur expertise et de leurs intérêts.

Q. Les avancées technologiques ont permis l'élaboration de nombreuses solutions qui peuvent être utilisées par les autorités publiques pour avertir le public des situations présentant un danger de mort et pour fournir des directives quant à la manière d'intervenir. Ces avancées ont aussi donné lieu à une plateforme publique où tous peuvent s'exprimer. Par conséquent, on sait que les amateurs et les enthousiastes diffusent leurs propres messages d'avertissements et d'alertes sur les médias sociaux. Qui doit-on désigner comme source fiable en ce qui a trait à l'information figurant dans les alertes et, dans quelle mesure la désignation d'une telle source doit-elle être réglementée? Dans vos services, qui sont les décideurs chargés de déterminer à quel moment une alerte doit être diffusée?

M. Trytten a souligné que la confiance prend du temps à bâtir. Les gouvernements peuvent être très lents, alors que l'information sur les médias sociaux se diffuse rapidement. Les gouvernements doivent apprendre à agir rapidement, sinon les gens se tourneront vers d'autres sources. Les alertes doivent être communiquées rapidement, mais les communications gouvernementales traditionnelles peuvent être lentes. L'Alberta est un exemple de l'utilisation d'un modèle décentralisé : 400 collectivités sont en mesure de communiquer des alertes diffusées instantanément. En laissant les collectivités diffuser les alertes, on s'assure que celles-ci sont communiquées rapidement.

Mme Bradshaw a indiqué que les alertes rapides et les alertes publiques font de plus en plus l'objet de discussions à Trinité-et-Tobago. La distribution de données ouvertes par le service météorologique a provoqué l'émergence des « météorologues de salon », des amateurs qui suscitent chez la population des préoccupations inutiles sur les médias sociaux, alors que les sources crédibles sont plus lentes à communiquer de l'information au public. Grâce au dialogue, il est de plus en plus reconnu que les entités nationales devraient être la première source des alertes. Les gouvernements doivent faire comprendre au public que les entités nationales devraient être les sources fiables auxquelles se référer. L'intégration des systèmes individuels aux systèmes locaux et aux systèmes nationaux utilisant les messages textes progresse lentement, avec les contraintes inhérentes à la technologie. Lentement, mais sûrement, on adopte des normes communes et une approche intégrée pour les systèmes d'alerte au public, lesquels regroupent tous les éléments mentionnés.

Le professeur Barrientos a mis en évidence le fait que le Chili fait contraste, car le processus d'alerte y est fortement centralisé. Les entités techniques sont peu nombreuses et chacune est responsable d'un seul type de danger : conditions météorologiques, volcans, tsunamis, incendies, tremblements de terre. Ces entités soutiennent l'agence nationale de gestion des urgences, l'ONEMI. En outre, elles fournissent à l'ONEMI les renseignements dont elle a besoin, et celle-ci les diffuse ensuite. Au Chili, comme 98 % des décès sont causés par les tremblements de terre et les tsunamis, une attention particulière est portée à ces dangers, surtout depuis le tremblement de terre de février 2010, qui avait causé la mort de 500 personnes et beaucoup de dommages. L'élaboration et l'amélioration de systèmes d'alerte précoce pour prévenir des dangers et sensibiliser la population ont grandement progressé. Il ne suffit pas de simplement avertir les gens; il faut aussi les former à réagir et à intervenir. Les organismes responsables sont très respectés, alors la question d'autorité n'est pas un problème.

Q. Parmi les situations qui menacent le public et qui font l'objet d'alertes, nombreuses sont celles qui concernent plus d'une administration, par exemple un ouragan se dirigeant vers les Caraïbes. Dans quelle mesure la coopération transfrontalière est-elle souhaitée ou nécessaire pour ce qui est de la diffusion d'alertes, en particulier pour des phénomènes de grande ampleur ou se déplaçant rapidement? Quels sont les défis techniques et comment pensez-vous qu'ils évolueront au cours des prochaines années?

M. Trytten explique que les événements ne respectent pas les frontières politiques. Premièrement, il faut cerner les personnes travaillant à la gestion des urgences sur lesquelles il est possible de compter au-delà de la frontière; un contact personnel est essentiel. Vient ensuite le processus. Par exemple, l'Alberta collabore avec la Colombie-Britannique et la Saskatchewan, et elle a signé des ententes officielles pour échanger les pratiques et les ressources, parce qu'au bout du compte, cela nous concerne tous. Viennent ensuite la technologie, les pratiques normalisées, l'échange des numéros de téléphone avant la catastrophe et le partage de la technologie.

Certaines collectivités sont situées sur la frontière et doivent conclure des ententes de travail ou mettre en place un processus d'échange de l'information simple. Cela permet d'assurer une coopération et de coordonner l'intervention. Les défis techniques sont plus simples que ceux qui s'appliquent aux processus et aux personnes. Si les enjeux relatifs aux processus et aux personnes sont réglés, la technologie suivra.

M. Glaze a mentionné que les personnes sont l'élément le plus important. L'intégration transfrontalière est non seulement souhaitée, elle est absolument nécessaire. Certains petits pays sont comme des villes du Canada ou du Chili. De plus, au niveau local, l'amont d'une rivière peut se trouver dans une municipalité et son aval, dans une autre. Lors des crues éclair, les collectivités doivent collaborer – aider son prochain. Des accords officiels peuvent aider à officialiser des « engagements d'honneur ». Les enjeux transfrontaliers ont aussi une fonction d'avertissement, par exemple, les instruments en amont mesurent les données de débit qui doivent être transmises en aval – lorsque nous obtenons des données, nous devons penser à les transmettre. Tout cela nécessite une mobilisation avant les catastrophes.

Q. Tous les phénomènes ne causent pas la destruction massive d'un ouragan. En fait, de nombreuses catastrophes importantes touchent plutôt un district, un État ou une province. Quels sont les défis liés aux alertes au public dans le cas de phénomènes qui se limitent à un endroit en particulier?

Mme Chasco a affirmé que nous avons des lacunes en matière de technologie pour les événements météorologiques locaux – nous devons investir pour pouvoir détecter les événements locaux. Nous avons besoin de données après coup pour déterminer les cas sévères, afin de comprendre et d'améliorer les alertes précoces. Nous devons aussi générer la capacité locale.

Souvent, les systèmes d'alerte précoce sont mis en place au niveau national, sans considérer le besoin du gouvernement local de comprendre l'information, et pourtant, c'est le gouvernement local qui est directement touché.

Nous devons nous préparer pour qu'ils reçoivent l'information afin de se préparer ou d'intervenir. Souvent, nous recevons la technologie pour permettre la détection, mais les gouvernements locaux n'ont pas les infrastructures pour l'appuyer. Nous devons transmettre les données. Elles ne sont pas utiles en cloisonnement, elles doivent être transmises et intégrées pour offrir une vue d'ensemble. L'amélioration des systèmes de diffusion est un réel défi pour les gouvernements locaux.

Mme Bradshaw a expliqué que la technologie existe, mais que l'infrastructure locale n'appuie pas la localisation, alors un bulletin d'information est publié dans le pays entier, même si l'événement n'a une incidence qu'au nord et non au sud. Nous devons publier des alertes centrées sur les régions pour que les collectivités puissent comprendre comment réagir de manière appropriée. Nous faisons parfois face à de la complaisance, alors les avertissements ne sont pas bien écoutés. Les gens doivent être sensibilisés aux messages et développer une perception claire des risques, car la perception des risques n'est pas toujours très précise.

Q. Une alerte au public ou une alerte précoce peut seulement être efficace si elle atteint le public à risque avec succès. Comment procédez-vous pour accroître la portée des alertes? Comment établissez-vous des partenariats stratégiques (télévision/radio, télécommunications/téléphones intelligents, panneaux d'information privés/sur les routes, autres)? Que faut-il faire pour communiquer avec les collectivités de langues minoritaires?

M. Trytten a dit d'aller vers les gens. Si les gens sont sur les médias sociaux, il faut utiliser les médias sociaux. Ce défi est excitant et en constante évolution. Il faut atteindre directement les consommateurs. La radio et la télévision sont les vecteurs habituels, mais nous devons utiliser ce que les gens ont. La langue est toujours importante – les alertes doivent être compréhensibles.

M. Glaze a mentionné qu'il faut être le plus près possible des gens. Pour les États insulaires, tout doit atteindre l'ensemble de l'État. Nous comptons parfois sur les services de télécommunications pour diffuser une alerte dans une certaine région, alors nous devons avoir une meilleure relation avec les fournisseurs de ces services. Il y a des préoccupations quant au pollupostage, mais au bout du compte, il s'agit d'une question de sécurité publique. Nous avons collaboré avec des organismes de réglementation sur une loi de 2015 qui oblige mon bureau et les diffuseurs à diffuser des alertes. Les organismes de réglementation et la législation des télécommunications doivent nous rejoindre. Nous avons une proposition visant l'utilisation de panneaux d'information aux feux de circulation, et les gens souhaitent se joindre à nous.

Q. Comment mesurons-nous notre réussite? C'est une question qui est toujours posée aux fonctionnaires. C'est une question particulièrement difficile dans le cas des alertes au public, car même les alertes réussies sont associées à des événements terriblement destructeurs. Comment les diffuseurs d'alertes doivent-ils évaluer l'efficacité de leurs mesures de sécurité publique? Comment les alertes peuvent-elles être efficaces pour l'ensemble des populations, y compris les groupes vulnérables?

Mme Chasco a ajouté que nous devons communiquer constamment. C'est le seul moyen.

Professeure Barrientos a mentionné qu'il ne faut pas oublier la valeur de l'éducation dans les régions où il n'y a pas d'alerte. Comment éduquer? Comment réagir? Au Chili, nous apprenons aux personnes qui vivent près de la côte qu'il faut s'attendre à un tsunami après un fort tremblement de terre et qu'il faut donc s'enfuir. Une telle éducation peut être un complément des systèmes d'alerte. Comment évaluons-nous la réussite?

Nous avons besoin de paramètres, et le système d'alerte précoce doit être constamment évalué. Le public doit aussi être éduqué en ce qui concerne les alertes et les fausses alarmes.

Pour conclure, l'animateur a résumé les points principaux de la séance :

- Il faut reconnaître l'importance des sources d'avertissements et d'alertes faisant autorité, et il est important de connaître ces sources faisant autorité et de les décrire de manière à ce qu'elles soient bien comprises par le public. Au besoin, il se peut qu'il faille combler les lacunes dans la législation et les politiques en reconnaissant que dans de nombreuses administrations, les politiques accusent des retards en ce qui concerne les technologies et les nouvelles pratiques.
- L'échange de données ouvertes et les normes communes sont les outils clés.
- Les alertes doivent être adaptées pour appuyer un grand nombre de groupes d'utilisateurs différents, notamment pour reconnaître les exigences propres à une région, et elles doivent s'intégrer dans la myriade de médias que nous utilisons.
- Nous devons chercher à partager les technologies, à créer des mécanismes pour apprendre ensemble des événements passés et à améliorer constamment nos pratiques exemplaires.
- Enfin, même si les moteurs technologiques et politiques sont essentiels au succès, la réussite d'une alerte au public ou d'une alerte précoce dépend des gens – sciences sociales.

Cinquième Plateforme régionale sur la
Réduction des risques de catastrophes
des AmériquesFifth Regional Platform for
Disaster Risk Reduction
in the AmericasQuinta Plataforma Regional para la
Reducción del Riesgo de Desastres
en las Américas

Cibles mondiales du Cadre de Sendai

Pour la première fois en ce qui concerne le PRG international, le Cadre de Sendai établit des cibles internationales précises afin de mesurer le progrès par rapport aux quatre priorités. Voici les sept cibles mondiales.

- A Réduire nettement, au niveau mondial, d'ici à 2030, la mortalité due aux catastrophes, de sorte que le taux moyen de mortalité mondiale pour 100 000 habitants pendant la décennie 2020-2030 soit inférieur au taux enregistré pendant la période 2005-2015.
- B Réduire nettement, d'ici à 2030, le nombre de personnes touchées par des catastrophes, partout dans le monde, de sorte que le taux moyen mondial pour 100 000 habitants pendant la décennie 2020-2030 soit inférieur au taux enregistré pendant la période 2005-2015.
- C Réduire, d'ici à 2030, les pertes économiques directes dues aux catastrophes en proportion du produit intérieur brut (PIB).
- D Réduire nettement, d'ici à 2030, la perturbation des services de base et les dommages causés par les catastrophes aux infrastructures essentielles, y compris les établissements de santé ou d'enseignement, notamment en renforçant leur résilience.

Sendai Framework Global Targets

For the first time in international DRR, Sendai sets specific international targets to measure progress against the four priorities. The seven global targets are:

- A Substantially reduce global disaster mortality by 2030, aiming to lower average per 100,000 global mortality between 2020-2030 compared to 2005-2015.
- B Substantially reduce the number of affected people globally by 2030, aiming to lower the average global figure per 100,000 between 2020-2030 compared to 2005-2015.
- C Reduce direct disaster economic loss in relation to global gross domestic product (GDP) by 2030.
- D Substantially reduce disaster damage to critical infrastructure and disruption of basic services, among them health and educational facilities, including through developing their resilience by 2030.

Objetivos mundiales del Marco de Sendai

Por primera vez en el ámbito de la Reducción del Riesgo de Desastres, el Marco de Sendai establece objetivos mundiales específicos para medir los avances logrados con respecto a cuatro prioridades. Los siete objetivos mundiales son:

- A Reducir considerablemente la mortalidad mundial causada por desastres para 2030, y lograr reducir la tasa media de mortalidad mundial por cada 100 000 personas en el decenio 2020-2030 respecto del período 2005-2015.
- B Reducir considerablemente el número de personas afectadas a nivel mundial para 2030, y lograr reducir el promedio mundial por cada 100 000 personas en el decenio 2020-2030 respecto del período 2005-2015.
- C Reducir las pérdidas económicas causadas directamente por los desastres en relación con el producto interno bruto (PIB) mundial para 2030.
- D Reducir considerablemente los daños causados por los desastres en las infraestructuras vitales y la interrupción de los servicios básicos, como las instalaciones de salud y educativas, incluso desarrollando su resiliencia para 2030.

Séance parallèle 1

Implantation et évaluation du Cadre de Sendai et liens avec les buts de développement durable

Groupe de discussion

Animateur : M. Carlos Iván Márquez Pérez, Directeur général, Unité nationale de gestion des risques de catastrophes, Colombie

Conférenciers :

M. Marc Gordon, Unité de surveillance de Sendai de l'ONU

Mme Stéphanie Durand, Sécurité publique Canada

M. Joaquín Roa, ministre du Secrétariat national des urgences du Paraguay

Mme Emily Wilkinson, Overseas Development Institute, Risk and Resilience Programme

M. Carlos Picado, Comisión Nacional de Emergencias

Objectifs

1. Présenter les recommandations du groupe de travail intergouvernemental à composition non limitée de l'ONU chargé des indicateurs et de la terminologie, ainsi que les ODD selon le groupe international d'experts interinstitutions pour la mesure des objectifs mondiaux du Cadre de Sendai et des ODD. Un système proposé de surveillance du Cadre de Sendai comprenant des aspects des fonctions d'analyse proposées ainsi que des niveaux d'application aux échelles nationale et régionale est également présenté.
2. Passer en revue l'état de la surveillance des objectifs mondiaux du Cadre de Sendai pour la RRC et l'établissement de bases de référence nationales (état de préparation national). Cela comprend l'étude des possibilités de collaboration régionale.
3. Discuter des liens entre les programmes de développement et, en particulier, du travail commun à entreprendre inter alia par les organismes nationaux de la statistique au moment de rendre compte des indicateurs qui leur sont associés, des structures de gouvernance et des possibilités de générer des gains d'efficacité alors que nous nous efforçons d'assurer la mise en œuvre, y compris le « partenariat mondial pour les données liées aux catastrophes pour le développement durable de 2017 à 2025 », qui sera proposé à la séance de 2017 à venir de la Plateforme mondiale sur la RRC.
4. Reconnaître la nécessité, pour la communauté de la statistique internationale, d'appuyer l'application de rigueur et des normes statistiques, ainsi que d'intégrer les données liées aux catastrophes aux statistiques officielles. Reconnaître aussi la nécessité d'appuyer la capacité de rendre compte des données non statistiques du Cadre de Sendai. Cette reconnaissance sera prise en considération dans le résumé de la séance et fera partie du résumé du président ainsi que des recommandations qui seront présentées par la région des Amériques dans la Plateforme mondiale de 2017 sur la RRC. Discuter du domaine en croissance rapide de la diffusion d'alertes précoces et d'alertes au public sur les dangers.

Résultats mesurables

1. Recevoir la rétroaction découlant de la PR17 sur la RRC dans les Amériques et l'intégrer en vue de la Plateforme mondiale de 2017 sur la RRC au cours de l'élaboration du système de surveillance du Cadre de Sendai et de déterminer l'état de préparation des données pour ce qui est de rendre compte des objectifs mondiaux du Cadre de Sendai et des ODD.
2. Recevoir les commentaires à prendre en considération au moment de former un « partenariat mondial pour les données liées aux catastrophes pour le développement durable de 2017 à 2025 », y compris l'établissement d'un groupe régional qui soutiendra ce partenariat mondial prévu dans les Amériques.

Résumé de la séance

Dans le cadre de cette séance, les participants ont souligné les points communs entre divers accords

internationaux, soit le Cadre de Sendai, les ODD et l'adaptation aux changements climatiques. Il y a des synergies entre ces accords internationaux, notamment l'objectif de renforcer la capacité de résilience.

Les participants ont fait remarquer que les gouvernements doivent avoir la volonté politique d'investir dans l'appui de la mise en œuvre de ces cadres. En fait, même si les pays ont signé ces ententes non contraignantes, il a été suggéré que les gouvernements assurent leur mise en œuvre et font d'eux des ententes contraignantes à l'échelle nationale grâce à des politiques et à des lois, afin qu'elles cadrent avec les priorités nationales. Les pays doivent respecter la relation entre le Cadre de Sendai, les ODD et la COP 21, mais dans le but de les mettre en œuvre au niveau national, pour renforcer la résilience collective.

Les cibles du Cadre de Sendai et les ODD peuvent être regroupées et les pays peuvent calculer le coût lié à l'atteinte de ces cibles.

Cependant, la mise en œuvre du Cadre de Sendai ne dépend pas seulement des gouvernements. Il doit y avoir une approche misant sur la société dans son ensemble à l'égard des initiatives de la RRC et dans le cadre de la mise en œuvre de ces cadres internationaux. Une forte participation de la société civile est essentielle pour réussir à atteindre les objectifs définis dans ces cadres.

Les sources de données partagées et ouvertes, les dossiers et la terminologie commune sont importants pour promouvoir et mesurer la réussite de la mise en œuvre de ces cadres internationaux.

Les Amériques doivent continuer de travailler à la surveillance de ces engagements internationaux. Il faut passer de la théorie à la pratique et collaborer afin de transmettre les pratiques exemplaires.

Enfin, pour mesurer l'incidence de ces cadres internationaux, nous devons élaborer des mesures efficaces, pour être flexibles, et pour élaborer de nouvelles politiques qui reflètent notre contexte changeant et unique des risques.

Carlos Ivan Marquez Perez

C'est une préoccupation pour le monde entier. Nous examinerons l'environnement, ainsi que les animaux, car cela ne concerne pas seulement les gens. Nous devons examiner chaque région et les renseignements opportuns pertinents pour que les gouvernements puissent prendre des mesures concrètes. Nous devons déterminer comment nous allons y arriver, notamment en vérifiant les données nécessaires pour atteindre nos objectifs.

Marc Gordon

L'élaboration de paramètres pour mesurer le progrès global s'est avérée un processus rigoureux; une vaste consultation a eu lieu. Sept indicateurs sont utilisés. L'élaboration de normes et de la méthodologie pour traiter les données statistiques et établir des rapports à leur égard a été une grande réussite. Prochaine étape : examen de l'état de préparation des données, orientation technique, mise à jour du Cadre de Sendai pour aider à recueillir et à utiliser les données statistiques.

Stéphanie Durand

Nous avons vérifié comment nous avançons pour mesurer les progrès d'un point de vue de l'ensemble du gouvernement. L'un des défis est la collecte de données pertinentes. S'assurer de recueillir toutes ces données demande de la coordination, une coalition de bénévoles et la projection d'une image cohérente. Nous cherchons à inclure des indicateurs dans notre stratégie de gestion des urgences, à travailler ensemble et à trouver une manière de collaborer dans le cadre d'autres initiatives complémentaires, car une approche multidisciplinaire est essentielle. Nous avons une bonne base pour faire avancer ce travail.

Nos priorités : réduire la mortalité à l'échelle mondiale, les coûts des catastrophes (y compris les coûts de productivité et les autres coûts), réduire les dommages et renforcer la résilience des infrastructures essentielles, définir une nouvelle normalité et saisir l'occasion de faire progresser la capacité de résilience. Nous devons apprendre de nos réussites et de nos échecs. Nous devons comprendre la science pour pouvoir innover. Nous cherchons à comprendre ce que le passé nous raconte (p. ex. Base de données canadienne sur les catastrophes). Nous cherchons également à mieux comprendre les données et l'incidence des catastrophes afin de mieux anticiper les mesures d'atténuation à prendre.

Nous travaillons étroitement avec le secteur privé pour mieux évaluer l'incidence sur la société. Comprendre, mieux se préparer et atténuer. Déterminer les infrastructures essentielles que nous devons protéger. Tous les secteurs ont un rôle à jouer. Nous nous concentrons sur les capacités de la société dans son ensemble. Consolider les données, comprendre que nous travaillons sur les éléments de preuve en collaboration avec tous nos partenaires, y compris les universitaires, les bénévoles, le secteur privé et tous les ordres de gouvernement.

Joaquin Roa Burgos

Le Paraguay a travaillé sur les interconnexions entre les ODD et le Cadre de Sendai. L'architecture du processus ressemble à une maison, avec une fondation, un toit, etc. La fondation est l'intérêt national : l'institution doit être solide et sûre pour mettre en œuvre le processus. Le Paraguay a mis en œuvre les objectifs du Cadre de manière organique. Nous avons pris en compte la pauvreté.

Il est très important d'inclure la RRC dans le programme politique. L'intérêt national aura une incidence sur la mise en œuvre du Cadre. Nous ne pouvons pas travailler en cloisonnement. Le processus pour transmettre l'information est important, pas seulement pour le gouvernement. Tous les secteurs ont été institutionnalisés (eau, énergie, éducation, etc.). La volonté politique est extrêmement importante, non seulement pour offrir du soutien et de l'information, mais aussi pour s'assurer que les mesures de RRC sont incluses.

Nous devons arriver à un consensus d'intérêts. Les côtés politique et technique doivent être sur la même longueur d'onde. Nous avons travaillé sur ces deux éléments pour en venir à une approche globale. Nous travaillons aussi sur l'aspect financier avec notre budget. La RRC doit avoir un budget. Nous consultons le ministre des Finances pour l'intégrer à notre politique publique. Des investissements publics sont nécessaires pour réduire les risques. Nous devons nous assurer que tout est compris dans la politique de l'intérêt national.

Emily Wilkinson

Elle a rappelé l'importance de la résilience dans le Cadre. Renforcer la résilience est le résultat de nos efforts. Nous devons nous concentrer sur diverses catastrophes. Comment pouvons-nous arriver à une mise en œuvre cohérente des quatre cadres?

1^{re} recommandation : les mesures nationales offrent une capacité de résilience dans l'ensemble des cadres; ces agences connaissent-elles d'autres cadres? Comment cette plateforme peut-elle s'harmoniser à d'autres plateformes (p. ex. les changements climatiques)?

2^e recommandation : s'assurer que la mise en œuvre d'un cadre est cohérente avec la réalisation des autres; si nos objectifs sont ambitieux, que voulons-nous vraiment établir comme priorité?

3^e recommandation : encourager la coordination et la collaboration; beaucoup de ressources peuvent être sauvées grâce aux synergies; nous avons l'occasion d'examiner comment nous pouvons inclure la pauvreté dans nos considérations.

4^e recommandation : cartographier, évaluer et coordonner les finances pour la capacité de résilience; déterminer les coûts liés à l'atteinte des objectifs; des étapes clés doivent être suivies pour comprendre les considérations financières.

5^e recommandation : suivre les progrès ensemble pour prendre de meilleures décisions; beaucoup si les renseignements sont disponibles, il est possible de mieux établir des liens entre ces renseignements.

Carlos Picado

Les objectifs sont les mêmes pour les trois cadres de travail. Le principal défi pour le Cadre de Sendai est qu'il doit y avoir une manière d'évaluer la mise en œuvre de ces objectifs. Les pays doivent avoir une stratégie nationale, selon le Cadre de Sendai. Nous avons besoin d'une approche uniforme et mesurable.

Nous ne pouvons pas appliquer la même à tous les pays. Les ODD sont différents et doivent être adaptés à chaque pays. Le Costa Rica a élaboré un document de politique publique qui comprend les mêmes résultats que le Cadre de Sendai et qui est lié aux changements climatiques. Nous avons élaboré un modèle de planification axé sur les résultats. Nous mesurons la gestion saine et l'incidence. La gestion concerne la planification adéquate, l'affectation des ressources, la distribution de l'information, la diffusion des connaissances, etc.

Notre cadre stratégique est aussi fondé sur un horizon de 15 ans. Il comporte cinq axes d'action pour répondre à trois piliers de la gestion des urgences. Deux documents de politique ont été élaborés, soit un document fondé sur un horizon à long terme et un autre document fondé sur un horizon à court terme. Il est important de faire le lien entre les priorités et les objectifs visés dans la politique nationale. Chaque action a un résultat précis qui est mesuré par les indicateurs proposés par le Cadre de Sendai. Il y a un chapitre qui traite des évaluations et des suivis, et il doit être validé de manière officielle. Il y a des comités qui assurent la mise en œuvre des politiques et qui font des rapports sur la manière dont les objectifs sont atteints. Les résultats font l'objet de rapports annuels, ce qui favorise la responsabilisation. Un calendrier de vérification comprenant des indicateurs a été créé, et ceux-ci sont adaptés pour refléter la réalité.

Questions et commentaires

Q. Représentant du Mexique : Comment pouvons-nous renforcer l'application des lois? Est-ce une obligation légale, morale et éthique que nous avons?

M. Roa Burgos répond que nous examinons les leçons retenues après les catastrophes. Les cadres de travail internationaux doivent être adaptés aux réalités nationales.

Q. Représentant de la banque internationale : Notre problème est que la gestion des risques est liée aux cycles politiques de nos pays, alors il y a plus ou moins d'activités de RRC selon le contexte politique. À l'échelle internationale, que peut-on faire pour s'assurer que la RRC se produise avant qu'une catastrophe survienne? Les pays qui sont plus exposés subissent plus de pression. Que pourrez-vous faire, en tant que gouvernement, lorsque la côte n'existera plus d'ici 20 ans? Comment les gouvernements évaluent-ils la valeur des catastrophes?

M. Gordon a expliqué que nous devons réitérer l'importance de la détermination des cibles nationales, nous devons poser la question à l'électorat, et considérer le point de vue international. Nous avons beaucoup de données, mais une mauvaise information. Nous devons passer de données à des outils qui peuvent appuyer la prise de décisions.

Mme Durand a mentionné que l'augmentation des coûts force les gouvernements à chercher des solutions de rechange, à examiner l'incidence de l'inaction et à réaliser un rendement des investissements avec des mesures d'atténuation. Le Cadre de Sendai offre des outils et des approches pour mesurer les progrès; examine différentes solutions, différentes manières de sensibiliser le public, pour habilitier différentes parties de la société qui contribuent aux solutions.

M. Roa Burgos a dit que nous devons trouver des solutions au moyen de la participation et de structures publiques solides.

Q. Représentant de la Santé publique du Québec : Nous ne devons pas seulement composer avec des pertes de vie, étant donné qu'il y a de plus en plus de personnes touchées (p. ex. l'accident de train et l'explosion à Lac-Mégantic). Comment estimons-nous la portée des répercussions d'une catastrophe pour inclure les victimes collatérales?

Mme Durand a affirmé que nous devons adopter une approche multidisciplinaire pour prendre en compte les divers facteurs pour estimer les coûts, et les effets secondaires doivent être pris en compte. Cela fera partie des dialogues avec les divers ordres de gouvernement, organisations bénévoles, etc. Bien qu'il s'agisse évidemment d'un défi, nous trouverons la meilleure approche pour notre environnement au Canada. Nous devons y réfléchir plus en détail lorsque nous devons analyser les indicateurs.

M. Gordon a affirmé qu'il est difficile de surveiller efficacement ces répercussions. C'est un travail en cours. L'objectif est de recevoir des directives à cet égard, et nous étudions le sujet.

Q. Représentant du Chili : Comment financez-vous les politiques? Nous n'avons pas tout accompli avec Hyogo. Y a-t-il une transition entre les deux étapes?

M. Picado a mentionné que les questions soulevées par Hyogo sont toujours d'intérêt. Nous avons beaucoup utilisé Hyogo dans le cadre de l'élaboration de nos politiques. Il est impossible de mesurer la souffrance et l'anxiété ni la douleur que les gens ressentent lors de pertes. Les sciences ont encore beaucoup à donner; les humains sont des êtres sociaux et non du matériel, et cette dimension a été davantage abordée.

Principaux résultats

- La volonté politique et la volonté du gouvernement à adopter des politiques sont essentielles.
- Le Cadre de Sendai offre des indicateurs qui présentent une feuille de route pour atteindre les objectifs.
- L'élaboration de données, de dossiers et d'une terminologie commune est importante. Tout cela demande énormément de discussions pour arriver à des critères plus uniformes.
- La surveillance du Cadre de Sendai doit continuer. Nous devons surveiller les engagements.
- L'apprentissage à partir des forces et des faiblesses des autres n'a pas encore été déterminé.
- Il est important d'entretenir de bons rapports avec la COP 21.



Séance parallèle 2

Innovations en résilience financière et financement du risque

Groupe de discussion

Animateur: M. Paul Kovacs, Institute for Catastrophic Loss Reduction, Western University

Conférenciers:

M. Roy Wright, United States Federal Emergency Management Agency

Mme Kathy Baughman MacLeod, Oceans for the Nature Conservancy

M. Rubem Hofliger, Swiss Re

M. Jonathan Serrano Venancio, ministère de l'Intérieur du Mexique

M. Andres Quevedo, ministère des Finances de la Colombie

M. Luis Alton, Banque mondiale

Objectifs

1. Comprendre comment les gouvernements de l'ensemble de la région élaborent des programmes visant à réduire les répercussions économiques des catastrophes, à appuyer les collectivités et à solliciter la participation du secteur privé à cette tâche.
2. Comprendre les défis associés à la mise en œuvre et échanger les pratiques exemplaires pour ce qui est d'encourager de meilleures stratégies de gestion des risques, des gouvernements nationaux aux gouvernements et aux collectivités non souverains.
3. Apprendre comment les organisations de développement international transforment leur approche en matière d'aide humanitaire par la mise en œuvre de protocoles de transfert de risques et de programmes visant à réduire le temps de retard du financement du rétablissement après les événements.

Résultats mesurables

1. Déterminer différents mécanismes de financement des risques qui pourraient être envisagés par les pays.
2. Relever les défis auxquels les gouvernements font face au moment de financer les efforts de rétablissement ainsi que les points d'inflexion pour le développement de systèmes holistiques de gestion financière visant à relever ces défis.

Résumé de la séance

Un groupe diversifié d'intervenants a participé à la séance sur les innovations dans les domaines de la résilience financière et du financement du risque, y compris des représentants des gouvernements des États-Unis et du Mexique, de la Banque mondiale, de Conservation de la nature Canada et de Swiss Re.

Les principaux points à retenir sont plutôt clairs. Tout d'abord, la vitesse et la qualité du rétablissement en cas de catastrophe naturelle sont clairement améliorées lorsque des stratégies et des mécanismes de financement solides sont en place.

Deuxièmement, la transparence dans la quantification et la détermination des risques donne lieu à une meilleure communication et à une meilleure gestion des risques. Enfin, la collaboration entre les divers ordres de gouvernement, leurs organismes, les marchés privés d'assurances (et de réassurances) et les autres secteurs est de la plus haute importance pour réduire les difficultés économiques souvent incommensurables dans diverses économies.

Le Mexique et les États-Unis ont discuté de la genèse de leurs divers programmes d'assurance (le National Flood Insurance Program des États-Unis et le Fonds pour les catastrophes naturelles du Mexique), de la manière dont ils

ont évolué au fil du temps et de la manière dont ils apportent le savoir-faire du marché privé pour réduire l'incidence économique des catastrophes sur les habitants. L'importance des programmes d'assurance aide à gérer l'exposition aux risques et encourage un comportement qui réduit les risques. Comme l'a fait remarquer le représentant des États-Unis : « Un signal de prix solide est l'outil de communication le plus puissant pour gérer les risques. »

La Banque mondiale explique comment cela fonctionne avec les divers gouvernements du monde afin de les aider à concevoir et à élaborer des stratégies de gestion des risques financiers solides pour améliorer leurs trajectoires économiques et ainsi réduire la pauvreté. Pour ce faire, il faut miser sur une évaluation collaborative des risques, la modélisation des risques, la cartographie et l'organisation de solutions financières pour éliminer les engagements budgétaires du bilan gouvernemental. Le concept de mise en commun du risque souverain, dans le cadre duquel de nombreux pays mettent leurs ressources en commun pour maximiser leur capacité à solliciter la participation du marché privé, gagne en importance et en efficacité, comme on a pu le constater en Haïti après l'ouragan Matthew.

The Nature Conservancy (TNC) a proposé un angle différent dans la discussion concernant la valeur de la nature dans la réduction des risques pour les populations. Par exemple, saviez-vous qu'un récif corallien sain peut réduire l'énergie d'une vague d'au plus 97 %? Cela peut jouer un rôle déterminant dans les régions exposées aux cyclones tropicaux. Ainsi, si ces ressources naturelles protègent les collectivités, elles ont une valeur économique et une valeur de réduction des risques. TNC collabore avec le marché privé pour protéger ces ressources naturelles et encourager leur conservation au moyen de solutions d'assurance novatrices.

Enfin, Swiss Re a discuté du rôle du marché privé pour aider des gouvernements des quatre coins du monde à gérer ces expositions grâce à des mécanismes de transfert des risques. Le partenariat entre les secteurs public et privé est essentiel puisque ces secteurs apportent différentes valeurs dans l'équation. Le secteur public peut établir les cadres de travail, la réglementation et l'environnement nécessaire pour réussir dans ce domaine, mais le secteur privé peut offrir sa capacité financière et son expertise technique pour élaborer des solutions novatrices à l'égard des situations financières les plus contrariantes avec lesquelles doivent composer les gouvernements. Swiss Re a souligné que l'écart entre les pertes économiques totales et les pertes assurées à l'échelle mondiale associées à des catastrophes naturelles est grand et continue de s'élargir. En fait, 70 % des pertes mondiales attribuables à des catastrophes ne sont pas assurées et retombent ainsi sur les gouvernements, qui doivent alors prendre des décisions difficiles et souvent impopulaires après ces chocs inévitables.

Le préfinancement de ces catastrophes peut aider par divers mécanismes financiers. Ce domaine se développe rapidement et les innovations évoluent avec le paysage afin de répondre aux besoins des collectivités partout au monde.



Séance parallèle 3

Renforcer la capacité de résilience : les peuples autochtones et la réduction des risques de catastrophes

Groupe de discussion

Animateur : M. Todd Kujack, Affaires autochtones et du Nord Canada

Conférenciers :

Mme Nuvia Mayorga Delgado, Commission nationale pour le développement des peuples autochtones, gouvernement du Mexique

M. John C. Scott, Nations Unies

Dr Evan Adams, Autorité sanitaire des Premières nations

Mme Madeline Redfern, mairesse de la ville d'Iqaluit

M. Sergio Cabañas, Centre de commandement des interventions, Guatemala

Mme María Diocelinda Iza Quinatoa, Movimiento de Mujeres de Sectores Populares Luna Creciente, Ecuador

Mme Kim Tallbear, University of Alberta

M. Moyses Hernández, Group Con aroma de café-X, San Pedro Pochutla, Oaxaca, Mexico

Mr. Moyses Hernández, Group Con aroma de café-X, San Pedro Pochutla, Oaxaca, Mexico

Objectifs

1. Trouver des pratiques exemplaires convenables sur le plan culturel pour permettre aux communautés autochtones de participer à la conception et à la mise en œuvre de politiques, de normes et de plans liés à la RRC qui s'harmonisent avec le Cadre de Sendai.
2. Faciliter la prise de conscience des stratégies, des défis et des pratiques exemplaires en matière de RRC et la discussion à ce sujet entre les experts autochtones et le milieu de la RRC en général.
3. Offrir une plateforme où soulever les questions qui éclaireront les discussions liées aux communautés autochtones à la Plateforme mondiale de 2017 sur la RRC.

Résultat mesurable

Recueillir des commentaires sur la création d'un réseau international d'information sur les catastrophes autochtones qui fera avancer les travaux en matière de RRC autochtones et lui garantira que les experts autochtones disposeront d'un mécanisme d'échange des connaissances et des pratiques exemplaires.

Résumé de la séance

Des experts, des chercheurs, des praticiens et des membres de la collectivité autochtone de toutes les Amériques participent à cette séance parallèle et transmettent des pratiques exemplaires sur la RRC dans les collectivités autochtones. Quatre aînés autochtones (des peuples Inuit, Métis, Algonquin et Mohawk du Canada) ont également participé à la séance et ont formulé leurs commentaires.

Lors de cette séance parallèle, des pratiques exemplaires ainsi que des défis quant à la participation des peuples autochtones à la conception et à la mise en œuvre de politiques, de plans et de normes liés à la RRC ont également été transmis. De nombreuses études de cas et de nombreux exemples concrets de toutes les Amériques ont fait l'objet de discussions. L'unicité des défis auxquels les peuples autochtones font face quant à la RRC est soulignée (p. ex. les collectivités autochtones du nord du Canada et les collectivités autochtones de l'Amérique du Sud).

La composante relative aux Autochtones avait une très forte présence tout au long de la Plateforme régionale, que ce soit le résultat de cette séance parallèle ou le résultat d'autres activités comme le spectacle culturel en l'honneur des femmes et des filles autochtones, la participation importante des quatre aînés autochtones ou la salle dédiée à l'art et à la culture autochtones. Cela a contribué à faire connaître le rôle essentiel des partenaires autochtones dans l'ensemble de la communauté vouée à la RRC. La solide composante relative aux Autochtones ainsi que le succès de la séance parallèle aideront à soulever les questions qui éclaireront les discussions liées aux peuples autochtones lors de la Plateforme mondiale sur la réduction des risques de catastrophes de 2017.

Le réseau international d'information sur les catastrophes autochtones a été présenté et de nombreux experts de partout dans les Amériques ont donné leurs commentaires et leurs suggestions sur la manière de renforcer la conception de ce nouvel outil et sur la manière de mieux le mettre en œuvre et de mieux le promouvoir. Il reste encore du travail à faire à cet égard.

Des participants ont recommandé que d'autres discussions sur le réseau international d'information sur les catastrophes autochtones aient lieu avant et pendant la Plateforme mondiale afin que le projet puisse aller de l'avant. La poursuite de la mobilisation auprès des représentants autochtones est également essentielle pour peaufiner cette initiative puisqu'elle dépend de la coexistence de la science occidentale et des connaissances traditionnelles et autochtones.

ur Tous

#ResilienceForAll

#LaResili



Séance parallèle 4 **Autonomisation des femmes et des filles et égalité des genres en réduction des risques de catastrophes**

Groupe de discussion

Animatrice : Mme Melanie Goodchild, Waterloo Institute for Social Innovation and Resilience

Conférencières :

Mme Carmen Moreno, Commission interaméricaine des femmes

Mme Dinoska Yadira Perez Garcia, Comité permanent sur les urgences, Honduras

Dre Virginia Clervaux, Department of Disaster Management and Emergencies, îles Turques et Caïques

Mme Relinda Sosa, Plataforma Comunitaria Comité y Redes de Honduras « Wagucha »

Mme Jacinda Fairholm, Programme des Nations Unies pour le développement

Mme Esmé Lanktree, Croix-Rouge canadienne

Objectifs

1. Promouvoir l'autonomisation des femmes et l'égalité des genres à toutes les phases de la RRC et de la GRC, échanger des connaissances et fournir des outils et des pratiques exemplaires aux intervenants afin d'assurer le renforcement et l'acquisition de capacités dans les Amériques.
2. Déterminer les lacunes existantes, surtout aux phases de planification et de conception de la GRC.
3. Proposer des options pratiques pour combler ces écarts et formuler des recommandations claires de mesures destinées à faire avancer l'autonomisation des femmes et la perspective liée aux genres dans le contexte de la GRC et de la RRC.
4. Recommander des domaines à envisager pour une mesure, une discussion ou une étude approfondie portant sur ce thème.

Résultat mesurable

Dresser une liste de plateformes et d'outils existants, de pratiques exemplaires et de recommandations stratégiques qui soutiennent l'autonomisation des femmes et l'égalité des genres dans tous les domaines de la RRC, que l'on fera transmettre aux organisations de tous les niveaux dans les Amériques.

Résumé de la séance

Le groupe de discussion est organisé conjointement par Affaires mondiales Canada et l'Organisation des États américains. Des conférenciers experts de tout l'hémisphère (Amérique du Nord, Amérique centrale, Amérique du Sud et Caraïbes) y ont participé. Le groupe de discussion a donné un aperçu de divers points de vue, y compris :

- La représentation des peuples autochtones par l'animatrice : Melanie Goodchild, Senior Indigenous Research Fellow and Ambassador, Suncor Fellow, The Waterloo Institute for Social Innovation and Resilience
- Un point de vue non gouvernemental – Esmé Lanktree, agente de programme, Santé publique en cas d'urgence et en formation, Croix-Rouge canadienne
- Un point de vue de l'hémisphère – Carmen Moreno, secrétaire exécutive de la Commission interaméricaine des femmes, Organisation des États Américains
- Un point de vue multilatéral – Jacinda Fairholms, gestionnaire de projet, Programme des Nations Unies pour le développement
- Un point de vue d'un gouvernement national – Dinoska Perez Garcia, directrice de l'unité des projets sociaux et de la gestion, Comité Permanente de Contingencias, Honduras
- Un point de vue d'une petite île et d'États/régions en développement (Caraïbes) – Virginia Clerveaux, directrice, Department of Disaster Management and Emergencies, îles Turques et Caïques
- Un point de vue d'une communauté locale – Relinda Sosa, dirigeante communautaire, Confederacion de Mujeres por la Vida y el Desarrollo Integral (Conamovidi), Pérou

Ces experts et activistes ont examiné l'égalité des sexes et la participation active des femmes en tant qu'agentes du changement, dirigeantes communautaires et responsables de la prise de décisions à toutes les étapes de la RRC, de la préparation et de l'atténuation à l'intervention et à la reconstruction, lesquels sont des éléments principaux du Cadre de Sendai pour la RRC.

Voici certaines des nombreuses observations et recommandations mises de l'avant par les conférenciers :

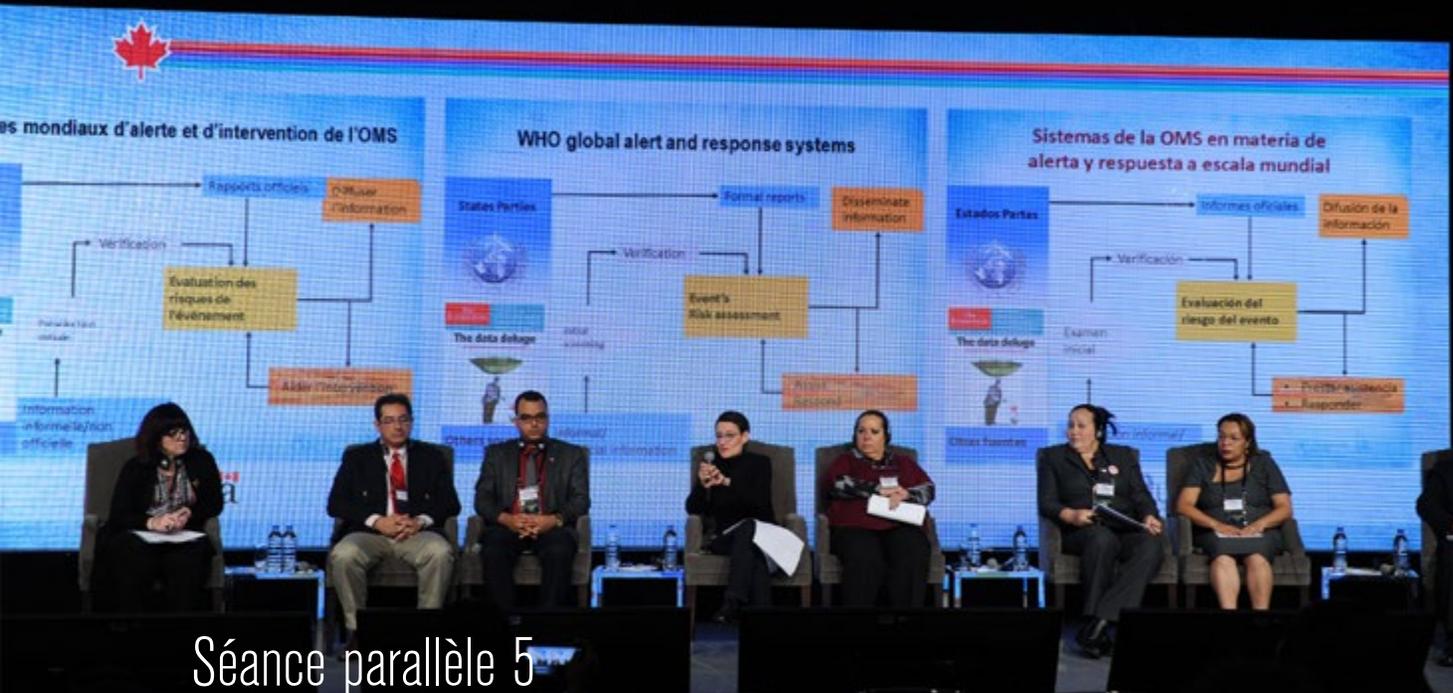
1. Les gouvernements de tous les niveaux doivent s'assurer que la politique et les lois qui régissent la gestion des catastrophes tiennent compte de l'importance des sexes dans la RRC.
2. La collecte et l'analyse de données par les intervenants de la RRC doivent prendre en compte les sexes pour que la programmation de la GRC vise efficacement les femmes et les hommes, les filles et les garçons.
3. Les femmes ne doivent pas être perçues comme fondamentalement vulnérables.
4. Les inégalités et les questions socioéconomiques et sous-jacentes liées au développement doivent être analysées et reconnues comme des causes fondamentales d'écart de vulnérabilité.
5. Les approches axées sur les droits à l'inclusion dans le processus de prise de décisions liées à la GRC devraient aller plus loin que simplement reconnaître les droits des femmes; elles devraient reconnaître la valeur des femmes comme agentes du changement, comme dirigeantes communautaires et comme détentrices de connaissances locales importantes.
6. Pour que les femmes et les intervenants de la GRC puissent utiliser pleinement les connaissances locales, des efforts doivent être déployés pour offrir aux femmes les ressources et les outils dont elles ont besoin.
7. La reconnaissance des besoins communautaires et des connaissances locales par les femmes doit être considérée dans le spectre entier de la GRC, pas seulement en ce qui a trait aux interventions en cas de catastrophes. Par exemple, les femmes doivent être incluses dans la prise de décisions concernant les politiques publiques aux niveaux local, national et régional.

Les conférenciers ont échangé des manières pratiques de répondre à ces questions, notamment :

- faire une meilleure utilisation du transfert des connaissances par l'entremise des jeunes afin de joindre et d'encourager les mères et les familles, surtout dans un contexte où il y a des barrières linguistiques attribuables à la migration;
- régler les inégalités sous-jacentes, y compris par des revendications, pour réduire les risques et exercer une influence positive sur les écarts de vulnérabilité;
- inclure les femmes et les hommes à toutes les étapes – y compris dans la formation sur les systèmes d'alerte précoce, un processus qui s'est avéré un succès au Honduras).

Les recommandations stratégiques, les pratiques exemplaires et les mesures sont obtenues et compilées dans une trousse d'outils à partager avec les intervenants de l'hémisphère par l'intermédiaire d'organisations et de mécanismes existants.

Un nombre considérable de membres du public ont participé activement à la discussion, ajoutant bon nombre de commentaires, de questions et de points de vue.



Séance parallèle 5

Carrefour entre la sécurité de la santé et la réduction des risques de catastrophes

Heure 1 – Comprendre la santé dans une gestion multirisque

Heure 2 – Renforcer la capacité en santé et investir dans la réduction des risques de catastrophes

Animateurs :

Mme Elaine Chatigny, Agence de la santé publique du Canada

Dr Ciro Ugarte, directeur du service des interventions sanitaires d'urgence à l'Organisation panaméricaine de la santé/Organisation mondiale de la santé

Conférenciers :

Heure 1

Dr Jose Luis Cruz Raposo, ministère de la Santé publique de la République dominicaine

Dr Celso Bambaren, Université nationale de San Marcos

Dre Roberta Andraghetti, Organisation panaméricaine de la santé

Heure 2

Lcda Josefina Arellano, secrétaire exécutive du groupe de travail consultatif du comité national pour l'évaluation, le diagnostic et la certification du programme « Hôpitaux à l'abri des catastrophes », Mexique

Mme Sharleen DaBreo, directrice du service de gestion des catastrophes, Îles Vierges britanniques

Dre Jenny Hernández, secrétariat de la santé du Honduras

Objectif

Faire avancer des mesures liées à la santé dans le cadre du PAR sur la RRC de la PR17.

Résultat mesurable

Cerner deux mesures liées à la santé dans le PAR de la PR17 sur la RRC.

Résumé de la séance

La PR17 a regroupé des délégués de la santé de partout dans les Amériques afin de discuter des efforts visant à réduire les risques pour la santé en cas de catastrophe découlant de dangers d'origines naturelles ou anthropiques.

Reconnaissant le rôle important du secteur de la santé dans le Cadre de Sendai, l'Agence de la santé publique du Canada (ASPC) et l'Organisation panaméricaine de la santé (OPS) ont organisé une séance parallèle interactive sur les intersections de la santé et de la RRC, et ont discuté des thèmes principaux liés à la mise en œuvre du Plan d'action pour la réduction des risques de catastrophes 2016-2021, qui a été adopté par les ministres de la Santé des Amériques en septembre 2016.

L'objectif et le résultat global de la conférence ont été atteints puisque l'approbation de la Déclaration de Montréal et du PAR comprenait plus de deux mesures liées à la santé, conformément aux engagements du Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophes 2015-2030.

Le groupe de discussion a eu une solide période de questions et réponses, laquelle a mené à une discussion animée basée sur les faits sur l'importance de la santé dans la RRC. Six conférenciers ont participé à la séance animée par Mme Elaine Chatigny, sous-ministre adjointe, Direction générale de l'infrastructure de sûreté sanitaire de l'ASPC, et le Dr Ciro Ugart, directeur du service des interventions sanitaires à l'OPS.

Les principaux messages à retenir de la séance de l'ASPC et de l'OPS sont :

- Étayer et utiliser une évaluation exhaustive et honnête de tous les risques pour comprendre comment la capacité a une incidence sur la vulnérabilité et comment les populations vulnérables, en particulier, peuvent être identifiées et considérées lors de la planification des efforts avant une catastrophe;
- Travailler avec d'autres secteurs pour éclairer des considérations globales dans l'analyse des risques bien avant qu'un événement se produise afin d'institutionnaliser la gouvernance de l'intervention et de s'assurer que les considérations liées à la santé humaine sont de la plus haute importance au moment d'intervenir;

- Reconnaître comment l'intégration des efforts et du financement en ce qui a trait aux changements climatiques et à la RRC a mené à un leadership du secteur de la santé dans les Amériques et comment le renouvellement de l'infrastructure de la santé peut mener à la résilience collective aux niveaux physique et psychologique;
- Reconnaître que la santé est un pont vers la paix dans de nombreux pays où les habitants vivent dans une extrême violence. Par exemple, en 1985, alors qu'une guerre civile déchirait le Salvador, les hostilités ont cessé pendant trois jours pour permettre la mise en œuvre d'une campagne de vaccination pour les enfants, et cette campagne est devenue un événement annuel durant la guerre. Cette initiative, qu'on appelle maintenant les « jours de tranquillité », a été mise en œuvre en Ouganda, au Liban, au Soudan, dans l'ancienne Yougoslavie, et plus tard en Sierra Leone. On a demandé aux participants de réfléchir à cela dans un contexte de leadership et de noter que, malgré les horreurs des conflits, dans ces pays, la maladie tue plus de personnes chaque année que les conflits armés.

Un sommaire de la séance comprenant un résumé détaillé de chaque présentation a également été inclus dans le bulletin d'information de l'OPS.

- De façon générale, le thème de l'intégration a été abordé par tous les conférenciers et est particulièrement pertinent pour les professionnels de la santé. Au cours des prochaines années, nous irons de l'avant avec les changements climatiques, l'adaptation et les modernisations de programme de routine comme nouveaux sujets de politiques. Voici les thèmes importants qui ont été abordés dans le cadre des séances, lesquels témoignent de l'émergence du secteur de la santé en tant que chef de file mondial dans le domaine de la RRC, comme il a été souligné dans une précédente partie du rapport :
 - Coopération entre tous les ordres de gouvernement
 - Intégration de bases de connaissances (p. ex. locales et scientifiques)
 - Innovation dans tous les secteurs (p. ex. sécurité, spécialistes de la RRC, professionnels d'intervention et environnement)
- Cela est d'autant plus vrai si l'on considère l'engagement aux niveaux local et communautaire, ainsi qu'entre les collectivités opérationnelles et politiques.
- D'après cette perspective du secteur de la santé et si l'on tient compte du fait que le Canada et la plupart des autres pays ont négocié l'Accord de Paris sur le changement climatique, le Cadre d'action de Sendai pour la réduction des risques de catastrophes et les ODD, il y a un rôle important à jouer quant à la tenue d'un dialogue transversal (tant dans le secteur de la santé que dans d'autres secteurs) au sujet de la GRC.
- Ces trois cadres de l'ONU traitent de questions nationales et mondiales importantes et jettent les bases du programme national et mondial 2015-2030. Les questions interconnectées traitées concernent notamment

- les gens, la santé, la pauvreté, la résilience aux catastrophes, l'économie, le développement durable, des sujets qui comprennent un vaste éventail d'enjeux interconnectés pour nos populations actuelles et futures.
- De tels processus de prise de décisions sont étayés par les sciences : les sciences naturelles, l'ingénierie, les sciences spatiales, les sciences sociales, les sciences humaines et les sciences de la santé. De plus, les innovations en S et T (p. ex. les vaccins, les plateformes médicales mobiles, les technologies satellites, les télécommunications, l'observation terrestre et les créations architecturales modernes) appuient la mise en œuvre du Cadre de Sendai, et ainsi, le travail de l'UNISDR.
 - À cette fin, pour prendre de bonnes décisions fondées sur les éléments de preuve pour surmonter le défi des risques de catastrophes en amont, il importe de s'assurer que le programme de santé est étayé par ces autres secteurs connexes et qu'il y a une discussion dans l'ensemble du programme de santé et des autres secteurs, tant à l'interne qu'à l'externe.
 - Certains thèmes clés pour l'intégration ont été notés :
 - Engagements mondiaux, régionaux et nationaux : il y a un besoin reconnu de rassembler les paradigmes de résilience, des changements climatiques et de la gestion des risques pour gérer le développement durable, les changements climatiques et la réduction des risques. Il y a une occasion d'examiner les indicateurs qui sont compris dans chaque cadre et objectif, et de cerner les indicateurs communs (pour les activités horizontales, ainsi que pour les professionnels de la santé), alors que l'ASPC surveille les progrès quant aux investissements dans les initiatives liées aux changements climatiques et la planification de la gestion des urgences. Cette intégration peut s'appliquer à l'ensemble du contexte fédéral, provincial et territorial avec des collègues de Sécurité publique Canada en ce qui concerne les urgences de santé publique de portée internationale, et la collaboration à l'appui du cadre pancanadien en matière de croissance propre et de changement climatique.
 - Gestion locale, régionale et nationale des risques : Le rôle de l'aide au niveau local (municipal) dans la planification de la gestion des risques a été souligné tout au long de la séance (l'accent a été mis sur l'importance de la portée et le besoin d'intégrer la planification aux niveaux local, régional et national pour étayer les plans de gestion des urgences et encourager la résilience). Le peaufinage et l'étayage du protocole d'intervention d'urgence fédéral, provincial ou territorial pourraient être une leçon retenue pour le Canada et l'ASPC. De nombreux conférenciers ont souligné l'importance d'harmoniser les données et les éléments de preuve, et d'évaluer les données selon la portée du processus de prise de décisions. Cela comprend les données sur la santé, et ce processus est particulièrement important pour la planification relative aux pandémies.
 - Réseaux sectoriels : Durant la séance, il était clair que les conférenciers qui avaient fait face à des catastrophes importantes et ceux qui mettaient en œuvre des approches novatrices à l'égard de l'adaptation aux changements climatiques, de la réduction des empreintes écologiques et de la préparation aux futures urgences avaient souligné l'importance de travailler avec divers intervenants.

- Cela peut aussi être une leçon retenue pour l'ASPC, comme elle poursuit un objectif plus général d'amélioration continue des plans pour les urgences de santé publique de portée internationale avec des collègues de Sécurité publique Canada et Affaires mondiales Canada, ce qui pourrait permettre d'identifier d'autres intervenants qui pourraient participer aux groupes de travail ponctuels ou plus officiels pour schématiser les intervenants actuels et les nouveaux intervenants dans l'élaboration d'un plan solide de gestion des urgences pour le Canada (p. ex. inclure des éléments de cartographie pour les risques d'inondations des programmes Agri-Risques d'Agriculture et Agroalimentaire Canada et Environnement et Changement climatique Canada pour cerner les régions à risque du Canada; inclure les collectivités autochtones dans les discussions participatives visant l'élaboration du plan de gestion des urgences au niveau local à l'appui des efforts régionaux et nationaux; inclure le groupe d'examen de la qualité de l'eau potable de Santé Canada dans l'examen de la résilience des stations de traitement d'eau à la suite de différentes situations d'urgence, étant donné que l'eau potable est primordiale après une catastrophe ou une urgence locale ou internationale).

Le groupe de discussion a terminé la séance en abordant les défis flagrants et dangereux liés aux interventions sanitaires (comme la vaccination) dans les régions aux prises avec de la violence. Les présentateurs ont expliqué les défis, les stratégies et les partenariats improbables nécessaires pour s'assurer que les gens dans les régions aux prises avec de la violence puissent avoir accès aux soins médicaux dont ils ont besoin et que les professionnels de la santé ont les renseignements, les outils et les capacités pour offrir ces services.



Séance parallèle 6

Intégration des bénévoles dans la mobilisation sociale pour la réduction des risques de catastrophes dans le Cadre de Sendai

Groupe de discussion

Président : M. Walter Cotte, Croix-Rouge colombienne

Co-hôte : Ambassadeur Alejandro Daneri, Casques blancs de l'Argentine

Animateur : M. Jean Pierre Taschereau, Croix-Rouge canadienne

Conférenciers :

Mme Debora Hendrickson, Aviva Canada

M. Roger Zambrano, Croix-Rouge équatorienne

Mme Katleen Mompoin, Protection civile haïtienne

Objectifs

1. Présenter les bénévoles comme des agents de changement en matière de RRC.
2. Participer à des activités d'apprentissage et à des expériences entre pairs (à l'échelle institutionnelle) au moyen d'une discussion de groupe.
3. Déterminer des mesures qui encouragent le bénévolat et qui viennent renforcer le rôle des bénévoles en matière de RRC dans les collectivités.

Résultats mesurables

1. Dresser et transmettre une liste d'activités concrètes dans le but d'accroître la participation active des bénévoles et de la population civile aux mesures liées à la RRC et aux priorités d'intervention particulières du Cadre de Sendai.
2. Rédiger et transmettre des messages clés où l'on demande aux gouvernements (nationaux et locaux) d'intégrer les bénévoles communautaires aux plans, aux politiques et aux structures qui concernent la RRC à l'échelle nationale.

Résumé de la séance

La séance a permis de faire connaître l'expérience de bénévolat selon diverses organisations et différents contextes dans les Amériques.

Walter Cotte, directeur régional de la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, a donné un aperçu du bénévolat d'un point de vue humanitaire à l'échelle mondiale. Alejandro Daneri, président des Casques blancs de l'Argentine, a présenté la perspective d'une organisation bénévole à l'égard de la construction, une perspective qui renforce le sens de citoyenneté et de bénévolat.

Cet aspect a été abordé à la suite d'une présentation de Roger Zambrano, coordonnateur de la gestion des risques de catastrophes de la Croix-Rouge équatorienne, qui a fait part de la façon dont les bénévoles contribuent à la préparation aux catastrophes, particulièrement en ce qui concerne les risques sismiques, et du fait qu'ils sont intervenus rapidement lors du tremblement de terre qui est survenu en 2016. Katleen Mompoin, direction générale de la Protection civile haïtienne, a continué à renforcer les rôles et la contribution des bénévoles en matière de préparation et d'intervention pour ce qui est de l'incidence du tremblement de terre survenu en 2010 et de l'ouragan Matthew en 2016.

Des discussions riches et animées tenues dans trois groupes de travail étaient axées sur la détermination de messages clés qui pourraient servir à appuyer le recrutement, le renforcement et la valeur des bénévoles dans les

Amériques. Les thèmes dégagés sont, notamment :

- Les pénuries de bénévoles sont rares; l'enjeu repose plutôt sur les méthodes et l'approche auxquelles on a recours pour mobiliser et positionner les bénévoles avant la catastrophe.
- Les bénévoles sont des agents mandataires et des agents de liaison pour tous les secteurs de la société.
- L'importance de mettre à profit le soutien, les réseaux et les connaissances à l'échelle locale pour inciter la « bonne volonté » et l'« engagement » au niveau local a été soulignée. Les bénévoles jouent un rôle important pour ce qui est d'établir ces liens et de justifier le raisonnement qui sous-tend les décisions prises à l'égard de tous les volets relatifs à la gestion des risques de catastrophes.
- Si les organisations et les bénévoles qui se rendent à un lieu ayant été touché par une catastrophe n'établissent pas de relations clés à l'échelle locale en respectant et en intégrant les racines culturelles et sociales de la communauté, la réalisation de progrès sera plutôt difficile.
- L'intervention liée à la gestion des risques de catastrophes doit être ancrée dans la démarche à l'échelle de la société.
- On cherche à obtenir, en collaboration avec les bénévoles, une littératie plus numérique, ce qui s'avère être un défi.
- L'accroissement de la contribution des bénévoles serait plus réussi si les réseaux de bénévoles dans chaque pays étaient liés de manière plus efficace.
- La nécessité de mettre davantage l'accent sur l'importance du changement de mentalité, soit de considérer les personnes sinistrées comme des agents du changement et non des victimes, en particulier les femmes, et de travailler en tant que réseaux coordonnés.
- Les victimes passent souvent de personnes touchées à intervenants, acteurs engagés et agents du changement.
- Dans les cas où la population est plus jeune, la technologie peut alors être mise à profit.
- L'auto-inscription des bénévoles et la définition de leurs compétences sont importantes, puisque cela permet aux agences de coordination comme la Croix-Rouge de mettre à profit ces compétences et de les utiliser le plus efficacement possible.
- On a présenté la participation des bénévoles à tous les niveaux de la GRC comme un élément essentiel.
- Un rôle corporatif et gouvernemental solide en ce qui concerne l'accroissement de la participation de bénévoles et la transition d'employé à agent du changement, au moyen de programmes, comme donner congé aux employés pour leur permettre de faire du bénévolat, verser des dons équivalents, etc.
- Les sociétés privées peuvent également faire équipe avec des agences bénévoles et offrir une formation aux employés grâce à des programmes de bénévolat en cas de catastrophe, afin qu'ils puissent être mobilisés rapidement en cas de catastrophe.
- L'importance de lier la responsabilité corporative sociale avec les organisations bénévoles a été mise en évidence.

- Prendre connaissance des solutions qui ont été fructueuses partout dans le monde; trop souvent, on tente de réinventer la roue.

Les participants ont ensuite pris part à un travail de groupe en vue de répondre à trois questions, puis une rétroaction a été fournie lors de la séance plénière :

1. Messages clés à préconiser devant les gouvernements

- Les bénévoles jouent un rôle important en ce qui concerne le soutien des systèmes de GRC à l'échelle locale lors d'une intervention, y compris des mesures de suivi en matière de RRC.
- Les groupes de bénévoles doivent avoir suivi une formation et être accompagnés avant que la catastrophe se produise. Ainsi, des compétences et des connaissances à jour au sujet des structures locales en matière d'intervention permettant d'améliorer l'efficacité de l'intervention seront assurées.
- Les politiques qui intègrent les besoins en matière de gestion des bénévoles doivent permettre de s'assurer que la préparation aux catastrophes et l'intervention en cas d'urgence recevront une réponse plus rapide et efficace à l'échelle locale pour ce qui est de l'appui des systèmes de gestion des catastrophes.
- Les lois nationales doivent tenir compte des mesures de sécurité et de protection à l'égard des bénévoles, en temps de crise et lors de situations d'urgence.
- Les bénévoles contribuent à la sécurité publique, en temps de crise et lors de catastrophes.
- Les écoles devraient intégrer les principes relatifs au bénévolat dans leurs programmes afin de favoriser un sens accru de bénévolat.

2. Recommandations visant l'amélioration du bénévolat dans le cadre de la gestion des risques de catastrophes

- Préconiser des modifications aux politiques qui comprennent la protection du financement et de la responsabilité pour ce qui est de la gestion des bénévoles.
- Préconiser les partenariats ou les coalitions, à l'échelle locale, axés sur les bénévoles.
- Préconiser les modifications aux programmes scolaires.
- Chaque personne devrait être en mesure de reconnaître ses responsabilités dans le cadre de la GRC au sein de sa collectivité.

3. Actions concrètes

- Les autorités nationales et locales devraient mobiliser des groupes communautaires et reconnaître leur contribution à la RRC.
- Les groupes de la société civile ainsi que le gouvernement national et l'administration locale devraient promouvoir les politiques qui reconnaissent la valeur des bénévoles dans le cadre de la GRC.
- Les lois applicables aux interventions internationales en cas de catastrophes devraient être adoptées par les gouvernements, intégrant ainsi l'aspect de bénévolat de manière à ce qu'il soit plus accessible et clair.

- Un langage commun et une compréhension commune à l'égard de la notion de bénévolat et de son rôle dans le cadre de la gestion des risques de catastrophes devraient être établis.
- Les rôles et responsabilités entre les autorités nationales et les autorités locales ainsi que les organisations communautaires devraient être mieux définis.
- Les autorités devraient être sensibilisées à l'importance de l'appui des bénévoles lors de catastrophes à petite échelle et de leur rôle en matière de sensibilisation du public.



Séance parallèle 7

Renforcer la capacité de résilience des villes

Groupe de discussion

Animateur : M. Michel C. Doré, Université du Québec à Montréal, Canada

Conférenciers :

M. Robert Glasser, Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour la Réduction des risques de catastrophes

M. Clark Somerville, Maire de Halton Hills, Canada

M. José Manuel Corral, Maire de Santa Fe, Argentine

Mme Anie Samson, Vice-présidente du comité exécutif de la ville de Montréal, Canada

Mme Jacinta Mercedes Estévez, Vice-mairesse de Santo Domingo, République dominicaine

M. Hector Leonel Fleres Garcia, Conseiller, ville de Guatemala, Guatemala

Objectif

Déterminer les défis, les leçons retenues et les prochaines étapes à l'aide d'études de cas tirées de la région des Amériques pour l'élaboration de plans locaux de RRC à l'appui de la réalisation du Cadre de Sendai à l'échelle locale.

Résultat mesurable

Élaborer une liste de quatre pratiques et mesures exemplaires qui sera incluse dans le guide méthodologique des stratégies locales découlant de la Stratégie internationale des Nations Unies pour la RRC, qui fournit des renseignements sur la rédaction de plans de résilience.

Résumé de la séance

M. Clark Somerville, Maire de Halton Hills (Ontario, Canada) et président de la Fédération canadienne des municipalités

M. Somerville a mis en évidence le fait que la Fédération canadienne des municipalités (FCM) comprend des collectivités de toutes les grandeurs susceptibles d'être touchées par diverses catastrophes. Pendant de nombreuses années, elles ont été touchées par des feux de forêt, des tempêtes de verglas et des inondations, entre autres. Or, en raison des changements climatiques, les défis sont encore plus grands.

Lors d'une catastrophe, ce sont les collectivités qui doivent y faire face. La FCM veille à ce que les municipalités de toutes les grandeurs disposent des outils pour y faire face, et elle collabore avec le gouvernement fédéral concernant des enjeux qui ont des incidences sur les municipalités.

Les gouvernements et les premiers intervenants possèdent une expertise. Par contre, les fonds sont limités. Au Canada, le gouvernement fédéral a un rôle à jouer, notamment pour ce qui est du Programme national d'atténuation des catastrophes.

La FCM propose aussi des programmes de formation et de financement pour les villes et les collectivités du Canada qui passent d'une vision d'avenir à une réalité durable (Fonds municipal Vert, Municipalités innovation climatique, etc.).

Au niveau international, les experts du Canada tissent des liens avec ceux des autres pays, notamment dans les Caraïbes, en offrant de l'aide à ces pays à la suite d'une catastrophe. La FCM a mis sur pied le Programme de coopération municipale Haïti-Canada, qui vise à renforcer la capacité institutionnelle des collectivités territoriales touchées par le tremblement de terre de 2010 afin de leur donner un rôle prépondérant dans la reconstruction d'Haïti.

Les défis que connaissent certains pays sont énormes. La FCM et les municipalités canadiennes sont à l'avant-plan en ce qui a trait à l'aide à la reconstruction après catastrophe, en appui aux principes du Cadre d'action de Sendai.

M. Robert Glasser, Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour la Réduction des risques de catastrophes

M. Glasser a indiqué que la résilience urbaine a été testée par les inondations et les accidents nucléaires, entre autres. Le besoin d'un nouveau programme urbain a été reconnu, approuvé et adopté par l'ONU en 2015.

Le phénomène majeur d'urbanisation, la complexité des villes actuelles et les nouvelles constructions pour répondre aux besoins des populations urbaines exigent d'énormes investissements. Ces investissements doivent être basés sur des analyses de risque, notamment le risque d'inondation, qui représente un pourcentage important des catastrophes dans le monde.

L'estimation des coûts annuels associés aux catastrophes est importante, mais cela demeure une estimation. Nous savons que ces estimations ne tiennent pas compte des catastrophes qui passent sous le radar. Les chiffres demeurent donc très approximatifs.

Les événements naturels ayant des répercussions majeures demeurent difficiles à prévoir et ont encore plus d'incidence en raison de la vulnérabilité des populations, souvent liée à la pauvreté. La résilience urbaine est donc au cœur des démarches de réduction des risques dans le monde et du développement durable des établissements humains, de pair avec ONU Habitat. Le Cadre de Sendai vise notamment l'amélioration de la compréhension de tous les facteurs de risques de catastrophes. Ainsi, l'UNISDR a conçu une initiative, Pour des villes résilientes. Grâce à cette initiative, des villes de partout dans le monde se sont engagées à l'action et nous prévoyons continuer à augmenter le nombre de villes au cours des prochaines années.

Pour atteindre nos objectifs de réduction des risques, nous tenons à mettre l'accent sur certains éléments clés :

- L'importance de la qualité des données utilisées afin de donner de la valeur à notre argumentaire économique en faveur de la prévention
- L'aménagement du territoire et la construction
- L'augmentation de la capacité locale à affronter les catastrophes, tant chez les individus qu'au niveau régional et national
- La mesure de la résilience à tous les niveaux pour cibler les lacunes
- L'importance de l'accès aux fonds (nationaux, internationaux) et de l'obligation de rendre compte

Quatre représentants de villes nous ont partagé leurs défis.

Anie Samson, Vice-présidente du Comité exécutif et responsable de la sécurité publique et des services aux citoyens, Ville de Montréal

Mme Samson a expliqué que Montréal est la première ville canadienne reconnue dans le réseau des 100 Villes résilientes (100 Resilient Cities) de la Fondation Rockefeller. Les acquis de la ville en matière de sécurité civile et de planification des risques ont rendu possible cette reconnaissance internationale et ont contribué à ce qu'elle fasse partie de ce réseau.

Des conseils pour élaborer une stratégie de résilience :

- Il faut donner priorité aux enjeux et disposer d'un appui solide de la part de son administration.
- Il faut désigner une personne responsable et nommer un service dédié à la sécurité civile afin de donner priorité aux actions.
- Il faut également nommer une personne responsable de la résilience urbaine qui est chargée d'établir des liens entre les différents services. Cette personne doit aussi être en mesure de se réunir de toute urgence avec les partenaires et de comprendre la sécurité civile.

Il faut mettre l'accent sur l'importance du réseautage et des échanges des meilleures pratiques, notamment en prévention. Se perfectionner continuellement et apprendre des autres.

Défis :

Le défi de la communication avec les citoyens. Par exemple, afin de répondre au risque industriel dans l'est de la ville, nous effectuons un test des sirènes annuellement afin de sensibiliser la population locale à ce risque et, par la même occasion, nous testons les sirènes des industries.

Le défi de la communication est important. Notre population est variée : jeune, âgée, multiculturelle. Joindre le plus de gens possible lors d'une intervention demeure un défi. Par téléphone (lignes terrestres, téléphone cellulaire); nous devons adopter de nouveaux outils technologiques pour mieux joindre la population.

Au Canada, la trousse 72 heures est un outil de communication important, mais en réalité, les citoyens n'en ont pas. Nous devons réfléchir et remettre en question la façon dont nous accomplissons les tâches.

L'organisation d'exercices à grande échelle avec de multiples partenaires pose aussi certains défis. À Montréal, nous avons organisé un exercice « sur table » concernant un accident de train et de matières dangereuses qui s'est produit l'an dernier, et dans lequel étaient impliqués le Canadien National et d'autres partenaires. Réunir tous ces partenaires est long, mais nécessaire. Quoiqu'il en soit, au printemps prochain, nous prévoyons un deuxième exercice sur le terrain.

La résilience et la sécurité civile sont des responsabilités qui appartiennent aux municipalités du Québec. Les 19 arrondissements de Montréal sont prêts à intervenir. Nous travaillons avec nos partenaires (partenaires communautaires, événement) qui contribuent à nos interventions dans les lieux où il y a des personnes vulnérables, et ce, en fonction de leurs besoins.

Nous ne pouvons pas prévoir tous les événements, mais nous devons être prêts à nous mettre en branle et à intervenir rapidement. En 2013, le Québec a été secoué par la tragédie ferroviaire à Lac-Mégantic. Personne ne pouvait prévoir cet événement et se préparer en conséquence.

Cela a entraîné une remise en question, non seulement à l'égard des plans et des interventions en cas d'urgence, mais aussi par rapport aux efforts de reconstruction à la suite de la catastrophe, notamment en ce qui concerne les lignes directrices applicables de la FCM au sujet de nouveaux aménagements à proximité des activités ferroviaires. Un comité mixte Canada-États-Unis a aussi été mis sur pied afin de mieux prévenir ce genre d'accident dans l'avenir. La collaboration est donc essentielle afin d'assurer la sécurité de nos populations et la résilience de nos villes.

José Manual Corral, Maire, Santa Fe, Argentine

La ville de Santa Fe compte 400 000 habitants et 660 000 autres dans la région métropolitaine environnante. Il existe plusieurs risques associés à l'eau : pluies intenses, inondations. Ces événements sont de plus en plus fréquents en raison des changements climatiques.

Les défis à Santa Fe :

Il y a eu par le passé plusieurs mauvaises décisions en matière d'urbanisme et d'investissement en infrastructures.

La ville doit également relever des défis découlant des vulnérabilités sociales dans sa population (chômage, criminalité, etc.).

Le défi est donc de faire face aux urgences et de diminuer l'exposition à ces risques.

La planification régionale est essentielle. Un nouveau plan d'urbanisme met l'accent sur la protection de certains écosystèmes et sur la construction de réservoirs naturels, notamment. Nous nous concentrons sur la prévention des risques dans les zones vulnérables : interventions dans des régions plus vulnérables, élaboration de programmes sociaux, et construction d'un parc industriel en vue de contribuer à une hausse de l'emploi. Nous devrions être mieux préparés pour pouvoir améliorer la qualité de vie de nos citoyens. Or, les résultats positifs liés à ces initiatives commencent à se faire sentir.

La résilience devrait être une politique intersectorielle. En effet, il doit y avoir un consensus politique large. Tous les aménagements au sein de la ville doivent être pris en compte et envisagés à moyen terme. De plus, nous devrions effectuer des investissements en fonction de plusieurs générations et justifier nos décisions auprès des citoyens.

En ce qui concerne l'éducation du public, du matériel est à la disposition des enseignants, comme des renseignements au sujet des évacuations. Un effort pédagogique est fait en période de paix.

Mme Jacinta Mercedes Estévez Vice-mairesse de Santo Domingo, République dominicaine

Mme Estévez a discuté des défis à Santo Domingo :

La ville est située sur la côte, près de failles tectoniques. Il existe donc des risques de cyclones et d'inondations.

Par ailleurs, la ville s'accroît de façon horizontale et désorganisée. C'est pourquoi il faut mettre en place une réglementation urbaine et renforcer la construction.

La municipalité travaille avec ses partenaires et son gouvernement central, notamment pour le déplacement de populations des zones vulnérables et pour la reconstruction des routes et des voies d'accès.

Les étapes relatives à la réduction des risques sont : la planification, la coordination, la cartographie (notamment des voies d'évacuation) et l'évaluation de la manière de réinstaller les familles qui ont été déplacées.

M. Hector Leonel Fleres Garcia, Conseiller, ville de Guatemala, Guatemala

M. Garcia a mis en évidence les défis propres à la ville de Guatemala :

Il existe plusieurs risques sur notre territoire (volcans, incendies, tempêtes tropicales, etc.). Pour gérer les risques et les vulnérabilités, il faut une approche qui tient compte de nos valeurs. L'humain se préoccupe d'abord de ses propres intérêts. Toutefois, il importe de tenir compte des autres pour mieux comprendre les risques. Nous devons travailler selon cette perspective, sinon, cela entraînera une certaine indifférence et un manque de confiance envers les autorités.

Pour résoudre ce problème en se basant sur les valeurs, il faut travailler en collaboration avec les familles et tenir compte de leurs valeurs. Être à l'écoute des citoyens fait en sorte qu'ils se sentent plus inclus. Les organisations citoyennes et de réhabilitation sociale sont donc très importantes dans la ville de Guatemala.

Il ne faut pas oublier la composante des communications : il s'agit d'un grand défi. Notre pays est également multiethnique. Nous devons alors travailler en vue d'établir une communication efficace, car tout plan est voué à l'échec si nous ne sommes pas en mesure de le communiquer de manière appropriée. Communiquer dans une langue est une chose, mais comprendre le message en est une autre; chacun interprétera le message selon sa culture. Tout effort doit être inclusif et intégrer des procédures pour communiquer des alertes rapidement.

- La valeur du service (entre les services publics et les services aux citoyens, mais aussi entre les citoyens)
- La valeur de la loyauté
- La valeur de la confiance (pour une communication réussie)

Il importe de connaître le territoire qui est administré, afin d'avoir en main tous les budgets mis à disposition qui reposent sur l'assiette fiscale, de tenir les recettes nécessaires en vue d'une intervention efficace et de connaître le territoire pour mieux lutter contre les vulnérabilités. Pour nous, cela commence avec un modèle terrestre tridimensionnel qui nous permet même de connaître le volume des édifices (le nombre d'étages devant être évacués en cas d'urgence, par exemple). Par conséquent, lorsque nous obtenons un nouveau projet de construction, il nous est possible d'intervenir de manière préventive.

L'organisation communautaire constituera toujours l'unité d'intervention locale répondant le mieux aux besoins. Nous tentons d'élaborer un plan du modèle pouvant être appliqué à d'autres villes et au reste du pays.

Pour ce qui est de composer avec les changements climatiques, nous sommes toujours très réactifs dans notre pays, lequel est en 4e place sur le plan de la vulnérabilité à l'échelle mondiale. Les administrations locales devraient tout de même organiser leur intervention au cas par cas. Par contre, nous avons une application téléphonique qui est à la disposition de toutes les organisations, et qui leur permet d'envoyer une alerte rapidement, au moyen d'un protocole précis pour tous les intervenants. Cela permet de maximiser la réaction de tous.

Résumé de Michel Doré, animateur

- La résilience doit s'appuyer sur la connaissance des risques, des données probantes solides et vérifiées
- L'importance des administrations locales et de la société civile
- L'importance de la sensibilisation et de la communication avec la population et entre les gouvernements et les municipalités
- L'importance de concilier les questions économiques et les priorités (besoin d'un consensus large)
- L'engagement des citoyens

Questions

Preguntas

Séance parallèle 8

Collaborer avec le secteur privé pour comprendre et réduire les risques

Groupe de discussion

Animateurs :

Mme Kiki Lawal, UNISDR pour le secteur privé

M. Craig Stewart, Bureau d'assurance du Canada

Conférenciers:

M. Dale Sands, CH2M

M. Bruce McArthur, Tesera Systems Inc.

Mme Karen Smith, Nations Unies

M. Josh Bashioum, Early Warning Labs

M. Juan Pablo Sarmiento, Florida International University, Extreme Events Institute

M. Jair Torres, Unité de la RRC de l'Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la science et la culture (UNESCO), Paris

M. Robert Turnbull, R and J Turnbull Ltd

Mme Angela Gómez, Association nationale des propriétaires d'entreprises de la Colombie

M. David Greenall, PwC's Sustainable Solutions Practice

M. David Young, Boston Consulting Group

M. Gonzalo Diaz de Valdes Olavarrieta, Transbank

Objectifs

1. Promouvoir la mise en œuvre du Cadre de Sendai en misant sur les connaissances et la compréhension du secteur privé à l'égard des risques de catastrophes.
2. Discuter du rôle clé, des réalisations et de la perspective du secteur privé dans la mise en œuvre du Cadre de Sendai dans les Amériques.
3. Discuter d'initiatives et de pratiques exemplaires dans une optique de réduction des risques ainsi que d'investissements en RRC et en résilience.
4. Présenter des exemples concrets de la manière dont les secteurs public, privé, et sans but lucratif peuvent travailler ensemble pour améliorer les connaissances relatives aux risques d'inondation et exécuter des initiatives tangibles d'évaluation et d'atténuation des risques.

Résultats mesurables

1. Élaborer des lignes directrices et des recommandations pour l'établissement de chapitres nationaux de l'Alliance du secteur privé pour la résilience des sociétés en cas de catastrophe (ARISE) et d'autres initiatives du secteur privé à l'appui de la mise en œuvre du Cadre d'action de Sendai dans les Amériques.
2. Mettre à la disposition des participants des études de cas portant sur des initiatives et des modèles dirigés par le secteur privé que l'on peut appliquer aux efforts de réduction et d'atténuation des risques dans d'autres administrations et dans tous les ordres de gouvernement.

Résumé de la séance

La séance « Collaborer avec le secteur privé pour comprendre et réduire les risques » a été organisée par le Bureau d'assurance du Canada et l'ARISE, l'Alliance du secteur privé de l'UNISDR pour la résilience des sociétés face aux catastrophes, et animée par Kiki Lawal, Craig Stewart et Angela Gómez. Kiki Lawal et Dale Sands ont lancé la séance en mettant l'accent sur les intérêts communs des entreprises et des gouvernements quant au renforcement de la résilience, et ont insisté sur la nécessité de travailler ensemble pour trouver des solutions.

Des études de cas effectuées par Bruce MacArthur, Jair Torres, Josh Bashoium et Robert Turnbull ont permis de mettre en évidence plusieurs exemples de la façon dont le secteur privé partout dans les Amériques a été touché par les risques et les défis auxquels font face ses collectivités, en raison des changements climatiques et des catastrophes, et de la façon dont il est intervenu. Chaque volet de la séance a été suivi d'une période de questions et réponses avec les délégués.

Le secteur privé peut assumer un rôle important en ce qui a trait à l'atténuation des risques et au renforcement de la résilience. Dans de nombreux pays, les entreprises et les organisations du secteur privé fonctionnent de

façon isolée, tandis que certains pays ont adopté une approche différente. Le secteur privé ainsi que le secteur public ont tous deux intérêt à travailler en collaboration en vue d'améliorer la résilience sur le plan social. Un élément essentiel au renforcement de la résilience collective est de préparer le secteur privé à surmonter les difficultés découlant de la catastrophe. Juan-Pablo Sarmiento, Gonzalo Diaz de Valdes Olavarrieta, Ph. D., et Karen Smith ont d'ailleurs montré l'ARISE en action au moyen d'outils et de programmes contribuant à la préparation des entreprises.

Dale Sands a souligné l'importance de regrouper les secteurs privé et public afin de traiter des questions relatives au renforcement de la fréquence et de l'importance des pertes mondiales attribuables à des catastrophes. Il a également souligné le changement d'opinion de la part des gouvernements à l'égard du rôle que peut assumer le secteur privé en travaillant de concert avec les gouvernements pour aider les collectivités et les pays à devenir plus résilients. Angela Gómez Rodriguez a mis en évidence l'expérience de la Colombie en ce qui a trait à la création d'un chapitre national de l'ARISE ainsi que la valeur de l'adoption du secteur privé en tant que partenaire pour ce qui est de faire progresser les priorités liées au Cadre de Sendai.

Ce dernier fournit aux acteurs du secteur privé un moyen de coordonner leurs activités et de travailler de concert avec les gouvernements de leur pays pour renforcer l'intervention d'urgence en réponse à une catastrophe à l'échelle nationale. Dans le cadre des sept thèmes généraux de l'ARISE, le secteur privé peut collaborer avec le secteur public afin de faire progresser les stratégies de GRC, les mesures d'investissement, le balisage et les normes, l'éducation et la formation, les questions d'ordre légal et réglementaire, l'atténuation des risques urbains, ainsi que la résilience et l'assurance.

Kiki Lawal et Angela Gómez ont annoncé la création d'un nouveau chapitre de l'ARISE au Canada. Cette nouvelle section permettra la collaboration entre les secteurs public et privé pour ce qui est d'établir des collectivités résilientes, et la création de plans de réponse aux urgences et aux catastrophes en fonction des quatre actions prioritaires du Cadre de Sendai.

En tant que membre du vaste réseau de l'ARISE, le Canada pourra apprendre d'autres organisations nationales de l'ARISE, et échanger l'expertise et les pratiques exemplaires avec les autres. David Greenall et Dale Sands ont discuté de la façon dont ARISE Canada peut assurer le leadership des entreprises canadiennes. ARISE Canada répondra d'ailleurs aux questions relatives au travail en collaboration avec les gouvernements, à tous les niveaux, pour mieux comprendre et améliorer la réponse à l'échelle nationale aux nombreux risques et aux diverses catastrophes auxquels fait face le Canada. La séance a été levée avec la signature officielle de l'accord, qui vise la mise sur pied de la section canadienne de l'ARISE.



Séance parallèle 9

Les populations ayant des conditions de vie à risque élevé – agents de changement pour la réduction des risques de catastrophes

Groupe de discussion

Animatrice : Mme Susana Urbano, RET International

Conférenciers :

M. Carlos Kaiser, Inclusiva

M. Saul Zenteno, Fondation Manatee

Mme Andria Grosvenor, Caribbean Disaster and Emergency Management Agency

Mme Tracey O'Sullivan, Université d'Ottawa

Objectifs

1. Discuter des contextes régionaux où les mesures de réduction des risques doivent être adaptées pour y inclure les contributions des populations à risque.
2. Promouvoir l'intégration des différents besoins des populations à risque à des politiques complètes de RRC.

Résultats mesurables

1. Décrire et recommander des mesures concrètes pour assurer la participation active de populations à risque en tant qu'agents de changement à toutes les échelles – locale, nationale, régionale et mondiale – en vue de chacune des priorités du Cadre de Sendai.
2. Rédiger et transmettre des messages promotionnels clés à l'intention des gouvernements (nationaux et locaux) qui intègrent les contextes et les capacités des populations à risque aux plans, aux politiques et aux structures de RRC aux échelles nationale et locale.

Résumé de la séance

Le groupe de discussion a amorcé la séance avec un exposé de M. Carlos Keiser, qui a fait part de son point de vue unique à l'égard de l'inclusion de personnes handicapées dans le cadre de la RRC, en tant qu'agents du changement, et de la mesure dans laquelle il ne s'agit que d'une question de changer de mentalité et d'influencer de manière différente pour favoriser une réelle inclusion et non seulement une participation tout au long du processus de RRC.

Tracy O'Sullivan, de l'Université de Toronto, a examiné la perspective sur la façon dont les investissements et les incitatifs peuvent contribuer à accroître le niveau d'inclusion et de participation des populations à risque. Jose Paes, originaire du Chili et gagnant du Défi vidéo jeunesse (RRC), a abordé les aspects de la jeunesse et de l'inclusion. Andria Grosvenor, Caribbean Disaster and Emergency Management Agency, a montré l'importance que les cadres régionaux de RRC tiennent compte des populations à risque pour être efficaces.

La séance a débuté par la présentation des conférenciers, qui ont échangé leurs connaissances ainsi que leurs opinions personnelles. Parmi les thèmes communs soulevés, mentionnons les suivants :

- Cet élément est un point à l'ordre du jour puisque les populations à risque ne sont pas prises en compte ou incluses selon une perspective de renforcement.
- En se servant de l'analogie selon laquelle un immeuble n'est pas accessible, on doit se poser la question suivante : Qui faut-il blâmer? Il ne s'agit pas seulement d'observer l'architecture; il s'agit plutôt d'une approche ou d'une perspective sociétale plus globale selon laquelle il y a une possibilité d'obstacles dans les environnements créés.

- Les personnes handicapées ne devraient plus être exclues de l'ensemble du processus d'élaboration des politiques, etc., qui s'inscrit dans le cadre de la RRC.
- Le taux de survie et le taux de blessure sont plus élevés chez les populations à risque que chez les populations non vulnérables, ce qui est inacceptable, à plus forte raison si l'on tient compte du fait qu'il s'agit de 15 % de la population mondiale.
- Les populations à risque ont des idées et elles disposent de services de conseil permettant d'acquérir, d'enrichir et d'échanger des connaissances; il y a des rapports qui ont été produits, des études qui ont été menées, des contributions de toutes les sortes qui ont été effectuées ainsi que des formations qui ont été mises en place (p. ex. le réseau de gestion de l'inclusion des personnes handicapées pour l'Amérique latine et les Caraïbes). Ces outils doivent être exploités par les populations à risque en vue d'échanger ces connaissances et de renforcer la discussion et la prise de décision.
- Cela inclut l'intégration à l'initiative « mieux reconstruire ».
- La cartographie des ressources est un outil puissant fondé sur une approche misant sur la société dans son ensemble – une telle approche nécessite la participation de la société dans son ensemble, ce qui, en retour, requiert une possibilité, et pour qu'il y ait une possibilité, il doit y avoir des investissements (finances, temps, énergie).
- La cartographie donne lieu à une liste des ressources qui existent au sein de la collectivité (à l'intérieur et à l'extérieur de la communauté); il importe également de connaître la façon de mobiliser les ressources disponibles (comment accroître la confiance et la motivation pour être en mesure de passer à l'action).
- Non seulement il existe une liste et des ressources communautaires sous forme de base de données et de soutien, mais le processus favorise la sensibilisation, l'établissement de relations et le sentiment d'appartenance.
- Les postes dédiés au sein de la collectivité où la participation active des citoyens peut s'avérer être une priorité peuvent faire une grande différence.
- Des investissements en temps et en argent visant l'appui de la mise en œuvre du Cadre de Sendai sont nécessaires.

D'après la dernière consultation en ligne, la question principale a permis d'orienter la discussion. Les participants assistant à la séance ont été répartis en cinq groupes, et chacun de ces groupes a discuté des principaux messages et mesures destinés au renforcement des populations à risque en tant qu'agents du changement pour les quatre secteurs prioritaires du Cadre de Sendai, et un cinquième groupe s'est penché sur le thème de la transversalisation.

1. Comprendre les risques de catastrophes

- Nous devons encourager, promouvoir et assurer une participation efficace des personnes faisant partie des groupes à risque.
- Le milieu universitaire a apporté d'importantes contributions qui peuvent être appliquées à des situations réelles (pour ce faire, il est nécessaire de bâtir des ponts et de recueillir les pratiques exemplaires).
- Les capacités et les vulnérabilités des groupes vulnérables devraient être prises en compte. Ainsi, les raisons pour lesquelles elles sont incluses de manière active et systématique seraient mises en évidence.

2. Renforcer la gouvernance des risques de catastrophes pour gérer de tels risques

- Les besoins doivent être indiqués de manière à ce qu'ils soient visibles dans les plans du gouvernement, en fonction d'un diagnostic exhaustif de la situation (lieu, nombre de personnes, exposition, besoins précis et façon de contribuer).
- Des mesures précises doivent être prises afin que les décideurs apprennent à :
- Comprendre les avantages (quoi) d'inclure la population entière en fonction de ses besoins.
- Intégrer le processus (comment) à l'aide d'outils efficaces pour différents niveaux.
- Rendre compte des progrès et les démontrer : indicateurs, suivis, rapports et propositions.
- Prendre connaissance du fait que les refuges et les mesures tiennent compte des besoins.
- Reconnaître la prise en compte des risques et du niveau de risque des populations à risque.
- Prendre connaissance du fait que les personnes responsables de prendre des décisions stratégiques et opérationnelles doivent tenir entièrement compte des propositions soumises par la population prioritaire.

3. Investir dans la réduction des risques de catastrophes pour renforcer la résilience

- Effectuer une cartographie indiquant les investissements aux niveaux public et privé en matière de RRC.
- Investir dans la capacité locale afin de protéger les moyens de production et de subsistance ainsi que les biens communautaires.
- Investir en amont dans les ressources pour en assurer l'inclusion.
- Améliorer l'état de préparation aux catastrophes afin d'assurer une intervention efficace et de « mieux reconstruire », dans le cadre du processus de rétablissement, de redressement et de reconstruction.
- Promouvoir les changements de mentalité et la compréhension de l'inclusion et de la vulnérabilité.
- Documenter les leçons retenues d'expériences précédentes.
- Inclure les groupes à risque dans la rédaction et la mise en œuvre de politiques et de lois en matière de préparation en cas de catastrophe au moyen d'une démarche inclusive.
- Produire des cartes au moyen de la technologie pour définir les groupes à risque; travailler avec ces derniers à toutes les étapes de la gestion des risques.

- Mettre l'accent sur l'importance d'assurer la mise en œuvre à tous les niveaux.
- Modifier l'orientation de la façon dont nous percevons les populations à risque, lesquelles sont des agents du changement.
- Qu'entendons-nous par inclusion? Reconnaître la diversité plutôt que de normaliser l'intervention, puisque chaque groupe vit une réalité différente.

Recommandations à l'égard du PAR des Amériques :

- Fournir une tribune permettant une participation importante, notamment dans la prise de décisions.
- Assurer une vérification et un engagement continus de tous les intervenants. Mettre sur pied un système de transparence et de responsabilisation.
- Intégrer la « démarche à l'échelle de la société » à tous les ordres de gouvernement, afin de recueillir des données adéquates et exhaustives. Incorporer cette méthodologie au recensement.

Forum public

En marge de la Plateforme régionale, un événement parallèle unique appelé Forum public a été organisé à divers endroits au Canada, en Amérique du Nord, en Amérique du Sud, en Amérique centrale ainsi que dans les Caraïbes. Divers ateliers axés sur les résultats étaient offerts à tous, y compris aux membres du public, dans le cadre du Forum public. Ces ateliers permettaient aux participants de tenir une discussion constructive sur la RRC au niveau mondial et à l'échelle de l'hémisphère.

Endroits

Université de Brandon

Université Concordia

Université Laurentienne

North Alberta Institute of Technology

Université de Popayan en Colombie

Université du Québec à Montréal (UQAM)

RNCAN, Vancouver

Université York

Objectifs

1. Enrichir le dialogue et l'ouverture associés à l'organisation de la PR17 au Canada grâce à la participation du public.
2. Contribuer à la PR17 en sélectionnant en parallèle une série d'ateliers ciblés axés sur les résultats (ouverts au public).
3. Aider à façonner le plan d'action découlant de la plateforme.
4. Faciliter les liens de collaboration entre les milieux universitaires, l'industrie, les organisations non gouvernementales, le gouvernement et le grand public.

Résultats mesurables

1. Le Forum public est un produit livrable ainsi qu'un résultat de la PR17.
 - Création de réseaux
 - Saisie des points de données portant sur les commentaires prédominants à l'égard de la RRC
2. Les résultats du Forum public aideront à déterminer les principaux domaines de recherche, afin de faciliter l'élaboration du programme d'études partout dans les Amériques
 - Conception d'éléments généraux relatifs aux programmes d'études

Résumé de la séance de l'UQAM

Un partenariat avec l'Institut des Sciences de l'environnement, à l'UQAM, a été établi en vue d'organiser un forum public permettant de compléter les discussions à la PR17. Vingt et un experts ainsi qu'une centaine de participants ont participé aux groupes de discussion organisés à l'UQAM sous les thèmes de la santé, de la sécurité civile et de l'aménagement du territoire.

Le groupe de discussion sur la santé a défini la prévention comme un élément prioritaire de la RRC, à divers niveaux et à l'aide de différents moyens et ressources. La mise en place de meilleures pratiques en matière de prévention doit s'opérer à l'échelle individuelle grâce à l'habilitation des citoyens.

Il faut aussi tenir compte des défis logistiques à l'échelle provinciale, au niveau des territoires éloignés et l'effet domino pour les infrastructures critiques.

L'amélioration de la prévention passe par divers moyens : faciliter l'accès à l'information, accentuer la sensibilisation pour mettre en place une culture du risque et améliorer la cohérence des messages pour favoriser une meilleure communication du risque. Devant le manque de ressources accordées à la prévention, il importe de fournir des arguments économiques fiables, diversifiés et cohérents, afin de mettre en évidence les réalités liées aux coûts-bénéfices des investissements dans ce domaine.

Dans le contexte où les changements environnementaux induisent une augmentation des aléas météorologiques, les défis liés à l'adaptation et à la sécurité civile se multiplient. Dans la perspective d'accroissement de la résilience des populations et des infrastructures, le groupe de discussion a permis de cibler des avenues prioritaires à élaborer ou à renforcer : modifier les méthodes d'évaluation du risque basées essentiellement sur les données historiques, et intégrer la modification des facteurs d'exposition changeants liés aux changements climatiques; mettre en œuvre un mode de gestion adaptative pour améliorer la réflexivité sur les pratiques et sur la systématisation des rétroactions; favoriser la motivation des intervenants en adaptant les cadres juridiques et faciliter la participation citoyenne.

La RRC doit être intégrée à l'aménagement du territoire afin de transformer celui-ci en vecteur de résilience. Le régime de déclaration de risques prévu dans la Loi sur la sécurité civile du Québec devrait être prévu dans la Loi sur l'aménagement du territoire et l'urbanisme, afin que les contenus de sécurité civile soient intégrés au schéma d'aménagement. Pour ce faire, les municipalités régionales de comté doivent mettre en œuvre des moyens pour déterminer les zones de contraintes ou de risques majeurs. À cet égard, l'importance des zones tampons comme espace de « liberté » des systèmes naturels a été soulignée à titre de moyen de réduction des répercussions. De

plus, la prévention des risques doit également aborder les pratiques en matière de construction et d'entretien des infrastructures. Il semble y avoir consensus quant à la nécessité d'intégrer les différents risques sur le territoire pour définir les meilleures stratégies d'aménagement, notamment au moyen d'une cartographie multirisque.

Un certain nombre de thèmes transversaux se sont aussi dégagés tout au long du forum. Il importe de mettre en évidence le rôle continu de la recherche et d'améliorer les capacités d'ordre universitaire afin de former des spécialistes capables de comprendre la complexité de la gestion du risque dans le contexte des changements climatiques. Cela est également essentiel quant à la détermination des facteurs de risques (multisources ou multidimensionnels) et pour être en mesure de tirer des leçons des événements majeurs passés et récents, et acquérir ou mettre à jour les connaissances sur les tendances actuelles et à venir en ce qui concerne les aléas météorologiques ainsi que les facteurs de vulnérabilité et d'exposition.

Tous les groupes de discussion ont souligné l'importance de favoriser le décloisonnement intra- et inter-organisationnel pour promouvoir la transectorialité et les rétroactions systématiques. Pour ce faire, il faut s'inspirer des modèles internationaux, notamment le système hydrométéorologique d'alerte précoce adopté par Météo France, qui comprend une surveillance météorologique dans laquelle des messages quant aux comportements et aux règles à suivre sont ciblés à l'égard des autorités et du public lorsque des alertes plus problématiques (vigilance au stade orange et rouge) sont diffusées. Enfin, l'amélioration de la communication et le libre accès à l'information sont des éléments essentiels pour protéger les individus et développer une société plus résiliente.

On a insisté sur le fait qu'un changement de culture en matière de RRC doit s'opérer au Canada, afin d'aborder cette question selon une approche globale et intersectorielle. Ce changement de culture doit conduire à une approche proactive et préventive, plutôt qu'une approche réactive basée sur les interventions en cas de catastrophe. Pour ce faire, cette culture doit viser l'amélioration des connaissances des risques, la participation citoyenne, et la mise en place de mesures pour accroître la résilience par l'intermédiaire des acteurs privés et publics.

L'atteinte de cet idéal passe nécessairement par la sensibilisation des décideurs aux avantages économiques, sociaux et environnementaux inhérents à une démarche préventive, ainsi qu'aux investissements nécessaires à une recherche renouvelée, intersectorielle et intégrée à l'étude des risques naturels.



Deuxième rencontre des ministres et des responsables de haut niveau sur la mise en œuvre du Cadre d'action de Sendai pour la Réduction des risques de catastrophes 2015-2030 dans les Amériques

La deuxième rencontre des ministres et des responsables de haut niveau des Amériques a eu lieu le 9 mars 2017 dans le cadre des trois journées de la PR17. La rencontre était dirigée par l'honorable Ralph Goodale, ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile du Canada. Consulter l'annexe pour obtenir l'ordre du jour de la rencontre.

Les participants à la rencontre comprenaient :

- des ministres et des responsables de haut niveau des Amériques;
- des observateurs d'organisations internationales, intergouvernementales et non gouvernementales et du secteur privé;
- des représentants du gouvernement fédéral.

L'objectif principal de cette rencontre était de discuter de la Déclaration de Montréal et du PAR, qui ont été élaborés et négociés à l'avance par le Canada, ainsi que de leur adoption. Les participants des autres pays ont exprimé leur appréciation du processus inclusif utilisé pour élaborer les documents et ont fait éloge du Canada pour ses techniques de négociation habiles. Au cours du processus d'élaboration, les pays et les organisations ont soumis un certain nombre d'activités détaillées qui pourraient être incluses dans le PAR. Aux fins de référence, une liste de ces activités est annexée.

La rencontre comprenait aussi une séance et une discussion axées sur les défis et les priorités au sein de la région. Dans le but de déterminer les sujets d'intérêt à aborder, le Canada a mené un sondage auprès des pays et des organisations régionales avant l'établissement du PAR afin d'obtenir des commentaires sur les plus grands défis et priorités de la région du point de vue de la RRC. Les résultats de ce sondage ont été regroupés et présentés aux autres pays dans l'optique d'enrichir le dialogue à propos de la Déclaration de Montréal et du PAR, ainsi que de servir de base de référence pour les plateformes régionales futures.

Résultats du sondage

Principales priorités nationales

- Améliorer les systèmes d'alerte précoce multirisque.
- Intégrer la gestion du risque dans la planification à tous les niveaux.
- Cultiver des connaissances et de l'information sur les risques et améliorer la communication et l'accessibilité.
- Renforcer les cadres stratégiques et réglementaires.
- Favoriser les partenariats public-privé.

Principales priorités régionales

- Recueillir et échanger les pratiques exemplaires, les leçons retenues, l'information sur les risques et les cartes.
- Renforcer la coordination et la collaboration régionales pour la préparation et les interventions.
- Améliorer la capacité et l'accès aux ressources.

RRC à l'échelle régionale ou nationale – Stratégie et harmonisation avec le Cadre de Sendai

- La plupart des pays ont une stratégie de RRC, tandis que d'autres ont des plans nationaux abordant la RRC.
- L'harmonisation avec le Cadre de Sendai est également divergente. Plusieurs pays ont indiqué que les cadres législatifs et stratégiques n'ont pas encore été mis à jour et harmonisés avec le Cadre de Sendai.

Intégration des stratégies et des plans de RRC aux stratégies et aux plans liés aux changements climatiques et au développement durable

- La plupart des pays ont indiqué que les stratégies de RRC sont intégrées aux stratégies liées aux changements climatiques et au développement durable.
- La rétroaction des organisations d'intervenants
 - Correspond étroitement à la rétroaction des autres pays.
 - Tendait à être plus axée sur les secteurs.

Il a été recommandé de mener le sondage à nouveau avant la prochaine plateforme régionale pour déterminer si les défis et les priorités ont changé depuis le dernier sondage, notamment si le PAR a eu des répercussions positives. Il a aussi été évoqué que les résultats du sondage pourraient contribuer à orienter l'élaboration des programmes pour les futures plateformes régionales, en particulier les rencontres ultérieures des ministres et des responsables de haut niveau.

Les représentants des pays ont trouvé que le sondage reflétait l'état actuel des affaires dans la région avec exactitude et que la portée du RAP tel qu'il a été élaboré aborde les priorités et les défis déterminés.

Essentiellement, un certain nombre de pays et d'intervenants ont formulé d'autres commentaires et ont suggéré une révision de la Déclaration de Montréal et du PAR. Notamment, plusieurs participants ont indiqué qu'il faut s'assurer que ces documents tiennent davantage compte de la perspective et des besoins de divers groupes, en particulier les peuples autochtones, les femmes et les filles, les enfants et les personnes handicapées.

De plus, un certain nombre d'États insulaires ont demandé que les exigences linguistiques dans le PAR concernant les vulnérabilités et les besoins propres aux petits États insulaires en développement (PEID) soient incluses. Cela a mené à une discussion animée sur la façon de reconnaître efficacement la précarité des PEID, sans diminuer la grande vulnérabilité aux sources de danger qui existe partout dans les Amériques. Au bout du compte, les exigences linguistiques du Cadre de Sendai ont été utilisées pour aborder cet enjeu et pour refléter les vulnérabilités des PEID.

À la fin de cette réunion, un PAR historique qui cerne les initiatives que les pays et les organisations de la région peuvent réaliser a été approuvé, tout comme la Déclaration de Montréal, laquelle réitère l'engagement des échelons les plus élevés de la région à mettre en œuvre le Cadre de Sendai, à réduire les risques de catastrophes et à bâtir des collectivités résilientes.



Cérémonie de clôture

Mot de la fin de Robert Glasser

Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour la Réduction des risques de catastrophes

Excellences, distingués délégués, Mesdames et Messieurs, merci beaucoup pour votre travail acharné, y compris lors la réunion ministérielle, où nous sommes parvenus à un résultat merveilleux et historique dans le cadre des travaux liés à la RRC dans la région. Vous savez, il y a tant d'ordres du jour qui sont vagues, basés sur la politique, passés d'une main à l'autre aux échelons supérieurs et difficiles à obtenir. Toutefois, notre ordre du jour n'est pas l'un de ces ordres du jour. Grâce à une collaboration internationale et à un cadre mondial, à l'engagement à l'échelle régionale et à l'engagement des personnes clés, comme vous et moi, nous avons été en mesure de réaliser d'énormes progrès au cours des 10 dernières années dans la réduction du nombre de pertes de vie au moyen d'alertes précoces, d'abris en cas de tempêtes et du Cadre de Sendai, qui s'oriente de plus en plus vers l'intégration de la réduction des risques à la planification économique et à la prise de décisions, pour éviter de continuer de créer des risques supplémentaires dans les décennies à venir, qui s'annoncent très exigeantes.

Ce fut un honneur de me joindre à vous au cours des trois derniers jours et ce fut un plaisir de ressentir cette énergie dans la salle durant ces quelques jours d'engagement à l'égard de l'enjeu important qu'est la RRC.

Près de 1 000 participants de 33 pays et de la région se sont réunis au cours des derniers jours. Je pense que cela témoigne de l'importance grandissante de cet enjeu pour nous tous. Je pense aussi que cela met en lumière l'importance de travailler au développement durable sensible aux risques de catastrophes, car cela revêtira une importance dans l'atteinte des ODD dans le cadre du programme que nos pays des quatre coins du monde et l'ONU adopteront à l'avenir.

J'aimerais également féliciter tous les secteurs pour leur participation et leur représentation lors des séances, des séances plénières, des séances parallèles et de l'adoption du PAR, lequel nous sera communiqué sous peu par notre hôte, le Canada. Comme vous le savez, le Cadre de Sendai est axé sur la nécessité de passer de la gestion des catastrophes à la gestion des risques et des risques de catastrophes. Évidemment, cette transition est la seule qui nous permettra d'anticiper les besoins grandissants en matière d'intervention humanitaire en misant sur la prévention.

Les résultats accomplis lors de cette Plateforme aideront également les gouvernements nationaux et locaux à renforcer les liens entre les risques liés aux changements climatiques, les risques de catastrophes de façon plus générale et le développement économique, qui sera absolument essentiel.

Nous avons également eu des discussions sur le délai le plus urgent et le plus rapproché du Cadre de Sendai, qui concerne l'établissement de stratégies nationales et locales d'ici 2020.

Je souhaite remercier sincèrement le gouvernement du Canada, la population canadienne ainsi que les Montréalaises et les Montréalais d'avoir accueilli cette rencontre. Ministre Goodale, j'apprécie votre leadership à l'égard de cet enjeu et le travail de votre personnel, la sous-ministre adjointe Lori MacDonald et son équipe, y compris Jacqueline Randall, qui a agi à titre de chef du Secrétariat pour cette rencontre.

Je tiens également à remercier l'équipe de sécurité. Je ne crois pas avoir déjà été à une rencontre où l'équipe de sécurité qui est chargée de nous protéger, de nous présenter et de prévenir les dangers ait été si amicale et obligeante. Je ne me rappelle pas avoir déjà vécu cela dans un autre pays.

D'habitude, ces gens sont plutôt distants, sérieux et intimidants. Je me suis senti très en sécurité ici et j'avais même envie de les connaître davantage. Tout le reste s'est également déroulé de façon très efficace, du service d'alimentation aux ententes, en passant par les déplacements des gens.

Enfin, j'aimerais démontrer ma reconnaissance envers l'équipe de l'UNISDR. Vous êtes incroyables. Vous êtes merveilleux. Vous avez fait un travail remarquable et je souhaite vraiment vous en féliciter. Notre équipe du bureau régional, tout comme nos équipes des autres régions comme Genève et ailleurs, a démontré la capacité d'obtenir de grands résultats en travaillant de façon si assidue et efficace. Merci donc à l'équipe de l'UNISDR.

Je vous remercie beaucoup.



Mot de la fin de Mme Anie Samson Vice-présidente du comité exécutif de la Ville de Montréal et responsable de la sécurité publique et des services aux citoyens

Buenas tardes, good afternoon, bonjour à tous. Bon après-midi aux représentants des collectivités. M. Goodale, ministre canadien de la Sécurité publique du Canada, M. Glasser, représentant spécial du Secrétaire général pour la Réduction des risques de catastrophes, M. Kevin Deer, représentant de la communauté autochtone et, bien sûr, nos amis autochtones présents aujourd'hui en tant que représentants de leur communauté.

Bonjour à tous. Il va sans dire que la Ville de Montréal est particulièrement fière d'accueillir cette Cinquième Plateforme régionale sur la Réduction des risques de catastrophes des Amériques. Toutes mes félicitations au comité organisateur. Malheureusement, le beau temps n'était pas au rendez-vous. J'en suis désolée. J'avais pourtant fait de mon mieux pour que Dame Nature nous envoie du beau temps, mais nous avons plutôt eu des températures douces, froides et même de la neige. Bref, nous avons eu un peu de tout.

Alors que la fin approche, il y a une chose dont je suis encore plus certaine qu'auparavant. Ensemble, nous pouvons en accomplir tellement plus et de façon tellement plus efficace. Nous pouvons faire une réelle différence dans la vie des gens. Cet événement nous a permis de faire connaître les risques majeurs et de partager l'expertise de pointe des quatre coins des Amériques. Nous avons également eu la chance d'affirmer mutuellement notre engagement et notre détermination à faire tout en notre possible pour sauver des vies et pour prévenir des pertes économiques importantes.

Au cours des trois derniers jours, nous avons pu définir des stratégies pour limiter l'incidence des désastres naturels lorsqu'ils surviennent, mais plus important encore, nous avons eu l'occasion d'échanger nos points de vue en matière de pratiques exemplaires à adopter en vue d'intervenir de façon plus efficace, de renforcer notre résilience et d'augmenter notre niveau de préparation. Certains d'entre nous ont malheureusement dû apprendre trop rapidement et de façon trop drastique en ayant fait face à des catastrophes de grande envergure.

L'Équateur et le Panama, qui ont récemment été frappés par des séismes particulièrement destructeurs, en sont des exemples. Plus près d'ici, nos collègues de l'Alberta ont dû coordonner l'évacuation de dizaines de milliers de personnes lors des feux de forêt à Fort McMurray. En 2005, les premiers répondants ont dû faire face à la désolation laissée dans le sillage de l'ouragan Katrina, en Nouvelle-Orléans. Il s'agissait de l'un des ouragans les plus meurtriers de l'histoire des États-Unis, bien que l'ouragan Matthew ait eu une incidence sur un nombre incalculable de vies en Haïti.

Enfin, je ne peux omettre de faire mention de deux grandes tragédies qui se sont produites ici, au Québec : le désastre ferroviaire qui a frappé le cœur de Lac-Mégantic et la tempête de verglas qui, en plein hiver, a privé plus de 900 000 foyers québécois d'électricité. Vous pouvez bien vous imaginer que ce n'est pas drôle de se retrouver sans électricité lorsqu'il fait moins 20 degrés Celsius à l'extérieur.

Pour Montréal, la Plateforme régionale de 2017 représentait une occasion unique de réaffirmer notre leadership national et international sur des sujets comme les communautés résilientes, la RRC, les changements climatiques et le développement durable. À cet égard, Montréal, notre ville, est particulièrement impliquée. Au cours des dernières années, nous avons participé à de nombreux événements majeurs organisés par les Nations Unies, y compris la Conférence de Sendai et la Conférence de Paris sur les changements climatiques, la COP 21, où 195 États avaient promis de réduire leur émission des gaz à effet de serre.

Évidemment, nous ne pouvons omettre Habitat III, qui a eu lieu à Quito et qui a mené à l'adoption d'un nouveau programme urbain. Montréal a la particularité d'être la ville canadienne des Nations Unies grâce à ses

nombreux sièges sociaux d'organismes internationaux des Nations Unies comme l'Organisation de l'aviation civile internationale, l'Institut de statistique de l'UNESCO, le Fonds multilatéral du Protocole de Montréal et le Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique.

Au cours de la dernière année, nous avons eu l'occasion d'accueillir deux fois le Secrétaire général des Nations Unies à Montréal. À l'instar de Sydney, Londres, Paris, Singapour, Barcelone, Santa Fe et Guatemala, la ville de Montréal a été admise dans le cercle fermé des villes résilientes, un réseau lancé et appuyé par la Fondation Rockefeller. L'appartenance à ce groupe est un témoignage de la reconnaissance de notre expertise en gestion du risque et en prévention à l'international. Les villes ont un rôle principal – qui a été clairement exprimé cette semaine – à jouer face aux tragédies qui risquent de perturber notre équilibre.

Les villes, plus que tout, doivent miser sur la prévention plutôt que sur la guérison et mettre en place des mesures de prévention pour assurer la santé et la sécurité de leurs habitants. Elles ne doivent pas planifier leurs actions uniquement en cas de désastres naturels. Comme certains membres du groupe de discussion auquel nous avons participé hier après-midi l'ont mentionné, les villes doivent également prendre en considération d'autres risques et enjeux sous-jacents qui pourraient éroder le tissu urbain et affecter leur stabilité de façon négative, comme l'intégration des nouveaux arrivants, les tensions raciales, le chômage, la propreté, la pauvreté et l'accès à un logement.

Grâce à la résilience, la Ville de Montréal espère aller au-delà de la planification des urgences pour développer des compétences supplémentaires en particulier afin d'être en mesure de revenir à un état fonctionnel après une perturbation naturelle ou anthropique. Nous avons déjà mis en œuvre des stratégies transversales qui, par exemple, visent à adapter la ville aux changements climatiques et à instituer des solutions technologiques pour devenir une ville encore plus intelligente et, par le fait même, offrir les meilleurs services à notre population.

Bref, nous travaillons tous ensemble à mieux anticiper les défis du 21^e siècle, mais surtout, à les affronter. J'espère que vous quitterez cette rencontre inspirés, stimulés et enrichis, mais également plus motivés que jamais, tout comme nous. J'espère également que chacun de vous avez aimé votre séjour dans la belle ville de Montréal et que vous avez pris du temps pour découvrir certains de ses attraits plus touristiques.

À ce sujet, je dois vous rappeler que nous célébrons le 375^e anniversaire de la fondation de Montréal cette année et que le Canada, représenté par M. Goodale, célèbre son 150^e anniversaire. Nous célébrerons aux quatre coins du Canada cette année, mais je pense qu'on pourrait dire que nous célébrerons encore plus fort à Montréal.

Par conséquent, j'aimerais profiter de l'occasion pour vous inviter à participer aux nombreuses festivités qui auront lieu au cours des prochains mois. Prenez-le comme une invitation. Il fait encore un peu froid à l'extérieur, mais le temps se réchauffera au cours des prochaines semaines et de nombreuses activités sont prévues tout au long de l'été. Je préfère vous avertir de vous préparer, puisque le plus grand risque auquel vous vous exposez en visitant Montréal est que vous pourriez vouloir y rester. Je suis certaine que nos chemins se recroiseront.

Merci à tous.



Mot de la fin de l'honorable Ralph Goodale Ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile

Chers excellences, ministres, collègues, distingués invités, mesdames et messieurs, au nom du Canada, permettez-moi de vous dire à quel point nous sommes heureux d'avoir accueilli cet événement important au cours des trois derniers jours à Montréal, et je veux vous remercier de votre présence et de votre participation.

Des catastrophes ayant touché nos familles, collectivités ou nous-mêmes dans chacune de nos provinces ou chacun de nos territoires d'accueil nous viennent toujours en tête lorsque l'on pense à des catastrophes naturelles et des catastrophes causées par l'homme. Ici même au Canada, je peux penser à de très grosses inondations de terres qui se sont produites dernièrement dans ma région de résidence des Prairies de l'Ouest canadien et qui ont été dévastatrices pour un si grand nombre de personnes à trois reprises au cours des cinq dernières années.

Il n'y a que quelques semaines, une importante tempête de verglas a touché les provinces de l'Atlantique dans notre pays. L'année dernière, un violent feu de friches a balayé la ville de Fort McMurray au nord de l'Alberta et a forcé l'évacuation immédiate de 90 000 personnes. Je pense également à l'effroyable déraillement de train à Lac-Mégantic survenu il y a trois ans, ici dans la province de Québec. Lorsque des événements comme ceux-là se produisent, nous pouvons observer le courage brut des personnes faisant partie des collectivités touchées et la façon dont ils se tiennent debout face aux circonstances défavorables qui leur sont imposées. Nous pouvons également observer le merveilleux travail des premiers intervenants, des pompiers, des ambulanciers paramédicaux, des policiers et autres, ainsi que des bénévoles qui viennent secourir des victimes, sauver des vies et mettre fin au carnage.

Nous pouvons compter sur des représentants de l'État, des représentants nationaux, provinciaux ou locaux, qui, la plupart du temps, font face à la vie politique et aux politiques publiques du quotidien, mais qui se montrent à la hauteur de la situation grâce à un leadership sans égal en situation de crise. Des organismes comme la Croix-Rouge vont chercher du soutien pour aider aux efforts de sauvetage. De plus, bien qu'ils puissent se trouver loin de la catastrophe, les citoyens d'un pays font preuve d'une remarquable générosité et sentent qu'ils ont l'obligation de participer et de dire aux personnes touchées par cette catastrophe : « Nous sommes là pour vous aider. »

Tous ces aspects peuvent être observés lorsqu'une catastrophe se produit, et c'est de cette façon que nous passons au travers de celle-ci. Puis, une fois la poussière retombée, deux questions auxquelles nous pensons doivent se poser : qu'avons-nous appris de cette expérience? Que pouvons-nous améliorer pour nous assurer que lorsque des événements du genre se reproduiront – et malheureusement, c'est inévitable qu'ils se reproduisent – ils seront gérés de meilleure façon? Le tout dans le but de sauver des vies, de protéger la santé et la sécurité et de protéger les biens et les moyens de subsistance ainsi que la culture et le patrimoine de meilleure façon.

Eh bien, c'est ce en quoi consiste le processus de Sendai. Voilà pourquoi nous avons organisé ces plateformes régionales. Que pouvons-nous apprendre de ce que nous avons vécu par le passé? Comment pouvons-nous nous organiser de meilleure façon pour gérer plus efficacement ces types de circonstances à l'avenir? De plus, le processus de Sendai sous l'égide des Nations Unies nous a donné la possibilité à l'échelle mondiale de partager notre sagesse, nos expériences et nos capacités à collaborer et de nous assurer que, la prochaine fois, le monde entier pourra être plus résilient afin de sauver des vies, de protéger la santé et la sécurité et de protéger les biens et les moyens de subsistance ainsi que la culture et le patrimoine de meilleure façon.

Nous devons anticiper. Nous devons planifier et préparer. Nous devons renforcer nos compétences en matière de

sauvetage et de récupération. Nous devons renforcer la capacité de résilience et nous devons également partager notre expertise, nos connaissances, nos connaissances scientifiques et nos connaissances en apprentissage dans nos diverses administrations dans les Amériques pour que le monde entier puisse en tirer profit.

Je voudrais remercier les personnes qui ont lancé le processus de Sendai il y a quelques années. Je voudrais remercier le Paraguay d'avoir fait le premier effort. Le Canada est fier de poursuivre cet effort à Montréal et nous avons hâte de partager notre expérience commune dans les Amériques avec le reste du monde lorsque nous nous rencontrerons à Cancún plus tard ce printemps.

Merci à M. Glasser et à son bureau des Nations Unies, qui offre tellement de profondeur, d'expérience et d'expertise, pour avoir mis sur pied cet événement. Merci à la ville de Montréal, sans doute la ville la plus internationale du Canada, pour son généreux accueil et pour les services de sécurité qui, je suis enchanté de le dire, ont été soulignés par M. Glasser. Non seulement la prestation de ces services est stricte et efficace, elle est aussi assez amicale, ce qui est une bonne chose. Merci à mes collègues du ministère de la Sécurité publique et de la Protection civile du Canada, à ma sous-ministre déléguée, Gina Wilson, et à tous les autres membres du personnel.

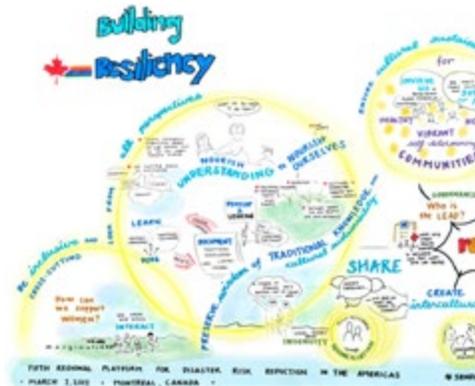
Dans la semaine qui inclue la Journée internationale des femmes, j'ai remarqué que la grande majorité du personnel de direction est en fait des femmes. Je vous remercie pour votre merveilleux leadership.

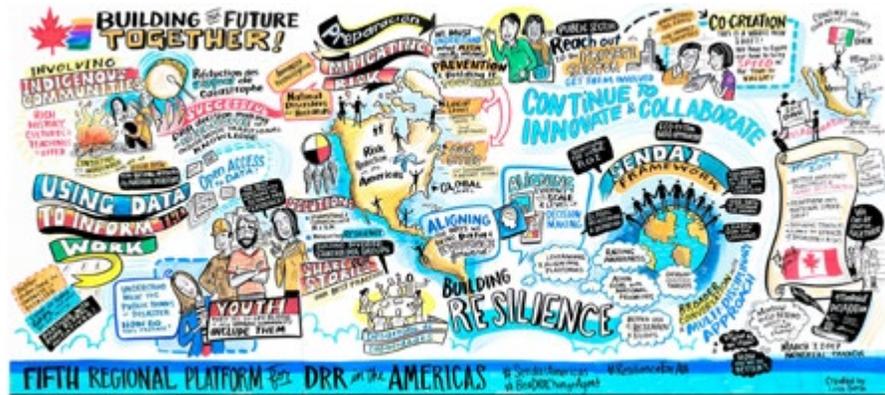
Et merci à tous les participants. Si plusieurs éléments formels et protocolaires font partie des réunions internationales, une énorme quantité de travail acharné et de contenu ont également été effectués dans le cadre de celle-ci, comme M. Glasser l'a mentionné, jusqu'à cette dernière réunion il y a quelques heures, lorsque la rédaction finale de la Déclaration de Montréal et du Plan d'action a été achevée.

Les personnes qui ont participé à cette discussion ne voulaient pas seulement avoir une conversation agréable, elles y sont venues pour travailler, parvenir à des résultats et réaliser des progrès pour avoir du vrai contenu à présenter au reste du monde à Cancún et pour continuer le processus de Sendai année après année pour faire de ce monde un endroit plus sain et plus sécuritaire. Au nom du premier ministre Justin Trudeau et du gouvernement du Canada, permettez-moi de remercier sincèrement tous ceux qui ont contribué au processus, par les efforts qu'ils ont déployés dans celui-ci et par leur travail acharné. Nous sommes fiers d'être vos partenaires et nous nous réjouissons à la perspective de participer à la collaboration internationale continue.

Merci beaucoup.

Synthèse visuelle







Mot de la fin

La PR17 a réuni des représentants de toutes les Amériques pour discuter des efforts visant à réduire les risques de catastrophes découlant des dangers d'origine naturelle et humaine et pour approuver un PAR qui répond au Cadre de Sendai de l'ONU pour les engagements 2015-2030 à l'égard de la RRC dans la région.

La PR17 vient à la suite d'une année qui a mis en lumière les risques dans les Amériques, dans le sillage des feux de forêt au Canada, aux États-Unis et au Chili, ainsi que des catastrophes de grande envergure comme l'ouragan Matthew qui a frappé les Caraïbes et les États-Unis et qui a eu un effet dévastateur sur les vies de personnes aux quatre coins du monde.

À la PR17, l'honorable Ralph Goodale, ministre du Programme d'échanges avec le secteur privé du Canada, et M. Robert Glasser, représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU pour la RRC, ont organisé une réunion des ministres et des responsables de haut niveau. Les hauts représentants à l'échelle des Amériques ont approuvé le PAR et la Déclaration de Montréal, qui renforce l'engagement de haut niveau des ministres et des hauts fonctionnaires à l'égard de la RRC.

Le PAR marque une étape évolutionnaire vers une approche régionale concertée pour les pays qui donnent leur appui dans leurs efforts pour bâtir une résilience collective et réduire les risques de catastrophes et leurs répercussions. Cette étape sert de base pour faire progresser la mise en œuvre du Cadre de Sendai pour les quatre priorités principales de la RRC grâce à la détermination des initiatives régionales qui contribuent à une ou plusieurs des actions de Sendai. Les États membres, les organisations de la société civile, les bénévoles et d'autres acteurs pertinents peuvent souhaiter faire progresser ces initiatives collectivement.

La PR17 a également offert la possibilité aux intervenants, y compris le gouvernement du Canada et l'UNISDR, de démontrer les progrès réalisés vers l'atteinte des objectifs de Sendai. Le Cadre de Sendai vise à s'attaquer de front aux risques et à contribuer à réduire considérablement le nombre de vies perdues et de personnes touchées ainsi que les pertes économiques. Il vise également à réduire les dégâts causés aux infrastructures essentielles et la perturbation des services de base comme les installations de santé et d'éducation.

Le résumé du président de la PR17 a été achevé après l'événement et contient un aperçu général des thèmes et des résultats principaux qui découlent de l'événement. Achevé après la PR17, le résumé du président a été distribué aux représentants, et une copie de celui-ci a été jointe en annexe au présent rapport.

La PR17 et le PAR contribueront aux recommandations que devra présenter la région des Amériques à la Plateforme mondiale pour la RRC, qui aura lieu à Cancún (Mexique) en mai 2017.

Remerciements

Sécurité publique Canada, au nom du gouvernement du Canada, et de l'UNISDR tiennent à souligner le soutien offert par les intervenants clés, y compris les hôtes et les hôtes conjoints des séances plénières et parallèles. Sans leur précieuse contribution, cet événement n'aurait pas pu avoir lieu. Leur générosité a profité à chaque participant.

- Affaires autochtones et du Nord Canada (AANC)
- Affaires mondiales Canada (AMC)
- Agence caribéenne de gestion d'urgence des catastrophes (CDEMA)
- Agence de la santé publique du Canada (ASPC)
- Alliance du secteur privé pour la résilience des sociétés en cas de catastrophe (ARISE)
- Bureau d'assurance du Canada (BAC)
- Bureau de l'aide étrangère aux sinistrés – Agence américaine pour le développement international (USAID/OFDA)
- Bureau de la coordination des affaires humanitaires (BCAH) des Nations Unies
- CARE
- Casques blancs d'Argentine
- Centre de coordination pour la prévention des catastrophes naturelles en Amérique centrale (CEPRENAC)
- Coalition pour la résilience des enfants et des jeunes en Amérique latine dans les Caraïbes (CORELAC)
- Conseil d'éducation de l'Amérique latine et des Caraïbes (UNICEF, Save the Children, Aide et résilience, éducation et transition, Plan)
- Conseil international pour la science (ICSU)
- Direction générale de l'aide humanitaire et de la protection civile de la Commission européenne (ECHO)
- Direction générale de la coopération internationale et du développement de la Commission européenne (DG DEVCO)
- Earthquake Engineering Research Institute (EERI)
- Environnement et Changement climatique Canada (ECCC)
- Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (FICR)
- Gendarmerie royale du Canada (GRC)
- Global Network
- Gouvernement du Mexique
- Organisation des États américains (OEA) – Commission interaméricaine des femmes
- Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)

- Organisation panaméricaine de la santé (OPS)
- PR17, conseil consultatif de l'UNISDR
- Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)
- Province de Québec, et plus particulièrement le ministère de la Sécurité publique
- Recherche et développement pour la défense Canada (RDDC)
- REDULAC (University Network for Latin America and the Caribbean for reducing disaster risk)
- Le Réseau mondial des Organisations de la Société civile pour la réduction des catastrophes (GNDR)
- Ressources naturelles Canada (RNCan)
- Société mondiale de protection des animaux
- Swiss Re
- Union des nations sud-américaines (UNASUR)
- Universités : Brandon, Concordia, Laurentian, Northern Alberta Institute of Technology,
- Fondation de l'Université de Popayán-Colombia, UQAM, York
- Ville de Montréal

Résumé du président

Le gouvernement du Canada a accueilli la cinquième session de la Plate forme régionale pour la réduction des risques de catastrophes dans les Amériques (PRA), qui a été tenue à Montréal, au Canada, du 7 au 9 mars 2017. La PRA a réuni environ 900 participants de partout dans les Amériques et comptait des représentants des gouvernements nationaux et locaux, d'organisations intergouvernementales, d'organisations non gouvernementales, de maires et de membres du Parlement, de collectivités locales, d'Autochtones et de chefs de file des secteurs commercial, universitaire et scientifique. Cette PRA était la plus importante à ce jour.

L'événement de trois jours comprenait quatre séances plénières, neuf séances parallèles, un marché, plusieurs événements parallèles, une exposition d'art autochtone ainsi qu'une foire artisanale et une tribune Ignite. La Plate-forme régionale tenue à Montréal comportait deux initiatives novatrices : le lancement d'un défi vidéo pour les jeunes dans les Amériques et la tenue d'une tribune publique dont les sujets de discussion s'harmonisaient avec le programme et les priorités de la PRA.

La PRA incluait un nouvel élément : une séance de dialogue de haut niveau qui réunissait les ministres et les responsables de haut niveau pour qu'ils discutent de la mise en œuvre du Cadre d'action de Sendai 2015 2030 dans les Amériques. Des représentants de pays de l'ensemble des Amériques ainsi que d'organisations régionales, internationales et intergouvernementales et d'autres groupes d'intervenants majeurs ont participé à la séance.

La Déclaration de Montréal et le plan d'action régional (PAR), adopté lors du dialogue de haut niveau, décrivent les initiatives prioritaires que les pays de la région peuvent entreprendre pour faire progresser la mise en œuvre du Cadre Sendai et pour réduire les risques de catastrophes dans tout l'hémisphère. La PAR servira de modèle pour les plates-formes régionales futures et témoigne d'un développement important dans la région.

Les discussions dynamiques qui ont eu lieu sont résumées dans les points suivants :

Comprendre le risque de catastrophes

Comprendre le risque est fondamental pour la réduction des risques de catastrophes. En l'absence d'une bonne compréhension du risque, l'établissement des priorités et la planification en ce qui concerne les événements dangereux peuvent être une tâche accablante. Pendant de nombreuses séances, les experts du public et des secteurs non gouvernementaux, universitaires, communautaires et privés ont tenu des discussions au sujet de leurs défis respectifs; ils ont proposé des solutions et fourni des exemples de la façon de comprendre les risques.

Une liste de pratiques efficaces existantes, de méthodologies et d'outils permettant de mieux comprendre, évaluer et estimer l'exposition, la vulnérabilité et les dangers ainsi que les capacités dans les Amériques sera mise à la disposition des gens au moyen de l'APP de la RRC.

Fusionner les programmes qui se renforcent mutuellement

Le besoin de veiller à l'harmonisation entre les cadres de la RRC, des changements climatiques et du développement durable et les efforts ainsi que l'intégration de ces cadres a été un thème récurrent tout au long de la PRA. Plusieurs des séances ont abordé précisément ce thème, en particulier celle sur la surveillance et le signalement. Le chevauchement de l'adaptation aux changements climatiques et du développement durable était également un message clé dans les séances portant sur la compréhension du risque.

L'annonce de l'approbation des indicateurs de risque de catastrophe du Cadre de Sendai par l'Assemblée générale des NU (UNGA A/RES/71/276, février 2017), tel que recommandé par le groupe de travail intergouvernemental d'experts sur les indicateurs à composition non limitée, de même que l'harmonisation des considérations de RRC dans les Objectifs de développement durable (ODD 1, 11 et 13) 4 cibles ODD et 11 indicateurs ODD en sont des éléments particulièrement pertinents. On peut réaliser des gains d'efficacité en adoptant une approche plus intégrée dans les cadres stratégiques.

Reconnaître le secteur privé en tant qu'acteur et partenaire

L'importance de la participation du secteur privé était un thème horizontal. Le secteur privé peut apporter une contribution précieuse en tant que partenaire des gouvernements et de la société civile en cernant et en gérant les risques de catastrophes. Certains partenaires, comme le secteur de l'assurance, jouent un rôle central en aidant à gérer les aspects financiers et les incidences des risques de catastrophes en fournissant des outils et des mécanismes de transfert du risque. Les acteurs du secteur privé sont des producteurs et des consommateurs d'information sur les risques qui peuvent avoir une incidence directe sur leurs propres activités et sur les collectivités où ils exercent leurs activités et fournissent des moyens de subsistance.

Le lancement du chapitre national canadien de l'Alliance du secteur privé pour la résilience des sociétés en cas de catastrophe (ARISE) a été le principal résultat tangible de la session sur le secteur privé et la RRC, de même que les expériences actuelles applicables par le secteur privé dans le contexte de l'initiative mondiale ARISE, qui vise à appuyer la mise en œuvre de la troisième priorité du Cadre de Sendai, soit intégrer les considérations liées aux risques de catastrophe dans la planification des investissements du secteur privé.

Diriger à l'échelle locale

Même si le leadership à tous les paliers fait partie intégrante de la progression de la RRC, on a souligné que l'échelle locale était particulièrement importante. Les personnes et les collectivités sont en première ligne pour ce qui est de cerner, de prévenir et d'éviter le risque de catastrophes. Les villes de la région ont souligné l'importance d'une bonne planification et mise en œuvre de mesures locales intégrales et particulières de RRC. L'importance des bénévoles dans les interventions au niveau local a été spécialement mise en lumière pendant la séance sur l'établissement de la résilience au niveau local

L'importance et le besoin d'avoir des leaders locaux, avec l'appui d'autres paliers et acteurs, ont été soulignés dans de nombreuses séances. Des exemples particuliers d'initiatives telles que la campagne « Pour des villes résilientes » et le projet des 100 villes résilientes ont démontré comment l'intégration de la réduction des risques de catastrophe au niveau local est réalisable et ont présenté des expériences concrètes quant aux connaissances des risques utilisées pour faire progresser la mise en œuvre du Cadre de Sendai au niveau local.

Une RRC inclusive et axée sur les personnes

Une RRC réussie doit tenir compte des besoins uniques, des contributions et des capacités des diverses populations. Les répercussions particulières pour les femmes et les filles, les personnes handicapées, les jeunes et les personnes âgées, les groupes de migrants ainsi que pour les Autochtones ont été mises en évidence pendant la PRA. Le besoin d'inclure ces groupes ainsi que d'autres populations vivant dans des zones à risque a été réitéré, pour qu'on puisse mieux comprendre non seulement la façon dont ils peuvent éprouver la vulnérabilité différemment, mais également la façon dont ils peuvent, en tant qu'agents du changement, apporter leurs points de vue distincts et leurs capacités utiles aux efforts visant à cerner et à réduire le risque de catastrophes.

L'innovation comme moteur du changement

À mesure qu'elles évoluent, les sociétés doivent adapter les solutions nécessaires pour s'attaquer aux risques de catastrophes auxquelles elles font face. Les collectivités partout dans le monde subissent des pressions dues aux changements démographiques et climatiques, ce qui impose un fardeau à l'infrastructure sociale et physique. On peut s'appuyer sur de nouvelles approches, fondées sur l'innovation, la science et la technologie, pour s'attaquer aux difficultés actuelles et en constante évolution. Il a été mentionné dans un certain nombre de séances, y compris l'atelier d'une demi-journée sur l'innovation, la science et la technologie, qu'il faut investir dans la recherche et la science afin de contribuer à des solutions novatrices fondées sur des données probantes.

Forum public

Un Forum public a eu lieu en parallèle de la PRA. Dans le cadre de cet événement, les universités et les

institutions du Canada et de partout dans les Amériques et les Caraïbes étaient invitées à participer. Ces institutions ont élaboré leurs propres programmes, lesquels s'harmonisent avec les objectifs et les thèmes de la PRA. Elles ont élaboré des activités uniques de mobilisation pendant ces événements.

Par exemple, l'Université de Brandon au Manitoba a effectué un exercice sur table de simulation visant à améliorer la sensibilisation au risque de catastrophes chez les étudiants. Pendant cet exercice, les étudiants déterminaient dans quelle mesure ils dépendent de la technologie ainsi que les difficultés que cela pourrait poser au cours d'une situation d'urgence. Les participants de l'Université du Québec à Montréal ont discuté du besoin de préciser les structures de gouvernance et d'améliorer la collaboration entre tous les secteurs.

Deuxième réunion des ministres et des responsables de haut niveau sur la mise en œuvre du Cadre Sendai pour la réduction des risques de catastrophes 2015 2030 dans les Amériques

Au cours de la PRA, les ministres et les responsables de haut niveau se sont réunis pour discuter du progrès vers la mise en œuvre du Cadre Sendai dans la région. Pendant cette réunion, un plan d'action régional historique, qui cerne les initiatives que les pays et les organisations de la région peuvent réaliser, a été approuvé, tout comme la Déclaration de Montréal, laquelle réitère l'engagement des échelons les plus élevés de la région à mettre en œuvre le Cadre Sendai, à réduire le risque de catastrophes et à bâtir des collectivités et des nations résilientes.

Prochaines étapes

La PRA a accueilli le discours du gouvernement du Mexique, lequel tiendra la Plate forme mondiale pour la RRC à Cancún, au Mexique, du 22 au 26 mai 2017. Les résultats de la PRA seront communiqués lors de la Plate-forme mondiale. Nous attendons avec impatience la sixième Plate forme régionale, qui sera organisée par des collègues du gouvernement de la Colombie en 2018.

Afin de promouvoir la mise en œuvre du plan d'action, les États membres intéressés et les intervenants pourraient, conformément à leurs priorités et mandats respectifs, élaborer des activités fondées sur les initiatives décrites dans le Plan d'action régional (PAR).

De plus, ils devraient assurer un suivi avec le Bureau des Nations Unies pour la réduction des risques de catastrophe (UNISDR) et l'hôte de la prochaine Plate-forme régionale quant à la progression des activités. Les pays ont également convenu que le PAR pourrait appuyer la mise en œuvre des mesures de RRC comprises dans les ententes régionales et sous-régionales existantes. Les États membres et les organisations régionales pertinentes ont été invitées à informer l'UNISDR quant à ces mesures de RRC, qui pourraient contribuer à la mise en œuvre de ce PAR, afin d'obtenir un soutien et d'éviter le dédoublement des efforts.

Deuxième réunion des ministres et des hauts responsables sur la mise en œuvre du Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophes 2015-2030 dans les Amériques.

Le jeudi, 9 mars 2017

Ordre du jour

Présidé par l'Honorable Ralph Goodale,
Ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile du Canada

Heure	Point
9 h–9 h 15	Mots d'ouverture
9 h 15–9 h 20	Affaires administratives
9 h 20–10 h 30	Partie I : Aperçu de la Déclaration de Montréal et du Plan d'action régional
10 h 30–10 h 50	Pause-santé et photo de groupe
10 h 50–10 h 55	Reprise de la réunion
11 h–11 h 55	Partie II : Discussion sur les priorités nationales/régionales et les progrès réalisés dans la mise en œuvre de l'objectif E du Cadre de Sendai
11 h 55–12 h	Conclusion de la séance de l'avant-midi
12 h 10–13 h 40	Déjeuner ministériel de haut niveau offert par le ministre Goodale
13 h 45–13 h 50	Reprise de la réunion
13 h 50–14 h	Présentation sur les résultats du Forum public
14 h–14 h 10	Présentation sur les résultats de la séance Café du monde
14 h 10–14 h 30	Approbation de la Déclaration de Montréal et du Plan d'action régional
14 h 30	Clôture de la réunion

Questions pour la partie II

- Sachant que tous les pays ont commencé à examiner le Cadre de Sendai et qu'ils ont leurs propres processus d'établissement des priorités, quelles sont vos trois priorités nationales de réduction des risques de catastrophe à l'appui de la mise en œuvre du Cadre de Sendai?
- Quelles sont vos trois plus grandes priorités régionales à l'appui de la mise en œuvre du Cadre de Sendai? D'après vous, quels sont les principaux moyens permettant aux pays de s'entraider collectivement comme région?
- De quelle façon avez-vous établi vos priorités régionales et nationales? Un processus spécial a-t-il été mis en place pour déterminer les priorités, ou bien, celles-ci ont été déterminées dans le cadre d'exercices normaux ou établis?
- Quels sont vos trois plus grands obstacles à l'atteinte de ces priorités?
- Les pays et les organisations réalisent-ils des progrès vers l'atteinte de l'objectif E? Des stratégies ou des plans de réduction des risques de catastrophe régionaux et nationaux sont-ils en place? Le cas échéant, s'alignent-ils sur le cadre de Sendai?



Déclaration de Montréal

Deuxième réunion des ministres et des hauts responsables sur la mise en œuvre du Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe 2015-2030 dans les Amériques

1. Nous, ministres et chefs de délégation participant à la deuxième réunion des ministres et des hauts responsables sur la mise en œuvre du Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe (RRC) 2015-2030 dans les Amériques, lors de la Cinquième Plateforme régionale sur la Réduction des risques de catastrophe des Amériques (PRA17) tenue à Montréal du 7 au 9 mars 2017 :
2. Tirant profit de la riche discussion avec un large éventail d'intervenants au cours de la Cinquième plateforme régionale, et ayant entendu les besoins, les capacités et les intérêts exprimés par divers groupes;

3. Remerciant le gouvernement et la population du Canada de leur hospitalité et de l'accueil chaleureux accordés aux délégués de la PRA17 et les félicitant pour les progrès réalisés dans le domaine de la réduction des risques de catastrophe;
4. Reconnaisant les vulnérabilités et les besoins particuliers des petits États insulaires en développement, des pays en développement sans littoral, ainsi que des pays à revenu intermédiaire qui se heurtent à des difficultés particulières dans la région à cause de leur exposition aux risques de catastrophe extensifs et intensifs;
5. Tenant compte des progrès considérables réalisés par les pays et les intervenants pour réduire les risques de catastrophe dans les Amériques, et des progrès continus qui sont nécessaires pour mieux assurer la sécurité, la résilience, le développement durable et le bien-être général des peuples de la région sous l'angle de l'augmentation des catastrophes, dont beaucoup sont aggravées par les changements climatiques;
6. Reconnaisant le travail du Bureau pour la réduction des risques de catastrophe de l'Organisation des Nations Unies, de tous les pays et de tous les intervenants quant au processus productif de l'élaboration du Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe 2015-2030, qui sert de feuille de route pour réduire les risques de catastrophe et bâtir des collectivités résilientes à l'échelle locale, nationale et régionale;
7. Reconnaisant que la RRC telle qu'elle est présentée dans le Cadre de Sendai exige une approche dirigée par les États membres, englobant toute la société et s'inscrivant dans le développement durable, comme le fait ressortir le Programme de développement durable à l'horizon 2030;
8. Prenant note de l'adoption du Plan d'action pour la réduction des risques liés aux catastrophes 2016-2021 en matière de santé par les ministres de la Santé des Amériques en septembre 2016, et de son apport possible à la mise en œuvre du Cadre de Sendai; et
9. Nous rappelant la Déclaration d'Asunción approuvée lors de la première réunion des ministres et des hauts responsables sur la mise en œuvre du Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe 2015-2030 dans les Amériques, qui a eu lieu au Paraguay en juin 2016, et l'orientation fournie en vue de l'élaboration d'un plan d'action régional pour la mise en œuvre du Cadre de Sendai.

10. Nous, ministres et chefs de délégation :

11. Nous engageons à poursuivre, avec un sentiment d'urgence, le changement de paradigme de la gestion des catastrophes à la gestion des risques de catastrophe, y compris l'atténuation des vulnérabilités et l'amélioration de la prise de décision tenant compte des risques pour l'élaboration d'autres initiatives durables;
12. Approuvons le Plan d'action régional pour la mise en œuvre du Cadre de Sendai dans les Amériques, conformément aux recommandations de la Cinquième plateforme régionale;
13. Réaffirmons notre ferme détermination de mettre en œuvre le Cadre de Sendai, d'atteindre les objectifs établis dans ce cadre et de mesurer les progrès en utilisant l'ensemble des indicateurs et la terminologie approuvés par l'Assemblée générale des Nations Unies;
14. Soulignons l'importance de renforcer la coordination régionale face aux catastrophes tout en préservant la dignité humaine, l'égalité, l'inclusion et le respect des cadres nationaux et des principes d'aide humanitaire internationale;
15. Encourageons les Nations Unies et les autres organisations et organismes donateurs internationaux et régionaux à intégrer la RRC dans des ententes multilatérales et bilatérales et à améliorer la coordination de leurs stratégies;
16. Encourageons la mise en œuvre du Plan d'action régional de manière à respecter la culture, la langue et les questions de genre, le cas échéant, en tenant compte de la diversité de la région, des peuples autochtones, des communautés traditionnelles et de l'utilisation du savoir traditionnel;
17. Invitons les institutions financières internationales, y compris la Banque interaméricaine de développement, la Banque de développement de l'Amérique latine-CAF, la Banque de développement des Caraïbes, la Banque centraméricaine d'intégration économique et la Banque mondiale, à tenir compte des priorités du Plan d'action régional lors de l'établissement d'un soutien financier et technique à l'intention des États membres pour des approches intégrées pour la réduction des risques de catastrophe;
18. Demandons aux États membres d'inclure la gestion des risques de catastrophe dans leurs stratégies et leurs cadres de planification nationaux, le cas échéant, pour contribuer à réduire la vulnérabilité de la région face aux catastrophes et accroître sa résilience;
19. Encourageons les acteurs et les organisations intergouvernementales régionales et sous-régionales concernés à poursuivre leurs efforts pour appuyer la mise en œuvre du Cadre de Sendai;

20. Demandons au Bureau des Nations Unies pour la réduction des risques de catastrophe de continuer à offrir un soutien institutionnel et stratégique pour la mise en œuvre, la surveillance et l'examen de la réduction des risques de catastrophe dans les Amériques, en collaboration avec d'autres organisations régionales et sous-régionales;
21. Encourageons les États membres et les intervenants concernés, selon leurs priorités et leurs mandats respectifs, à participer activement à la Plateforme mondiale de 2017 pour la réduction des risques de catastrophe qui se tiendra du 22 au 26 mai 2017 à Cancún, au Mexique;
22. Demandons au Canada, en tant que pays hôte de la Cinquième plateforme régionale, de présenter la Déclaration de Montréal et le Plan d'action régional lors de la Plateforme mondiale de 2017 sur la réduction des risques de catastrophe comme étant la contribution de la région pour la mise en œuvre du Cadre de Sendai dans les Amériques; et
23. Nous efforçons, par nos efforts collectifs, d'une part de réduire les risques de catastrophe, le nombre de décès, la perte de moyens de subsistance, ainsi que les répercussions sur la santé et les avoirs économiques, physiques, sociaux, culturels et environnementaux, et d'autre part, de renforcer la résilience.

Adopté le 9 mars 2017, à Montréal, au Canada.

L'honorable Ralph Goodale, ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile, Canada

M. Robert Glasser, représentant spécial du Secrétaire général pour la réduction des risques de catastrophe des Nations Unies

Plan d'action régional pour la mise en œuvre du Cadre d'action de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe 2015 – 2030 dans les Amériques

Introduction

Le présent plan d'action régional (PAR) constitue le document de base non juridiquement contraignant qui définit des pratiques et des processus en vue de faire progresser la mise en œuvre du Cadre d'action de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe (RRC) 2015 – 2030 dans les Amériques. Il s'agit de l'un des jalons de l'adoption d'une approche régionale concertée pour soutenir les pays dans leurs travaux visant à renforcer la résilience communautaire et à atténuer les risques de catastrophes et leurs répercussions. Le PAR contribue à faire avancer la mise en œuvre du Cadre d'action de Sendai dans les Amériques en identifiant les initiatives régionales qui contribuent à une ou à plusieurs des mesures de Sendai. Cette approche aide ainsi les États membres à tirer parti des principes directeurs convenus dans le Cadre, en particulier ceux qui visent à promouvoir une approche englobant toute la société qui correspond aux groupes et aux intervenants mentionnés dans le Cadre, et à harmoniser, d'une part, les cadres de RRC, d'adaptation aux changements climatiques et de développement durable, et d'autre part, les mesures régionales mises de l'avant dans les lignes directrices pour les plans d'action régionaux visant la mise en œuvre du Cadre d'action de Sendai pour 2015 – 2030. Ces lignes directrices ont été adoptées à la première réunion des ministres et des responsables de haut niveau sur la mise en œuvre du Cadre d'action de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe dans les Amériques, qui a été organisée par le gouvernement du Paraguay le 9 juin 2016.

Les initiatives du PAR actuel sont des initiatives que les organisations de la société civile, les bénévoles et d'autres acteurs des États membres et les organismes peuvent vouloir faire progresser collectivement. Au cours des 14 à 18 prochains mois, les États intéressés travailleront ensemble pour établir et faire avancer les travaux qui permettront de mener à bien les initiatives régionales. Afin d'assurer l'uniformité à l'échelle de la région, le présent plan d'action est aussi censé servir de guide pour l'élaboration d'autres plans d'action régionaux. Il encourage les acteurs intéressés à devenir partenaires responsables ou partenaires en soutien et prévoit certains éléments des mécanismes de suivi appropriés.

Ce plan d'action respecte l'approche englobant toute la société, approche qui occupe une place importante dans le Cadre d'action de Sendai. Selon leurs priorités et leurs mandats respectifs, les acteurs concernés continueront de participer tout au long du processus, en tenant compte des besoins, des capacités et des contextes qui leur sont propres. Nous reconnaissons le rôle de premier plan des États membres dans la RRC tout en reconnaissant la contribution des intervenants.

Afin de promouvoir la mise en œuvre de ce plan d'action, les États membres intéressés et les intervenants pourraient élaborer des activités qui correspondent à leurs priorités et mandats respectifs et qui sont basées sur les initiatives énumérées ci-dessous. Par ailleurs, ils doivent rendre compte de l'état de leurs activités au Bureau des Nations Unies pour la prévention des risques de catastrophe (UNISDR) et au prochain hôte de la plateforme régionale.

Le présent PAR pourrait aussi appuyer la mise en œuvre des mesures de RRC des accords régionaux et sous-régionaux existants. Les États membres et les organisations régionales concernées sont invités à faire part de leurs mesures de RRC au UNISDR, ce qui pourrait contribuer à la mise en œuvre du présent PAR, et ce, en vue d'obtenir du soutien et d'éviter les doubles emplois.

Priorité un : Comprendre les risques de catastrophes

Les politiques et les pratiques de gestion des risques de catastrophes devraient être fondées sur la compréhension des risques de catastrophes dans toutes leurs dimensions : la vulnérabilité, les capacités et l'exposition des personnes et des biens, les caractéristiques des aléas et l'environnement. Ces connaissances peuvent être exploitées pour procéder à l'évaluation des risques avant la catastrophe, prendre des mesures de prévention et d'atténuation et élaborer et mettre en œuvre des dispositifs appropriés de préparation et d'intervention en cas de catastrophe (paragraphe 23).

Initiative régionale

- 1 Renforcer les systèmes d'information sur les risques de catastrophe, par le soutien d'initiatives de systèmes multi-aléas, de schématisation des risques de catastrophes, de savoir traditionnel, et de méthodologies pour le calcul des pertes économiques, culturelles et sociales découlant des catastrophes lourdes et majeures.
- 2 Renforcer la surveillance et l'enregistrement des risques de catastrophes possibles et actuels, en mettant un accent particulier sur la tenue de registres historiques afin d'éclairer les mesures qui seront prises.

Initiative régionale

- 3 Renforcer les systèmes et les mécanismes permettant d'échanger des directives sur l'évaluation des risques de catastrophes, des pratiques exemplaires et des méthodologies entre les régions et les secteurs, ce qui favorise un accès ouvert aux données, le cas échéant.
- 4 Faire la promotion d'études et d'évaluations complètes sur le risque multi-aléas de catastrophe, y compris les projections sur les changements climatiques, et la détermination de priorités de recherche régionales.
- 5 Promouvoir la mise en œuvre de programmes d'éducation et l'utilisation de l'information sur les risques de catastrophe, notamment en collaborant avec les médias, au besoin, pour que ces risques soient compris à tous les niveaux de la société.
- 6 Renforcer le dialogue, la coopération et le partage des connaissances sur la réduction et la gestion du risque de catastrophe entre les décideurs, les entités de planification, les communautés scientifiques, universitaires et technologiques, les organisations de la société civile, les bénévoles et d'autres acteurs pertinents, en conformité avec leurs mandats respectifs.

Priorité deux : Renforcer la gouvernance des risques de catastrophes pour mieux les gérer

La gouvernance des risques de catastrophes, aux niveaux national, régional et mondial, revêt la plus grande importance pour l'efficacité et l'efficience de la gestion desdits risques. Elle suppose d'avoir une vision claire des choses, des plans, des compétences et des orientations, de coordonner l'action de tous les secteurs et d'un secteur à l'autre, et de faire participer toutes les parties prenantes. Il est donc nécessaire de renforcer la gouvernance des risques de catastrophe aux fins de la prévention, de l'atténuation, de la préparation, des interventions, du relèvement et de la remise en état. Un tel renforcement favorise la collaboration et les partenariats entre mécanismes et institutions, l'objectif étant la mise en œuvre d'instruments utiles à la réduction des risques de catastrophe et au développement durable (paragraphe 26).

Initiative régionale

- 7 Renforcer les stratégies, la gouvernance et les mécanismes de gestion des risques de catastrophe, ainsi que leur évaluation aux niveaux qui conviennent.
- 8 Améliorer les programmes de renforcement des capacités et la coopération en matière de gestion des risques de catastrophes et de gouvernance.
- 9 Favoriser des échanges entre plusieurs intervenants et plusieurs pays, par l'échange d'expériences et de pratiques exemplaires pour intégrer des mesures de RRC dans tous les domaines, y compris les sphères de l'adaptation aux changements climatiques et du développement durable.

Priorité trois : Investir dans la réduction des risques de catastrophes aux fins de la résilience

L'investissement public et privé dans la prévention et la réduction des risques de catastrophes au moyen de mesures structurelles et non structurelles revêt une importance essentielle pour ce qui est de renforcer la résilience économique, sociale, sanitaire et culturelle des personnes, des collectivités, des pays et de leurs biens, et de préserver l'environnement. Ces éléments peuvent contribuer à l'innovation, à la croissance et à la création d'emplois. De telles mesures sont économiquement justifiées et capitales pour sauver des vies, prévenir et réduire les pertes matérielles et garantir un relèvement et une réhabilitation efficaces (paragraphe 29).

Initiative régionale

- 10 Encourager les études régionales sur les pratiques exemplaires liées aux instruments financiers de transfert et de gestion du risque de catastrophe.
- 11 Stimuler et mobiliser les investissements dans la RRC, notamment au moyen de sources multiples et de modes de financement comme les partenariats publics et privés, les institutions multilatérales et d'autres moyens de coopération.
- 12 Promouvoir le partage des pratiques exemplaires sur la continuité des services vitaux, en tenant compte de tous les risques, le cas échéant.

Priorité quatre : Renforcer l'état de préparation aux catastrophes pour intervenir de manière efficace et pour « mieux reconstruire » durant la phase de relèvement, de remise en état et de reconstruction

Le fait que les risques de catastrophes ne cessent d'augmenter, notamment le fait que les populations et les biens soient de plus en plus exposés aux risques, et les enseignements tirés des catastrophes passées montrent qu'il faut mieux se préparer à l'intervention en cas de catastrophe, prendre des mesures avant que les catastrophes se produisent, intégrer la RRC dans la préparation aux catastrophes et veiller à ce que des moyens soient en place pour que des opérations de secours et de relèvement puissent être menées efficacement à tous les niveaux. Il est essentiel de permettre aux femmes et aux personnes handicapées de jouer publiquement un rôle de chef de file et de promouvoir des activités d'intervention, de relèvement, de remise en état et de reconstruction soucieuses de l'équité du traitement des hommes et des femmes et accessibles à tous. L'expérience des catastrophes passées a montré que la phase de relèvement, de remise en état et de reconstruction doit être préparée en amont et qu'elle est une occasion cruciale de « mieux reconstruire », notamment en intégrant la réduction des risques de catastrophe dans les mesures de développement, de sorte que les nations et les collectivités deviennent résilientes face aux catastrophes (paragraphe 32).

Initiative régionale

- 13 Renforcer la coordination, la collaboration et la participation des gouvernements, des communautés, des organisations régionales et internationales, des organisations de la société civile, de bénévoles et d'autres intervenants, ainsi qu'en intervention et en relèvement, selon la portée de leurs priorités et de leurs mandats respectifs.
- 14 Promouvoir l'échange des connaissances et des pratiques exemplaires en matière de rétablissement après les catastrophes qui intègrent l'optique du « mieux reconstruire » pour protéger les communautés et leurs moyens de subsistance.
- 15 Renforcer l'échange de connaissances et d'expérience sur les plans de développement urbain et rural qui tiennent compte des risques de catastrophe, et ce, dans le but d'améliorer les outils de planification comme les codes du bâtiment et les plans d'urbanisme.
- 16 Élaborer et échanger des pratiques exemplaires et des stratégies en vue d'améliorer les systèmes d'alertes rapides intégrés, les systèmes d'information sur les risques de catastrophes et les systèmes de surveillance, et trouver des façons de solidifier les liens entre les organismes techniques et scientifiques, les communautés et les décideurs.

Liste des activités susceptibles d'être soumises lors des consultations sur l'élaboration du Plan d'action régional

Priorité 1

Comprendre les risques de catastrophes

Activities

1. Renforcer les partenariats avec différents acteurs, organismes et institutions pertinents, en vertu des mandats respectifs qui font partie des systèmes d'urgence régionaux dans un effort de regrouper les efforts déployés à l'échelle régionale pour y intégrer des systèmes d'information sur le risque de catastrophes.
2. Améliorer les outils et les ressources de détection précoce et d'intervention et répondre aux menaces de maladies infectieuses d'origine alimentaire, hydrique et zoonotique afin de soutenir l'intervention et un échange multilatéral de renseignements dans les Amériques et de par le monde.
3. Accroître la capacité mondiale de détecter des événements susceptibles d'être préoccupants sur le plan de la santé publique, en apportant des améliorations au Réseau Mondial d'Intelligence Santé Publique, un outil multilingue d'alertes rapides en temps réel et sécurisé tous risques en ligne, pour déceler des éclosions de maladies, des événements chimique, biologique, radiologique et nucléaire et des enjeux liés à la salubrité des aliments et de l'eau.
4. Créer des modèles, des techniques et des mécanismes, et déterminer des pratiques exemplaires en matière de représentation, d'évaluation, de caractérisation et d'analyse des risques de catastrophes, pour les dangers actuels et à venir.
5. Poursuivre l'application de l'outil de vérification de la gestion complète des catastrophes (outil de vérification de la GCC) pour déterminer la situation actuelle de chaque pays par rapport aux normes établies pour la progression de la GCC.
6. Promouvoir des politiques dans chacun des pays en vue d'encourager la production d'études et de renseignements techniques qui couvrent la connaissance du risque de catastrophes et son interférence transversale avec des aspects d'ordre technique, financier et procédural, et liés au développement.

7. Faire progresser la mise en application de l'évaluation et de l'analyse du risque, y compris l'utilisation et la compréhension de la modélisation du risque dans les États membres du Caribbean Disaster Emergency Management Agency (CDEMA).
8. Une analyse conjointe et ouverte, au besoin, des risques de catastrophes pertinents parmi les acteurs du développement national et de l'aide humanitaire, qui permet un processus décisionnel mieux éclairé du risque de catastrophes aux fins de planification et de programmation à l'échelle locale.
9. Améliorer le CARIBBEAN RISK INFORMATION SYSTEM en tant que plateforme pour échanger et consulter des connaissances et des renseignements intégrés sur le risque de catastrophes, ce qui orientera la prise de décisions.
10. Promouvoir et étendre le recours à des techniques de télédétection (satellites, avions, drones, etc.), avec l'accord des États participants, pour donner lieu à une schématisation détaillée du risque pendant et après des catastrophes, et pour renforcer les plateformes nationales de gestion des données spatiales. On pourra ainsi faire progresser la surveillance de la schématisation et l'analyse du risque, et étendre la mise en œuvre du recours aux applications mobiles en tant qu'outil de collecte de données, ce qui permettra d'analyser les vulnérabilités de la population et de recourir aux réseaux sociaux, conformément aux législations et aux pratiques nationales, comme outil pour soutenir les systèmes d'alerte précoce. Échanger les expériences d'échange interinstitutionnel de renseignements géospatiaux, de regroupement de l'intégration des systèmes d'information sur le risque de catastrophes à l'échelle du pays et sur le plan infranational.
11. Mettre en place une initiative régionale, qui incite à adopter le processus de génération et d'intégration de données ouvertes à l'échelle du pays, au besoin, afin de regrouper les processus de détermination du risque de catastrophes et les connaissances d'un pays à l'autre et entre les acteurs du développement national et de l'aide humanitaire pertinente.
12. Échanger des exemples et des pratiques exemplaires afin d'intégrer des mesures aux sphères de la RRC, de l'adaptation aux changements climatiques et du développement durable, à tous les niveaux, que les administrations pourraient étudier afin de mieux intégrer et rationaliser la RRC et le développement durable par rapport à la variabilité et le changement du climat.
13. Créer une plateforme Web pour échanger des pratiques exemplaires, des documents, des lignes directrices et des documents utiles sur la RRC.
14. Concevoir des applications avec des experts de la région, en collaboration avec la Comisión Nacional de Actividades Espaciales et la White Helmets Commission de l'Argentine.
15. Faire la promotion d'échanges entre organismes spécialisés en statistiques et en recensements, s'il y a lieu.

16. Regrouper des fonds de recherche particuliers pour les questions touchant la prévention des catastrophes, la réduction du risque et la résilience aux dangers anthropiques et aux phénomènes d'origine naturelle et humaine.
17. Promouvoir la recherche et l'échange scientifiques régionaux et le transfert de technologies, en encourageant la création des centres de recherches sur la gestion des risques de catastrophes dans les pays de la région, et en favorisant les études liées à la réduction du risque de catastrophes dans les domaines comme les dynamiques, la recherche multirisque et les systèmes d'alerte précoce peu coûteux des facteurs de risques et de la création du risque liés aux changements climatiques et à la gestion des risques dont l'objectif est d'offrir des outils et des stratégies pour la prise de décisions concernant la RRC.
18. Mener des études sur la perception du risque de catastrophes afin de trouver des façons qui permettront aux décideurs de mieux cibler la RRC et les efforts de gestion.
19. Élaborer un inventaire des sources de financement pour la science collaborative, la technologie et la recherche en innovation relativement à la RRC.
20. Faire participer le secteur des assurances aux discussions sur la RRC en mettant l'accent sur la quantification des dommages financiers et d'autres aspects connexes.
21. Mettre sur pied un réseau régional d'universitaires et de chercheurs dans le domaine de la RRC afin de favoriser des occasions de collaboration entre plusieurs pays, qui faciliteront les discussions sur les priorités de RRC dans les domaines de la recherche, de la science et de la technologie pour la région des Amériques ciblant la RRC.
22. Élaborer une stratégie régionale pour communiquer le travail entourant la réduction du risque dans différents médias de masse (technologies de l'information et de communication), s'il y a lieu et conformément aux législations et aux pratiques nationales.
23. Promouvoir la mise en œuvre de programmes uniformisés d'éducation et de sensibilisation, que les pays intéressés de la région peuvent s'échanger, sur la gestion du risque de catastrophe, par l'intermédiaire de médias de masse (appartenant à l'État de préférence), conformément aux législations, pratiques et priorités nationales et au besoin des celles-ci.
24. Renforcer les mécanismes et les plateformes nationales aux fins de dialogue et de coopération sur la réduction et la gestion du risque de catastrophes entre les décideurs, les entités de planification, les communautés scientifiques et technologiques et d'autres acteurs pertinents.
25. Préparer un recueil de pratiques exemplaires et de méthodes pour calculer les pertes économiques résultant des catastrophes.

Priorité 2

Renforcer la gouvernance des risques de catastrophes pour mieux les gérer

Activités

1. Promouvoir la mise en œuvre à l'échelle régionale du Cadre de Sendai pour la RRC et l'évaluation du progrès effectué à l'aide de l'ensemble d'indicateurs et de terminologie appuyés par la résolution de la UNGA 71/276.
2. Promouvoir et renforcer les échanges entre les plateformes nationales pour la RRC dans la région.
3. Organiser bi annuellement la conférence sur la gestion complète des catastrophes (GCC), en tant que plateforme sous-régionale et mécanismes régionaux d'établissement de rapports sur la Stratégie de GCC 2014-2024.
4. Aligner le cadre, les stratégies, les programmes et les ententes régionales, sous-régionales et sectorielles en place d'organisations spécialisées régionales intergouvernementales et d'entités du Cadre d'action de Sendai pour la réduction des risques de catastrophes 2015-2030.
5. Faire progresser l'utilité et la population du suivi de la gestion globale des catastrophes parmi les États membres de la CDEMA comme moyen de suivi de l'obtention des résultats de la gestion globale des catastrophes et de contribution au Cadre de Sendai.
6. Orchestrer un système régional de surveillance et d'évaluation des progrès réalisés sur des questions touchant la RRC.
7. Faire progresser le programme modèle des écoles sécuritaires du CDEMA dans les États membres du CDEMA.
8. Mener une étude d'auto-évaluation, si les autorités nationales jugent qu'elle serait appropriée, sur l'état de la situation dans chacun des pays en ce qui concerne l'élaboration de politiques, le système national de GRC, le cadre réglementaire, les institutions décisionnelles et de planification, et les stratégies et programmes nationaux de RRC afin de déterminer et d'établir le soutien nécessaire dont on a besoin à l'échelle régionale.
9. Regrouper la plateforme régionale de RRC des Amériques en un mécanisme transversal afin de garantir que les stratégies nationales et infranationales fonctionnent en harmonie et conformément au Cadre de Sendai.

10. Favoriser des échanges entre plusieurs intervenants et plusieurs pays, le cas échéant, comme le White Helmet Network et le programme White Helmet de l'OEA afin d'offrir une formation pour la mise sur pied de systèmes nationaux de bénévolat, conformément aux exigences des États intéressés, et la création d'un réseau interaméricain de systèmes de bénévolat.
11. Favoriser l'échange d'expériences entre les pays dans la région ainsi que d'autres efforts régionaux et multinationaux qui mettent l'accent sur des problèmes qui traitent de la sécurité de l'eau et de la gestion de crises importantes de l'eau.
12. Renforcer la capacité de laboratoire dans les Amériques et rendre les données scientifiques plus accessibles pour éclairer des décisions fondées sur des éléments probants.
13. Mettre en œuvre des processus régionaux, transfrontaliers ou transnationaux pour renforcer la gestion de l'information, le transfert de technologie et la RRC.

Priorité 3

Investir dans la réduction des risques de catastrophes pour accroître la résilience

Activités

1. Mener des études sur les pratiques exemplaires liées aux instruments financiers d'administration et de transfert du risque de catastrophes, les échanger et offrir de la formation à leur sujet.
2. Promouvoir une stratégie financière pour la région, y compris les crédits accessoires et le transfert du risque de catastrophes.
3. Reproduire les expériences réussies d'outils d'évaluation précoce du risque de catastrophe pour la conception de fonds financiers de prévention, d'intervention en cas d'urgence et de reconstruction.
4. Encourager la collaboration régionale sur des stratégies, des institutions et des mécanismes dont chacun des pays membres pourrait profiter en vue d'élaborer et de mettre en application des outils et des méthodes pour calculer les dommages et les pertes qu'il serait possible d'éviter grâce à une gestion complète, adéquate et opportune du risque.
5. Faire progresser la collaboration régionale sur des stratégies, des institutions et des mécanismes dont chacun des pays membres pourrait s'inspirer pour concevoir et mettre en œuvre des outils et des méthodes pour calculer les dommages et les pertes qu'il serait possible d'éviter grâce à une gestion complète, adéquate et opportune du risque.
6. Établir des mécanismes régionaux pour encourager le transfert du risque à l'échelle de la région, y compris le secteur privé et social.
7. Consulter des compagnies d'assurance et des institutions de financement pour obtenir des incitatifs novateurs à une meilleure reconstruction.
8. Élaborer une stratégie pour mobiliser le secteur privé afin de faire progresser les efforts de RRC dans les Caraïbes, par la création d'un réseau régional sur la RRC dans le secteur privé et le lancement de l'initiative ARISE dans les Caraïbes.

Priorité 4 :

Renforcer l'état de préparation aux catastrophes pour intervenir de manière efficace et pour « mieux reconstruire » durant la phase de relèvement, de remise en état et de reconstruction

Activités

1. Renforcer les partenariats avec différents acteurs, des organismes et des institutions qui font partie des systèmes d'urgence et des organismes de gestion des risques régionaux, dans un effort en vue de regrouper les efforts déployés à l'échelle régionale pour y intégrer des systèmes d'information sur le risque.
2. Offrir une formation rentable sur la gestion des catastrophes, par la création d'un portail éducatif en ligne à l'intention des professionnels de la gestion des urgences, dans des domaines comme les instruments financiers de transfert et de GRC.
3. Explorer des possibilités de mener des exercices régionaux d'intervention à la suite d'un tremblement de terre, comme l'étendue de l'exercice annuel des régions des Caraïbes.
4. Examiner et améliorer le mécanisme d'intervention régionale du CDEMA.
5. Définir l'exercice Synergy en tant qu'exercice annuel des RÉGIONS DES CARAÏBES, ainsi que le PAR de la région.
6. Renforcer l'échange d'expériences et de connaissances sur les codes du bâtiment et d'autres politiques et lignes directrices en matière de construction pour la GRC.
7. Achever le projet de code du bâtiment unifié des Caraïbes.
8. Rédiger et transmettre des guides et des protocoles d'intervention en cas d'urgence qui permettent d'aligner des politiques nationales et des normes régionales.
9. Promouvoir la création de cadres nationaux, qui comprennent des aspects d'amélioration de la vulnérabilité physique et des critères d'adaptation dans les processus de reconstruction.
10. Établir et coordonner l'alliance régionale des SAR de la CARICOM.
11. Faire progresser le programme pour des systèmes intégrés l'alerte précoce dans les Caraïbes.
12. Faciliter l'établissement de liens plus fiables entre les organismes techniques pour améliorer leur capacité à fournir des alertes précoces.
13. Élaborer des éléments d'ordre conceptuel, procédural et opérationnel, comme des protocoles de communication, qui soutiennent la mise en œuvre de mécanismes multi aléas d'alertes précoces.
14. Préparer un recueil de pratiques exemplaires visant à améliorer les systèmes d'alerte précoce pour les catastrophes prévisibles en se fondant sur les réseaux d'observation améliorés et la science.



Le Marché/Exposition

La Plateforme régionale compte une aire d'exposition appelée « Le Marché ». Cette exposition permet aux organisations et intervenants de mettre en valeur leur travail lié à la RRC.

ASB Alemania

Réseau canadien d'étude des risques et dangers

RDDC

Emergency Management & Training Inc.

GEO

HelpAge CORDES

RSMU de niveau opérationnel lourd

BAC

FIGR

Art autochtone

Mexique

RNCan

ONG Inclusiva

PLAN INTERNATIONAL

RET INTERNATIONAL

RIADIS/FECONORI

SAVE THE CHILDREN

UNICEF

Organisation des Nations Unies

UQAM

Université York

Zurich Flood Resilience Alliance

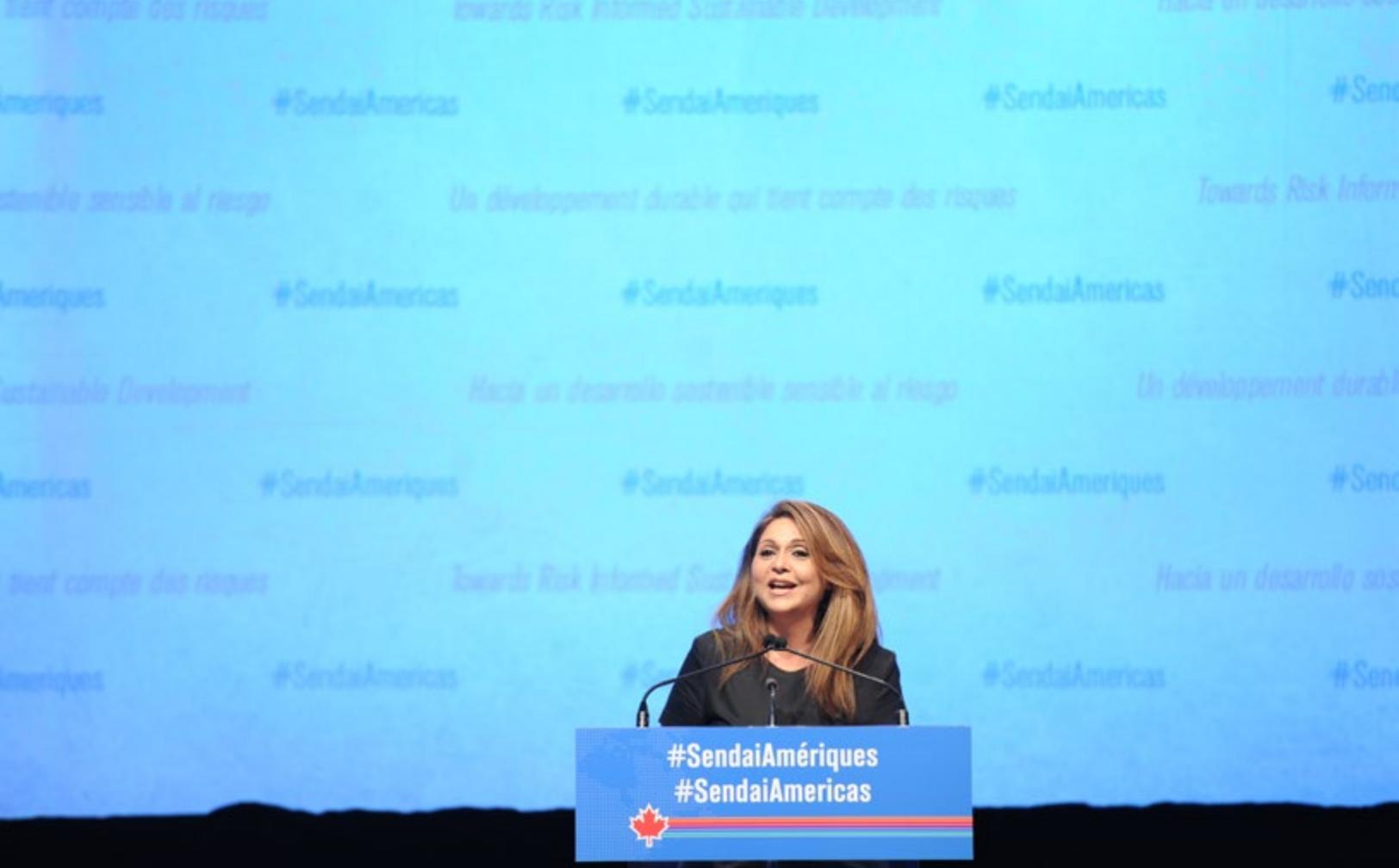












Un merci particulier à notre maîtresse de cérémonie,
Mme Sonia Benezra.